

AUTOUR DE LA REINE

PAR PIERRE DE NOLHAC

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS - JULES TALLANDIER - 1929

Rose Bertin, marchande de modes de Marie-Antoinette.

La beauté de Marie-Antoinette.

J.-S. Duplessis, peintre de la Dauphine.

Mesdames Tantes.

Joseph II et Marie-Antoinette.

Le témoignage de Mme de La Tour-du-Pin.

Les Souvenirs du comte d'Espinchal.

Les sculpteurs de Marie-Antoinette : Boizot et Houdon.

La Reine et le comte de Fersen.

Une lettre inédite de Fersen.

Les images de Louis XVII .

L'émigration de Mme Vigée-Le Brun.

Les prisons d'Hubert Robert.

La vraie Mme du Barry.

Les appartements de Marie-Antoinette.

L'intérieur de Louis XVI.

Les Enfants de France.

L'aile des Princes.

La garde-robe de Marie-Antoinette.

La Reine ! Pour des Français, le mot n'en désigne qu'une, la plus brillante et la plus malheureuse, celle de Trianon qui est aussi celle du Temple, **l'Autrichienne** pour l'histoire sévère et, pour tant de fidèles, **la Reine martyre**.

J'ai librement servi la mémoire de Marie-Antoinette en des livres où sont réunis, sur ses années de Versailles, des témoignages authentiques et vérifiés. Mais, habitant les mêmes lieux, le regard plein des mêmes décors, j'ai vécu en étroite société avec ses familiers, ses serviteurs, quelquefois avec ses ennemis. Je ne puis voir la Reine qu'entourée d'une foule de visages, dont les plus intéressants ne sont pas toujours au premier plan.

En voici plusieurs que recommande son souvenir. Parmi ces pages, quelques-unes évoquent les mauvais jours révolutionnaires ; d'autres s'arrêtent au siècle heureux dont M. de Talleyrand a dit... ce que vous savez.

ROSE BERTIN, MARCHANDE DE MODES DE MARIE-ANTOINETTE

ELLE était née à Abbeville, en 1747 ; son père était cavalier de la maréchaussée. Elle ne s'appelait pas Rose, mais Marie-Jeanne. Ce nom de fleur lui parut préférable, quand elle vint à Paris, pour se placer dans les modes. Elle entra au Trait Galant, chez Mlle Pagelle, qui avait la plus belle clientèle. On la vit trotter quelque temps dans les rues de la capitale, portant à domicile les marchandises élégantes, enveloppées dans le fourreau de coutil. Mais elle avait un goût sûr, beaucoup de décision dans l'esprit et l'ambition trop éveillée pour ne point songer à faire fortune. D'autres [filles de modes](#) atteignaient le but par des voies douteuses ; on parlait dans les ateliers de Mlle Lançon, qui avait travaillé chez Labile, et qui maintenant trônait à la cour sous le nom de comtesse du Barry. C'était précisément une [pratique](#) de Mlle Pagelle et l'une de celles dont elle était le plus fière.

La petite Bertin attendait son heure, honnêtement. La vieille princesse de Conti, chez qui elle livrait des robes, la prit en gré et lui fit donner les fournitures pour le mariage de Mademoiselle de Penthièvre, qui épousait le duc de Chartres. Mlle Pagelle s'associa aussitôt son employée ; mais à la cérémonie qui fut célébrée à Versailles, le 5 avril 1769, on ne parla que de la jeune modiste de vingt-deux ans, qui remportait à la Cour son premier succès. Bientôt établie à son compte, elle eut, par la duchesse de Chartres, sa belle-sœur la princesse de Lamballe et, par Madame de Lamballe, Marie-Antoinette.

La nouvelle enseigne du *Grand Mogol* devint la mieux achalandée de Paris. Au centre du grand commerce, rue Saint-Honoré — dans la partie où sont aujourd'hui les magasins du Louvre —, la maison se recommandait des hautes protections de Versailles et grandissait par l'initiative hardie de Rose Bertin. Ce fut le laboratoire principal des modes françaises, à l'époque la plus active et la plus agitée de leur histoire. Vingt ans, on y vit à l'œuvre l'avisée Picarde, entourée de ses trente-six ouvrières, trônant parmi les plumes, les gazes et les linons, inventant sans cesse des modèles inédits, déployant dans ces utiles créations des trésors d'imagination professionnelle, sollicitée par toutes les grandes dames et trouvant pour chacune d'elles ce qui convient le mieux au visage et flatte davantage la vanité.

Le terme de [modes](#) ne désignait pas, comme de nos jours, une spécialité assez étroite. C'est, suivant la définition de l'*Almanach général des Marchands* de 1772, [le nom qu'on donne à certaines marchandises, dont les formes et l'usage sont essentiellement soumis aux décrets suprêmes, mais changeants, du caprice et du goût](#). L'énumération en est instructive : grands bonnets, demi-négligés, baigneuses, coiffures de toute espèce, toques et chapeaux en fleurs et plumes, chapeaux à voile à l'anglaise, mantelets, pelisses, [respectueuses](#), [parlements](#), [calèches](#), cols et cravates, sacs à ouvrages, nœuds d'épée, souliers et pantoufles d'étoffes brodées en or, en argent, en soie ; pièces lacées, collets de rubans, cordons de montre et de canne, bourses à cheveux et bourses à argent, guirlandes, agréments, crêpes, effilés, mouchoirs de soie, fichus de gaze,

manchons d'étoffe, mitaines et gants de toute sorte, éventails, et enfin, ce qui fait un article considérable, [habits de cour et de théâtre](#).

Tel est l'immense domaine de la parure féminine que les idées de Mlle Bertin ont dominé pendant tout le règne de Louis XVI. Mais ses arrangements de coiffure surtout sont restés fameux. Le [pouf au sentiment](#) fut une de ces inventions qui font la fortune de leur auteur et révèlent, en même temps, l'âme d'une génération entière. Au milieu de ces échafaudages de chevelure, que dressait le coiffeur Léonard, les élégantes plaçaient l'image de ce qu'elles aimaient. Quel [génie](#) ne fallait-il pas pour accumuler et varier ces représentations ou ces symboles ! Un jour, la Bertin dut faire tenir dans les cheveux de la duchesse de Chartres, non seulement son nègre et son perroquet, mais encore une femme assise dans un fauteuil et portant un nourrisson, [ce qui désignait le duc de Valois et sa nourrice](#). Un pouf de la duchesse de Lauzun présentait tout un paysage en relief : mer agitée, chasseur tirant des canards, moulin dont la meunière se fait courtiser par un abbé, [et tout au bas de l'oreille on voyait le meunier conduisant un âne](#).

En 1774, Mlle Bertin devint la marchande attitrée de Marie-Antoinette. Le [pouf à la circonstance](#) fut une flatterie pour les jeunes souverains. La [circonstance](#) était leur avènement et le pouf montrait un soleil levant, éclairant un champ de blé, où moissonnait l'Espérance. Le [pouf à l'inoculation](#) célébra l'opération subie par Louis XVI et les princes ; et le bienfaisant serpent d'Esculape s'y enroulait autour d'un olivier chargé de fruits. De si miraculeuses inventions enchantèrent la légèreté de Marie-Antoinette. Cette petite Reine, qui garda si longtemps tant d'enfantillage dans l'esprit, avait trouvé l'art auquel elle pouvait s'intéresser avec compétence. Elle prit Mlle Bertin en affection, l'honora d'une intimité inattendue et lui accorda, chaque semaine, ces deux audiences qui durèrent pendant le règne entier et conférèrent à la marchande de modes un prestige extraordinaire.

Mme Campan a raconté quelles jalousies excita une telle faveur dans les intérieurs de Marie-Antoinette. Non seulement les femmes de chambre, mais les dames du service royal se sentirent lésées par un privilège contraire à l'usage constant jusqu'alors, qui empêchait les marchands d'aborder directement la Reine. On s'insurgea vainement. Le matin, après le [lever](#), lorsque Sa Majesté était coiffée, [elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre ; suivie de ses seules femmes, elle rentrait dans un cabinet où se trouvait Mlle Bertin, qui ne pouvait être admise dans la chambre ; c'était dans ce cabinet intérieur qu'elle présentait ses nouvelles et nombreuses parures](#). Il y avait des conférences sans fin, des choix prolongés parmi les plumes et les rubans répandus sur le tapis de la [Méridienne](#), où les glaces multipliaient le charmant fouillis qu'étalait la marchande aux pieds de la jeune femme.

Marie-Antoinette achetait toutes les nouveautés de Mlle Rose et ne voyait que par ses yeux. Elle aurait voulu n'être habillée que par ses mains ; les femmes refusèrent de la laisser entrer dans leur service. Les séjours au Petit-Trianon, la vie sans étiquette qui s'y établit permirent de satisfaire ce caprice. Pendant les semaines qu'y habitait la Reine, la Bertin passait des matinées entières auprès d'elle et jouait à la dame d'atours.

Assurée d'une telle protection, la demoiselle eut des façons insupportables. Elle se crut le [ministre des modes](#). On l'entendait parler de [son travail avec Sa Majesté](#), du même ton que M. de Vergennes eût parlé de son travail avec le Roi.

Les femmes de Cour prenaient au sérieux son importance, et tenaient trop à ses services pour ne la point ménager. Une étrangère plus indépendante, la baronne d'Oberkirch, juge ses travers en peu de mots : *Le jargon de cette demoiselle était fort divertissant ; c'était un singulier mélange de hauteur et de bassesse, qui frisait l'impertinence, quand on ne la tenait pas de très court, et qui devenait insolent pour peu qu'on ne la clouât pas à sa place.*

Au reste, elle se croyait tout permis. Un jour de Pâques, étant à Versailles, dans le salon de la Guerre, pour voir Leurs Majestés revenir du salut, elle avise dans la foule rangée sur le passage une demoiselle Picot, qu'elle déteste. C'est une de ses anciennes filles de boutique, qui n'a pas craint de la quitter pour tenir une maison rivale et lui a enlevé quelque clientèle.

Prise de colère, elle s'approche de la Picot, *la regarde fixement avec un air de mépris, ensuite lui crache sur le col du côté de l'épaule gauche, en disant : Je te l'avais promis, je tiens parole.* La Picot s'évanouit ; on l'asseoit contre une croisée pour lui faire respirer de l'eau de Cologne, tandis que, satisfaite et majestueuse, Rose Bertin s'éloigne dans les appartements.

Le scandale a des suites ; plainte est portée devant la prévôté de l'Hôtel. Il faut que l'irascible marchande se défende et nie son mauvais cas. Son mémoire est curieux ; elle reconnaît *l'horreur* que lui inspira la vue de cette ingrate Picot, *le mouvement involontaire de contraction qui peignit sur son visage la révolte et le dégoût*, mais elle récuse les témoins de la scène : *J'ignore quels mensonges ont fait la clique et les amis de la demoiselle Picot, mais je suis moralement sûre qu'aucun d'eux n'a dit et n'a pu dire m'avoir vu cracher au visage de la demoiselle Picot. Moi, commettre une indécence aussi basse ! et chez le Roi ! près de l'appartement de la Reine, qui veut bien quelquefois se servir de moi et s'abaisser jusqu'à m'honorer de sa bonté ! J'ose le dire, on ne le croira pas...* Un pareil procès était fait pour la joie de la Cour et de la ville. Les magistrats s'amusèrent à l'éterniser. Il dura trois ans, avec appels, oppositions, enquêtes supplémentaires, et la malignité du public trouva son compte à cette guerre de rubans et de chiffons, où la favorite de la Reine ne fut pas épargnée.

Les abus qu'entraînait cette faveur paraissaient plus criants, à mesure que diminuait la popularité de Marie-Antoinette. On accusait son exemple de pousser les femmes à cette dépense des modes qui dépassait alors, dit Mercier, *celle de la table et celle des équipages*. Mme Campan l'explique clairement : *On voulait, à l'instant, avoir la même parure que la Reine, porter ces plumes, ces guirlandes auxquelles sa beauté... prêtait un charme infini. La dépense des jeunes dames fut extrêmement augmentée ; les mères et les maris en murmurèrent ; quelques étourdies contractèrent des dettes ; il y eut de fâcheuses scènes de famille, plusieurs ménages refroidis ou brouillés, et le bruit général fut que la Reine ruinerait toutes les dames françaises...* On trouve rappelés ces griefs chez les récents biographes de Rose Bertin¹ ; mais ils se montrent inclinés à l'indulgence et croient exagérées les accusations précises que l'opinion du temps a portées contre la Reine. L'un d'eux prétend même prouver, par quelques mémoires raisonnables de Mlle Bertin — d'ailleurs postérieurs à 1790 —, que les dépenses de modes de la Reine *n'avaient rien d'exorbitant*. Je ne saurais partager cet avis.

¹ On a consacré à la marchande de modes de la Reine deux livres parus en 1911 et qui utilisent à peu près les mêmes papiers inédits, appartenant à M. J. Doucet. L'un est dû à M. Émile Langlade, l'autre à MM. P. de Nouvion et E. Liez. De nombreux mémoires de fournitures sont publiés dans l'un et l'autre.

Toute la comptabilité de la garde-robe de la Reine, toutes les pièces officielles ou confidentielles qui ont passé sous mes yeux, établissent que les contemporains, sur ce point, n'ont pas condamné injustement. Ce n'est pas aux papiers incomplets de la marchande, c'est aux dossiers des Archives nationales qu'il faut demander la lumière sur ces détails qui ne sont pas indifférents à l'histoire¹.

Cette lumière n'est point favorable à Marie-Antoinette, et, pour m'en tenir aujourd'hui à Mlle Bertin, je ne citerai qu'un des rapports approuvé par la comtesse d'Ossun, dame d'atours, et qui la rend responsable des dépenses *désordonnées* où se laisse entraîner la Reine. On arrivera, dit le document, à réformer beaucoup d'abus dans la garde-robe ; mais comment obtiendra-t-on de voir clair dans les garnitures ? Mlle Bertin les porte à une somme totale, sans aucun détail des prix des fournitures qui y sont entrées, comme elle vient encore de le faire pour le dernier habit du Jour de l'An, qu'elle porte d'un seul mot à 6.000 livres ! Une telle somme aurait mérité quelques détails. Si un joaillier fournissait pour une pareille somme de diamants, il ne se permettrait pas de faire de même ; il dirait le nombre de grains et de carats, et le prix de ces grains et de ces carats, et le prix de sa façon, et n'exigerait pas qu'on lui donnât une confiance si aveugle... Mlle Bertin croit apparemment qu'elle la mérite, et pour elle ou, au moins, pour ses prix... Mais il paraîtrait bien plus convenable de l'obliger à donner elle-même ces détails dans ses mémoires, sous peine de voir rayer les articles qu'elle compterait ainsi sans détails. On le lui demande depuis longtemps et on ne peut pas l'y assujettir...

Quand on pense que, dans les comptes de la Reine, les plumes, rubans, gazes et blondes de Mlle Bertin montaient chaque année à plus de 100.000 livres, on ne peut trouver excessive l'insistance de Mme d'Ossun à demander un léger détail. On ne s'étonnera pas non plus que Mlle Bertin, jusqu'à l'année 1814, date de sa mort, soit restée fidèle à la mémoire de Marie-Antoinette. Il est difficile d'en faire un mérite à cette modiste. La pauvre Reine était une de ces *pratiques* qu'on ne retrouve pas.

¹ Voir plus loin, dans le chapitre : *La garde-robe de Marie-Antoinette*, le détail de ces documents.



ROSE BERTIN - Estampe de JANNET

LA BEAUTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

IL est peu de reines qui n'aient reçu le don de beauté aux yeux intéressés ou sincères de leurs courtisans et que les poètes ne célèbrent sur ce point. En de tels sujets, les peintres nous trompent sans scrupule, et les sculpteurs, d'ordinaire plus exacts, sacrifient eux-mêmes, en devenant artistes de cour, à cette flatterie qui fait partie de leurs fonctions. Ne nous plaignons pas de tels mensonges, auxquels nous devons tant d'agréables images et quelques chefs-d'œuvre ; mais, quand cette question de grâces importe à l'histoire, tâchons de regarder de près dans les adulations contemporaines, et n'étudions qu'au miroir d'une iconographie bien classée les femmes privilégiées qui régnèrent si aisément sur les imaginations et sur les cœurs.

Le problème n'est pas facile à débrouiller pour Marie-Antoinette. Aucune souveraine n'a été comparée plus abondamment aux déesses de l'Olympe et n'a savouré davantage les lieux communs de l'apothéose ; aucune, non plus, n'a été louée par des connaisseurs plus fins et n'a excité de plus vrais enthousiasmes. Il y a eu, de son temps, des [amoureux de la Reine](#), dont le prince de Ligne fut le plus fervent ; et de graves personnages comme Burke ont mérité à leur tour cette qualification, trop prodiguée de nos jours au moindre écrivain qui répète, avec plus ou moins de complaisance, des louanges de convention. De ces amoureux posthumes, il n'en est point pour Anne d'Autriche, pour la grande Catherine, pour Marie-Thérèse, ni même pour cette impératrice Joséphine, dont la mémoire ne saurait refuser les adorations. Ce culte puéril et touchant s'adresse de préférence à la brillante reine de Versailles et de Trianon ; car, s'il s'agit de l'émotion chevaleresque qu'inspire aux amis du trône l'héroïque victime du Temple, ce sont, je pense, d'autres idées qui s'évoquent et d'autres mots qu'il faudrait choisir. A Marie-Antoinette semble réservé ce sentiment singulier, qui naît devant un portrait, s'émeut sur une légende, et qui suppose naturellement assurée la tradition de la beauté de la Reine.

Que disent à ce sujet les premiers témoignages du règne ? Walpole a vu la jeune souveraine au bal du mariage de Madame Clotilde et, dès le lendemain, écrit ses impressions à une amie de Londres : [On ne pouvait avoir des yeux que pour la Reine. Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rue à côté d'elle ! Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté ; quand elle se meut, c'est la grâce en personne...](#)

Un autre observateur anglais est moins enthousiaste : [Ses charmes personnels consistaient plus dans son air de dignité, la noblesse de sa taille, la grâce de son maintien, qui vous annonçaient une reine, que dans ses traits manquant de douceur et de régularité. Elle avait les yeux faibles et plutôt échauffés, mais son teint qui était éblouissant, sa jeunesse, la richesse de ses parures frappaient tous ceux qui la voyaient. Bachaumont note avec précision ses yeux bleus sans être fades, qui jouent avec une vivacité pleine d'esprit, le front beau, la forme du visage d'un ovale agréable, mais un peu allongé, les sourcils aussi bien formés qu'une blonde peut les avoir... Son nez est aquilin, un peu effilé par le bout, sa bouche petite, ses lèvres épaisses, surtout l'inférieure qu'on sait être la lèvre](#)

autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge.

Ajoutons l'harmonie d'un corps bien fait et la splendeur d'un cou grec d'une sveltesse incomparable. Ces charmes iront en se développant pendant quelques années ; et Sénac de Meilhan marquera celui qui survivra à tous les autres : Aucune femme ne portait mieux la tête qui était attachée de manière à ce que chacun de ses mouvements eût de la grâce et de la noblesse. Sa démarche noble et légère rappelait l'expression de Virgile : *Incessu patuit Dea*...

Pourquoi multiplier les citations ? Nous n'avons là que des paroles. Une beauté qui prend les cœurs est faite d'éléments très divers, où concourent la mobilité des traits et leur irrégularité même que seuls les portraits peints ou sculptés peuvent nous rendre. Interrogeons donc les artistes qui ont travaillé si nombreux pour la Reine. Si nous cherchons à connaître comment Marie-Antoinette voulait être vue, les tableaux célèbres de Mme Vigée-Le Brun nous suffisent ; cette aimable femme flatta généreusement sa souveraine, comme ses autres modèles, et plus encore, s'il est possible. Renseignés par ses seules toiles, nous ignorerions absolument les détails fâcheux, le front trop bombé, les yeux ronds et gros, la lèvre d'Autriche, que d'autres cependant nous ont conservés. Mais quelle est l'autorité de ces peintres véridiques ? Comment interprètent-ils une image qui a dû changer singulièrement, au cours des années, depuis la capricieuse dauphine choyée par Louis XV jusqu'à la souveraine aux prises avec la Révolution, qui retrouve en soi le sang de Marie-Thérèse et conquiert l'admiration de Mirabeau ?

Nous avons suivi jusqu'à présent ces transformations sur la trentaine d'images qu'utilisait déjà lord Ronald Gower¹. Si la publication de MM. Vuaflart et Henri Bourin était complète nous aurions plus de deux cents types originaux en peinture, sculpture, gravure, dessins². Cette profusion ne compliquerait-elle pas le problème au lieu de le simplifier ? L'enquête à laquelle ces érudits passionnés ont consacré tant d'années de leur vie leur a donné du moins l'occasion de découvertes charmantes. Grâce à eux, le dossier de l'Archiduchesse et de la Dauphine est à peu près définitif. C'est ainsi qu'une vingtaine de portraits d'enfance de l'archiduchesse Antonia a été retrouvée dans les palais impériaux d'Autriche. Elle figure parmi les nombreuses toiles où Marie-Thérèse a fait peindre sa brillante progéniture à tous les âges et qui témoigne de son orgueil maternel. Toutes, il est vrai, sont médiocres, et il faut attendre l'arrivée à Vienne de Ducreux pour rencontrer l'image qui ouvre de façon magistrale la précieuse iconographie.

Nous savons tous les détails de la mission remplie par cet habile pastelliste, le meilleur élève de La Tour, qui fut envoyé par le Roi à la cour de Vienne en 1769 pour en rapporter les traits de la princesse qu'il destinait à son petit-fils. Le récit se tire des pièces diplomatiques échangées entre le duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, et l'ambassadeur marquis de Durfort, du comte de Mercy, du

¹ Son *Iconographie de Marie-Antoinette* remonte à 1883. Le sujet s'est beaucoup enrichi ; j'ai fait connaître, pour ma part, six ou sept portraits importants.

² Leur admirable recueil, les portraits de Marie-Antoinette, devait comporter cinq volumes ainsi désignés : I *L'archiduchesse* ; II *La Dauphine* ; III *La Femme-Reine* ; IV *L'apogée* ; V *Les mauvais jours*. Les deux premiers seuls ont paru en 1909 et en 1910. La guerre a interrompu la publication dont les éléments seront, espérons-le, utilisés un jour.

prince de Starhemberg, du prince de Kaunitz, du baron Neny, secrétaire du cabinet de l'Impératrice. Grâce à ces témoignages, nous suivons jour par jour l'artiste dans ses travaux. Il arrive accompagné du [friseur](#) parisien qui vient embellir le front trop dégarni de la future dauphine. Ducreux se met aussitôt à l'œuvre, fait poser tour à tour devant ses crayons, archiducs et archiduchesses et enfin l'Impératrice elle-même, qui le comble de bontés, le fait travailler dans son cabinet de Schœnbrunn, visiblement enchantée d'avoir sous la main un bon artiste français pour révéler à son ami le roi de France les traits de tous les siens.

Le contentement n'est pas moindre à Versailles, à mesure qu'arrivent ces portraits. Seul, le plus impatiemment désiré se fait attendre. L'artiste a eu quelque difficulté pour celui de Marie-Antoinette qu'il a dû recommencer, son premier travail n'ayant pas satisfait l'Impératrice. Pressé par M. de Durfort, il est obligé d'emballer son châssis précipitamment, en bâclant la main et les accessoires, car le courrier de Vienne doit l'emporter le jour même. Enfin, Mercy écrit à Kaunitz le 18 mai 1769 : [Au lever d'hier, tous les assistants, ministres étrangers et courtisans, ont vu le portrait en question. Interrogé à ce sujet, j'ai donné à entendre que, si l'on en croit la rumeur publique, la réalité devait surpasser de beaucoup le portrait en beauté.](#)

L'ambassadeur exagérait un peu les perfections physiques de sa princesse. Il est vrai que Marie-Antoinette n'apparaîtra jamais plus jolie qu'en ce portrait présenté à Versailles ou dans la première étude de Ducreux rapportée par le peintre. Les lignes indécises de l'adolescence prêtent au visage une douceur que le temps effacera peu à peu. Malgré l'ingénuité de la bouche et du regard un peu myope, on devine une prochaine souveraine, dans cette façon fière de porter la tête qui contraste avec l'âge de l'enfant. Cette image historique prend un intérêt émouvant, encore qu'on puisse se défier du pastelliste qui travaillait sous les yeux d'une mère, pour faire connaître à sa future famille une petite fiancée lointaine.

L'interprétation de Ducreux domine l'iconographie de l'Archiduchesse ; celle de Drouais et de Duplessis tient la même place pour la Dauphine. Ceux-ci sont des artistes de sincérité et on peut les consulter avec confiance. Déjà les traits se précisent, la physionomie s'accentue, et il y apparaît quelque dureté. Faut-il dire qu'à manier ces images on s'inquiète de ce que va devenir, dans sa maturité, ce visage qui gardera intactes seulement la fraîcheur du teint et la limpidité délicate des yeux ?

Les contemporains, par bonheur, n'éprouvèrent rien de cette inquiétude. Une lettre inédite de la marquise de Durfort sur l'arrivée de l'Archiduchesse ne montre que leur admiration : [Toute la famille royale en raffole : le Roi en est enchanté et il m'a fait l'honneur de me dire qu'il la trouvait bien mieux que ses portraits... J'ai suivi avec bien de l'attention tous les mouvements de ce charmant enfant, et je n'en ai vu aucun qui ne mérite un éloge : élégance, noblesse, aisance et dignité dans son maintien, attentive et polie, je ne connais personne capable de soutenir un début avec autant de succès. Elle est à merveille avec le Roi, elle le caresse à propos. Ce soir, quand on lui a donné les présents de diamants, elle a sauté sur le portrait du Roi en bracelet, elle l'a mis en place du sien avec un sentiment et une grâce infinie... Elle a un charme dans ses manières qui nous tournera la tête ; je ne vous parle pas de sa figure, je la trouve charmante. Et voilà un portrait de main de femme qui vaut bien un portrait de main de maître.](#)



ÉTUDE POUR LE PORTRAIT DE LA DAUPHINE par DUPLESSIS

J.-S. DUPLESSIS, PEINTRE DE LA DAUPHINE

JULIE de Lespinasse écrit le 9 octobre 1774 : On est venu me proposer d'aller chez Duplessis. C'est un peintre de portraits qui sera à côté de Van Dyck. Je ne sais si vous avez vu le portrait de l'abbé Arnaud peint par lui. Mais, mon ami, ce qu'il faudra voir, c'est Gluck ; c'est un degré de vérité et de perfection qui est mieux et plus que la nature. Il y avait là des têtes toutes de caractères différents ; je n'ai jamais rien vu de beau et de vrai à ce point-là.

A cet enthousiasme s'associent tous les visiteurs de l'atelier du peintre et ceux des Salons du Louvre où il expose l'image des contemporains notoires. En son honneur, les critiques répètent le nom de Van Dyck, et précisément à l'occasion de ce portrait de Gluck — aujourd'hui à Vienne —, qui fut le principal morceau de son exposition de 1775. La jeune Reine qui aimait Gluck et s'entendait à soutenir sa gloire, s'était intéressée à ce tableau. Duplessis montrait en même temps le portrait de Louis XVI en buste qu'il aura souvent à répéter, celui du bon sculpteur Allegrain, d'autres encore, et le triomphe de l'année fut pour lui.

Diderot se vantait de l'avoir découvert. On rappelait avec admiration ses portraits de Marmontel, de l'abbé de Véri, de l'avocat Gerbier, de Mme Lenoir, et de quelques Provençaux de marque, comme l'abbé Arnaud, qui furent à Paris les premiers prôneurs de leur jeune compatriote. Sa vogue devint grande. L'École française n'abondait plus en bons portraitistes ; Tocqué et Drouais disparus, Duplessis, d'un commun accord, fut au premier rang ; et si Roslin le Suédois fit aussi bien que lui chatoyer les étoffes somptueuses, personne alors ne l'égalait pour la ressemblance, la vie du modèle, et cette intention de révéler des âmes qui atteste la vraie maîtrise.

Nogaret constate que l'Académie n'a pas d'homme plus célèbre pour le portrait. M. de Mercy écrit : C'est le meilleur peintre connu ici ; un nouvelliste l'appelle le roi du portrait. L'opinion des contemporains est ratifiée par la plus récente critique. Tout le monde aujourd'hui met Duplessis parmi les meilleurs portraitistes du XVIIIe siècle ; et notre ami André Michel l'a vengé de bien des oublis, en décrivant ses plus exquis portraits de femmes, Mme Lenoir et la Dame au livre de la galerie Lacaze. Il n'y a plus à découvrir Duplessis ; mais il faut avouer que l'on y a mis le temps. On aurait pu, au moins, se rappeler qu'il avait peint Marie-Antoinette, avant Mme Vigée-Lebrun et avec beaucoup plus de vérité.

Le portrait de Duplessis est un des plus sûrs qu'on ait fait d'elle. Je possède l'étude de la tête peinte à Versailles ; on a aussi la toile achevée dans l'atelier et une reproduction en tapisserie tissée aux Gobelins. Marie-Antoinette, encore dauphine, a dix-sept ans ; elle n'a pu accorder que quelques heures à l'artiste ; mais, expert à saisir la ressemblance, il eut assez de temps pour fixer une inoubliable image. Les yeux à fleur de tête, le front trop découvert, la lèvre autrichienne, son pinceau fidèle a tout dit ; il indique également la ligne du cou, longue et pure, le blond poudré des cheveux, le bleu caressant des regards, qui sont avec la fraîcheur du teint, les éléments de la beauté future de la reine.

C'est peut-être à ce travail de Duplessis que se rapporte le joli billet de la Dauphine à Marie-Thérèse (15 août 1773) : [On me peint actuellement ; il est bien vrai que les peintres n'ont pas encore attrapé ma ressemblance ; je donnerais de bon cœur tout mon bien à celui qui pourrait exprimer dans mon portrait la joie que j'aurais à revoir ma chère maman](#). Duplessis fut choisi par M. de Mercy pour peindre le portrait de la jeune reine destiné à l'impératrice. Ce travail semble perdu ; mais il ne donna point satisfaction à Vienne ; Marie-Thérèse trouva le visage de sa fille [trop raccourci et sa parure peu avantageuse](#). L'ambassadeur, défendant son choix, assure que le portrait [a été travaillé par le meilleur peintre, le seul au moins qui ait le plus approché de la vraisemblance de la reine](#).

Des trois grands peintres que la Provence a donnés à l'art français, Joseph Vernet, Fragonard et Duplessis, le dernier est resté longtemps sans biographe. Du livre que lui a consacré M. Jules Belleudy, on garde le sentiment d'une grande injustice de la destinée envers Joseph-Siffred Duplessis. Ce n'est pas seulement la postérité qui l'a maltraité ; il le fut durant sa vie entière. Ses débuts à Carpentras, sa ville natale, sont longs et pénibles. Vaillamment il va s'instruire à Rome, où il vit d'un travail au jour le jour, et Vernet qui le rencontre à Tivoli, son chevalet planté devant le temple de la Sibylle, survient à point pour lui prêter quelques baïoques, qui l'empêchent de mourir de faim. C'est un timide, qui n'ose jamais solliciter. Décidé à tenter le sort dans la capitale, il se fait connaître très lentement de l'entrepreneuse coterie du Comtat, qui brille à Paris et qui s'annexe, presque malgré lui, cet homme de talent. Sa gaucherie l'empêche de tirer parti de son appel à la Cour, des séances chez le Roi, chez Monsieur, chez la duchesse de Chartres, de la bienveillance de M. et Mme Necker, dont il peint les beaux portraits de Coppet, de l'amitié que lui témoigne ce grand honnête homme, le comte d'Angiviller ; qui pourrait faire sa fortune et qui s'y emploie.

Il travaille difficilement, n'achevant guère qu'une douzaine de portraits par an, de ces terribles portraits de gens de cour, qui torturent le peintre par leurs inexactitudes, leurs retards, leurs exigences. Il gagne de l'argent, certes, car la plupart de ses toiles sont payées de mille à trois mille livres ; mais cet argent ne lui reste point ; il a la mauvaise chance de le placer, par deux fois, entre les mains de grands seigneurs qui font faillite. Il donne dans les inventions, ce qui est une mauvaise aventure pour un artiste. Ses vues sont curieuses, ses intuitions justes ; il prévoit l'utilisation du caoutchouc, et veut en importer pour perfectionner les mannequins d'atelier ; il travaille sur les laques, sur la garance, sur l'outremer, et de toutes ces recherches ne tire aucun profit. La Révolution achève sa ruine, à l'heure où la vieillesse est venue, en même temps que la misère.

Comme il a rendu des services, à Carpentras, pour l'inventaire des objets d'art du district, le ministre Benezech le comprend dans la liste du [conservatoire](#) du musée de Versailles, avec le peintre Durameau, le sculpteur Roland et l'architecte Leroi. Ce musée spécial de l'Ecole française, formé alors des anciens dépôts de la Couronne, de tableaux provenant des églises et d'objets saisis chez les émigrés, sera dissous vers la fin de l'Empire ; ses morceaux principaux se retrouvent au Louvre, et il n'a aucun rapport avec le grand musée historique, créé plus tard dans le château de Louis XIV. Il a servi à conserver bien des œuvres qui risquaient d'être détruites. Duplessis a participé activement au sauvetage. Il a restauré en grand nombre les toiles que le musée recevait, après tant de déménagements révolutionnaires, dans un état lamentable ; beaucoup, dit-il, [étaient presque à l'agonie](#).

Vers le milieu de l'an VII, il changea de service et les marbres des jardins lui furent confiés. C'était moins un emploi qu'une retraite qu'on lui donnait. Cependant, consciencieux jusqu'au bout, il tenait à se rendre utile. Il inventait une méthode inoffensive pour nettoyer les marbres, toujours menacés sous nos climats : mais il voulait travailler sans livrer sa formule à l'indiscrétion des bureaux ; il entra hardiment en lutte avec eux et avec l'Institut, qui recherchait de son côté un procédé analogue. Malade, hémiplégique et ne pouvant se rendre à Paris, il écrivait, pour défendre son bon droit et les nobles marbres de Versailles, qui s'altéraient chaque hiver sous ses yeux. Pendant des années, il multiplia les rapports au ministère de l'intérieur, sollicita des enquêtes, poussa des plaintes souvent éloquentes, qui s'étouffèrent dans le silence des cartons. Nous avons tout le dossier : c'est un édifiant monument de l'obstination administrative.

On ne fit taire le vieil artiste qu'en lui retirant ses fonctions. Un préfet, ami des arts, obtint pour lui une maigre pension, dont il ne profita guère. Il s'éteignit en 1802, presque octogénaire, à quelques pas de ce château où trente ans auparavant, dans les petits appartements de la Dauphine, une Marie-Antoinette insouciant avait posé pour lui.

MESDAMES TANTES

QUELQUES-UNES des salles installées, au début de ce siècle, au rez-de-chaussée de Versailles ont repris dans le public leur nom d'autrefois, celui d'appartement de Mesdames. Elles ont été habitées par les trois filles de Louis XV qui survécurent sous Louis XVI, et en dernier lieu, par Mesdames Adélaïde et Victoire, la paisible Sophie étant morte en 1782. La chambre la plus vaste, qui donne à la fois sur la terrasse du Parterre d'eau et sur le Parterre du Nord, a conservé sa magnifique corniche et des panneaux de bois sculpté échappés aux destructions de Louis-Philippe. C'était le salon commun de Madame Adélaïde et de Madame Victoire. Une heureuse fortune a permis d'y placer les grands portraits en pied des deux princesses par Mme Labille-Guiard.

L'excellente artiste, qui fut, pourrait-on dire, la Vigée-Lebrun de Mesdames et la rivale, dans l'opinion, du peintre de Marie-Antoinette, exposa ces toiles aux Salons de 1787 et de 1789. Elles sont ici singulièrement évocatrices. Les tantes de Louis XVI, avec leur grand air de filles de France, regardent par les fenêtres l'horizon qui leur fut familier ; elles semblent attendre les visiteurs qui viennent leur apporter les racontars de Versailles, les mettre au courant des intrigues, déchirer pour leur joie de vieilles filles la réputation des jeunes duchesses, flatter leurs manies de préséance et exploiter les restes d'un crédit qui s'emploie pour les courtisans de leur solitude.

C'est là qu'aux premiers jours du règne, alors que ce crédit était encore intact, se trama la petite conspiration dévote qui imposa à un neveu docile et embarrassé le conseil et le choix ministériel de M. de Maurepas. C'est là que Louis XVI venait chercher des avis chez ses bonnes tantes et les trouva si souvent indignées des modes nouvelles, des folles coiffures, des plumes et des aigrettes, qui faisaient l'amusement de la Reine. C'est là que s'agitèrent les fiévreuses ambitions de la dame d'honneur de Madame Adélaïde, Mme de Narbonne, qui eût sacrifié la France à la fortune d'un fils et à la vanité de sa maîtresse. C'est là que cette princesse, qui détestait en Choiseul le destructeur des Jésuites et en Marie-Antoinette le gage de la politique de Choiseul, jeta pour les premières fois aux échos de Versailles la perfide appellation de [l'Autrichienne](#), qui devait sonner si souvent aux oreilles de sa malheureuse nièce et l'accompagner à l'échafaud.

Ces chambres gaies, aux boiseries claires, aux larges baies lumineuses, ont entendu les pires médisances et vu se préparer les méchancetés les plus dangereuses. Le comte de Provence, qui en prit sa part, le racontait plus tard avec repentir, de sa plume royale, et ce coin du Château, quand il revint le visiter, lui suggérait sans doute quelques remords. Vers la fin du règne, Mesdames cessèrent peu à peu d'y résider. Elles habitaient de préférence l'Ermitage de Versailles, que le roi leur avait donné, et surtout cet admirable Bellevue, d'où avaient fui devant elles les mythologies trop nues de Boucher et les élégances de Mme de Pompadour. Dans ses souvenirs d'enfance, Mme de Boigne gardait une vision fort nette de Madame Adélaïde : [Je la vois encore avec sa grande taille sèche, sa robe violette](#) — c'était l'uniforme de Bellevue — [à plis, son bonnet à papillon, et deux grandes dents, les seules qui lui restassent.](#) Elle

avait été jolie, mais à cette époque elle était bien laide et me paraissait telle. Le pinceau de Mme Guiard néglige les deux dents, mais ajoute hardiment un nez rouge et un teint couperosé. On retrouve le bonnet à papillon ; mais la princesse est en robe d'apparat, de velours rouge, ouverte sur une jupe de soie gris perle brodée de fleurs d'or, et sa grande taille sèche lui donne un air majestueux, que l'artiste a su rendre aussi parfaitement que l'embonpoint aimable de la bonne Victoire, se promenant dans le parc de Bellevue au pied d'une statue de l'Amitié.

Ce portrait de Madame Adélaïde regorge d'accessoires et d'emblèmes. A gauche, sur un tabouret de cour, un rouleau de musique rappelle l'excellente élève du sieur Caron de Beaumarchais ; à droite, un chevalet drapé soutient un médaillon, où se détachent en bas-relief bronzé les profils de Louis XV, de Marie Leczinska et du Dauphin. La princesse, qui est supposée les avoir peints elle-même, y a mis cette mention : Leur image est encore le charme de ma vie. Elle tient d'une main le crayon qui les fait revivre, et de l'autre, le mouchoir qui l'aide à les pleurer. On remarque à peine un bas-relief de pierre discrètement placé entre les colonnes du fond. Il représente cependant une émouvante scène : un malade est sur son lit, entouré de médecins, et l'un d'eux paraît repousser trois femmes, qui refusent de se retirer. C'est la dernière maladie de Louis XV que le peintre a voulu rappeler avec le courage de ses filles, qui s'obstinèrent à le soigner jusqu'à la fin, malgré le péril évident. Mesdames, écrivait un témoin, qui n'ont jamais eu la petite vérole, qui ne sont plus jeunes et dont la santé est habituellement mauvaises, sont toutes trois dans la chambre, assises près de son lit et sous ses rideaux... Tout le monde leur fait à ce sujet les plus fortes représentations ; on leur a dit que c'était plus que d'exposer leur vie, que c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de remplir ce pieux devoir. Cinquante personnes eurent la petite vérole dans le château, plusieurs moururent, et les trois filles de Louis XV furent en grand danger. De cet acte de dévouement filial, accompli sans ostentation et par devoir chrétien, nul ne sut gré aux princesses, d'abord parce qu'elles n'avaient pas su se rendre populaires et puis parce que le Roi n'était plus aimé ; rien de ce qu'on pouvait faire pour lui, dit le duc de Liancourt, n'avait droit d'intéresser le public.

Il faut cependant rappeler cet épisode, qui fut l'acte héroïque de la vie de Mesdames, parce qu'on est trop porté à les juger avec sévérité pour leurs défauts de caractère et leurs ingérences fâcheuses. Médiocrement nées pour inspirer la sympathie, elles ont droit à quelque justice, et lorsqu'on les étudie de plus près, par exemple dans leur correspondance familière, on s'aperçoit qu'elles eurent un fond de bonté et une amitié fidèle, qu'elles vécurent entre elles en parfaite union, surent faire la charité avec largesse et s'occupèrent sagement d'œuvres bienfaisantes. Sans les ambitions tracassières qui dévorèrent l'âme ardente et mal utilisée d'Adélaïde, elles auraient pu faire revivre à Versailles les vertus de la bonne Marie Leczinska.

Celle des sœurs qui porta ces vertus parmi les austérités du cloître laissa plus d'une fois paraître dans une vie sainte l'impétuosité du sang des Bourbons. Ce relief de sa nature n'est pas pour diminuer l'intérêt qu'inspire Madame Louise, et la jolie enfant en panier de dentelles, qui joue avec des fleurs dans le tableau de Nattier, devait faire grande figure à Saint-Denis, sous sa robe humiliée de Carmélite. Elle avait quitté la Cour par une de ces soudaines résolutions qui ne peuvent être inspirées que par une grande piété ou par un esprit vif et ardent que les petits moyens ne satisfont pas. Cette heure sublime manque à la vie de ses sœurs. Pour elles, l'existence de Versailles, et plus tard de Bellevue, fut trop facile, trop confortable, trop pleine de repas succulents et de délectables

confitures. Toutes ces princesses pourraient disparaître de l'histoire, sans qu'on s'aperçût de leur absence.

Elles avaient longtemps encombré la Cour, et y avaient toujours paru trop nombreuses. Comme elles étaient sept en 1736, occupant une infinité de femmes et de domestiques, le cardinal de Fleury, par mesure d'économie, décida qu'on enverrait les quatre dernières faire leur éducation dans un couvent lointain. Madame Sixième, comme on, disait alors, non sans dédain, mourut à Fontevrault ; les trois autres revinrent, douze ans plus tard. Malgré leurs [maisons](#), qui coûtèrent fort cher, elles n'ajoutaient à la Cour de leur père que peu d'éclat. Elles étaient d'un établissement difficile ; celle qui désirait le plus se marier était aussi la plus exigeante ; mettant très haut son titre de fille de France, elle dut s'en contenter jusqu'à la fin. Il n'a peut-être manqué à Madame Adélaïde qu'un mari pour devenir une grande princesse. La seule des sœurs qui fut épousée, l'aînée, Élisabeth, mériterait presque un tel renom. Mariée à l'infant Don Philippe, elle reparut plusieurs fois en France, afin de servir les intérêts d'un époux qu'elle aima avec dévouement et pour qui elle obtint, faute de mieux, le duché de Parme, lors du traité d'Aix-la-Chapelle. Elle rêva pour lui successivement Milan, la Pologne, les Pays-Bas, les Deux-Siciles, jusqu'au trône d'Espagne. Son extraordinaire ténacité dans l'intrigue politique se heurta à l'apathie de son père, dont elle était pourtant la préférée, et finit par se briser contre l'hostilité de Choiseul. La petite vérole enleva [Madame Infante](#) à Versailles même, au milieu de ses dernières déceptions. Elle était digne d'une destinée meilleure ; elle avait plus que ses sœurs du sang de Henri IV et des qualités viriles d'ambition et de courage.

Le Musée de Versailles présente au complet l'abondante iconographie de ces princesses. Celle qu'elles doivent à Nattier est devenue célèbre. Me permettra-t-on de rappeler que j'ai introduit jadis la lumière dans l'obscur fouillis des attributions ? Sur les murs du nouveau musée, les filles de Louis XV se montrent à tous les âges, depuis les portraits enfantins de Gobert. On y voit à regret comment les jolies Flore et les Diane adolescentes de Nattier, d'un charme si délicat, deviennent peu à peu les sèches dames fardées de Drouais, puis les vieilles filles revêches de Heinsius. Cette manie qu'avaient Mesdames de se faire peindre sans cesse nous a valu du moins quelques chefs-d'œuvre du portrait. On se rappelle les admirables bustes de Houdon. Réjouissons-nous que leur existence si peu occupée leur ait permis de poser à loisir devant les peintres et les sculpteurs.

Leur vie, qui avait été trop paisible, la Révolution prit soin de la bouleverser et d'accumuler, dans les dernières années des survivantes, les plus pénibles épreuves. Leur historien, Casimir Stryienski, en a conté les dramatiques épisodes. En 1789 et 1790, Mesdames Adélaïde et Victoire sont demeurées en leur château de Bellevue. Malgré les troubles du royaume, elles ne songeraient pas à quitter la France, mais la constitution civile du clergé les atteint dans leurs habitudes religieuses. Louis XVI les autorise à aller à Rome ; leur départ, le 19 février 1791, soulève des discussions à l'Assemblée, de petites émeutes sur leur chemin. Elles arrivent cependant en Italie, sont reçues à Turin par le comte d'Artois et leur nièce Clotilde, devenue princesse de Piémont ; à Parme, par leur neveu Ferdinand ; à Rome, par leur ami le cardinal de Bernis. Ce sont quelques moments de répit, peu à peu assombris par les tragiques nouvelles. Après la mort du Roi, de la Reine, de Madame Élisabeth, elles attendent vainement de la Providence le châtement des Jacobins ; voici que [ces brigands](#) envahissent l'Italie et semblent se mettre à les poursuivre. Obligées de quitter Rome, réfugiées à

Caserte, elles fuient devant les armées républicaines. En plein décembre de 1798, par le froid, le vent et la neige, au milieu d'inquiétudes continues, elles errent à travers la Pouille, avec quelques serviteurs fidèles, cherchant à gagner la côte, puis à prendre la mer. Cet embarquement pour Trieste, où elles iront mourir, est toute une aventure.

Les pauvres princesses ont de la résignation, mais aussi de la décision et du sang-froid ; le malheur, en les frappant, a trempé leur âme. Les dernières lettres qu'on a d'elles leur font honneur. L'affection pour leur famille éprouvée y paraît avec sincérité ; il n'y a plus trace de rivalités, de dissensions, d'aigreur ; la souffrance commune a tout effacé. La vaillance de Marie-Antoinette, dès les premiers moments difficiles, a éveillé l'admiration des vieilles tantes, et ses malheurs leur arrachent des larmes. En août 1793, alors que les événements de Toulon et de Lyon permettaient d'espérer la contre-révolution, elles apprirent que la Reine avait été transportée à la Conciergerie et Madame Adélaïde écrivait : Ah ! quelles nouvelles de Paris ! et pourquoi notre bonheur, et les sujets d'espérer dans les nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur que nous avons, est-il troublé par les horreurs qu'on exerce contre cette malheureuse reine ? Quel courage et quelle fermeté elle a montrés ! Comme elle a parlé à tous ces gueux ! Qu'elle est grande dans son malheur ! Ce n'est pas la première fois que nous le voyons, et *si le tout avait dépendu d'elle !* On dit que sa fermeté en a imposé tellement que c'est ce qui fait qu'ils n'ont pas osé encore l'interroger et commencer son procès. Dieu la tire de là ; elle le mérite bien !



MADAME ADÉLAÏDE, peinture de Mme LABILLE-GUYARD

JOSEPH II ET MARIE-ANTOINETTE

Ni l'opinion, ni la Reine, au printemps de 1777, ne se méprirent sur les intentions de l'Empereur Joseph II, quand on sut qu'il ferait, au cours de son fameux voyage d'études, un séjour assez prolongé à Paris. Marie-Antoinette ne doutait pas que ce grand frère ne vînt pour la morigéner. Le public, de son côté, assurait qu'elle le serait sur plusieurs points. Joseph II devait, disait-on, l'arracher à ces parties de pharaon bruyantes, indécentes, où il lui arrivait de perdre cinq cents louis en une soirée et où l'on surprenait les femmes de son entourage à jouer [sans exactitude](#) ; il allait la faire renoncer à l'usage des cabriolets à l'anglaise, qui l'emportaient en de folles promenades, à la chasse, aux courses de chevaux, au bois de Boulogne ; il se proposerait de lui montrer le ridicule de ces plumes démesurées surmontant l'échafaudage des coiffures, dont Léonard et ses émules fournissaient alors les plus extra- vagants modèles ; il lui indiquerait même le péril qu'offraient, pour sa réputation, ces bals de l'Opéra, où l'entraînaient ses jeunes beaux-frères, qui n'y menaient point leurs femmes.

Toutes ces petites histoires, facilement grossies, couraient l'Europe, car les ambassadeurs ne manquaient pas de les recueillir. Les dépêches du comte de Viry à Turin, par exemple, signalent à mainte reprise [le caractère de légèreté et d'inconséquence de la Reine](#), le calcul de ses entours pour [favoriser sa dissipation et ses plaisirs](#). — [Les entrées familières qu'elle donne dans ses cabinets à une troupe de jeunes gens, qui ne sont connus que par leur légèreté et leur étourderie, excitent de plus en plus le mécontentement des grands de la Cour, et en général de toute la Nation](#). L'envoyé de Sardaigne note successivement la faveur trop marquée d'un Lauzun, d'un Besenval, d'un duc de Coigny, [qui a des entrées à de certaines heures](#) ; il ne craint pas de signaler les couplets odieux qui circulent, les propos scandaleux, [que la légèreté de la conduite de la Reine suffit pour autoriser](#). Presque tous ses collègues disent comme lui, et le bruit général qui s'établit fait, à Vienne, le tourment de Marie-Thérèse. Elle gronde [cette charmante Reine](#), qui va toujours sans le Roi, [avec tout ce qui est de plus mauvais à Paris et de plus jeune](#) ; elle n'apprend plus de France, dit-elle, que [des choses affligeantes](#), et elle écrit à l'archiduc Ferdinand au mois d'avril de cette année, à propos de cette frivolité invétérée : [Je ne me flatte plus du changement](#).

L'Empereur avait accepté la mission de s'informer exactement de la conduite de sa sœur et de juger des transformations survenues dans son caractère. Il entraînait dans ce dessein plus de politique que d'affection. Si la cour de Vienne était aussi préoccupée, c'est que la popularité de la Reine était liée aux intérêts de l'alliance existant entre les deux maisons ; il importait au plus haut point que son autorité morale ne fût pas amoindrie par sa faute. Sous l'incognito respecté de tous, le [comte de Falkenstein](#) vit beaucoup de choses qu'on eût aimé lui cacher. Il se rendit compte aussi que tout n'allait pas au mieux dans le ménage royal, où le mari dédaigné passait aisément au second plan. Il n'hésita pas à formuler ses reproches ; après avoir affecté d'abord de les prendre en riant, la petite Reine dut en reconnaître la justesse.

Quatre jours après son arrivée à Paris, l'Empereur eut avec sa sœur son premier entretien intime, qu'il aborda à sa façon directe et décidée. Ce, fut à Trianon, où s'achevait alors le jardin anglais, propice aux causeries intimes. Le 22 avril, écrit Mercy à Marie-Thérèse, la Reine conduisit son auguste frère à Trianon. Ils y dînèrent sans autre suite que la comtesse de Mailly, dame d'atours, et la duchesse de Duras, dame du palais. Après le dîner, l'Empereur et la Reine se promenèrent seuls dans les jardins, où ils eurent une longue conversation. Le monarque reprit les objets essentiels relatifs à la Reine et dont elle lui avait parlé elle-même. Il développa ses réflexions, fit un tableau frappant de la position de la Reine, des écueils qui l'environnaient, de la facilité avec laquelle elle s'y laissait entraîner par l'appât trompeur des dissipations. Il lui en présenta les conséquences infaillibles et effrayantes pour l'avenir. Dans ce chapitre furent compris les articles de la négligence envers le Roi, des sociétés de la Reine, de l'abandon de toute occupation sérieuse et de la passion pour le jeu. L'Empereur, prenant le ton de la sensibilité, mit une mesure si juste à ses remontrances qu'elles n'effarouchèrent aucunement la Reine. Cette princesse lui fit des aveux plus étendus sur le Roi, sur ses entours ; elle convint des raisons de l'Empereur, en mettant cette restriction qu'il viendrait un temps où elle suivrait de si bons avis. La Reine esquiva sans doute plus d'une difficulté en cette première causerie ; elle défendit avec vivacité Mme de Polignac, à propos de qui il eût été facile de l'embarrasser ; elle n'abandonna que la princesse de Lamballe, qu'elle n'aimait déjà plus et qu'elle était au repentir, déclara-t-elle, d'avoir nommée surintendante de sa maison. On aimerait connaître le banc, l'allée, le pavillon, où s'échangèrent ces confidences fraternelles.

Il ne semble pas que l'impérial censeur des mœurs de Versailles ait critiqué les amusements inoffensifs de Trianon. Une fête y fut donnée, le 13 mai, en son honneur. Après avoir visité Bellevue dans la matinée, il vint dîner à Trianon avec la Reine ; M. de Mercy y était invité pour l'après-midi, avec les comtes de Belgiojoso, de Colloredo et de Cobenzl. Nous y arrivâmes, raconte-t-il, à cinq heures ; on se promena dans les jardins, où il y eut différents petits spectacles amusants. Madame et Mme la comtesse d'Artois s'y trouvaient, mais avec une suite très bornée. On passa dans les cabinets de la Reine, où l'on attendit l'arrivée du Roi, qui vint avec Monsieur et une suite assez nombreuse en hommes. Madame Sophie et Madame Elisabeth arrivèrent en même temps. On soupa à neuf heures ; on se rendit à dix heures et demie au spectacle, qui dura près de deux heures. On y montra à l'Empereur la Comédie-Française, la troupe italienne et les danseuses de l'Opéra. Il jugea la fête bien ordonnée, apprécia la gaieté du Roi, ses attentions un peu lourdes, mais bien intentionnées, enfin les grâces que la Reine y déploya envers un chacun. C'est le lendemain que ce grand curieux, au cours de ses visites aux environs de Paris, alla voir le pavillon de Louveciennes et conversa, dans le jardin, avec Mme du Barry, rencontre qui donna matière aux gazettes. A son retour par Versailles, l'Empereur eut un entretien particulier avec le Roi, qui lui fit de nouvelles confidences sur son état de mariage. Les conseils spéciaux que Joseph se permit de donner à son beau-frère, et qui furent suivis, intéressaient de fort près l'avenir de la Maison de France.

Le 30 mai fut la journée des adieux, à Versailles. Après avoir passé chez MM. de Maurepas et de Vergennes, l'Empereur resta avec le Roi et la Reine jusqu'à l'heure du salut. En sortant de la chapelle, il fit, seul avec la Reine, une promenade d'une heure dans les jardins. L'ambassadeur les suivait avec une dame du palais et deux valets de pied ; au retour dans les cabinets, il fut admis

à leur dernière conversation et, en quelque façon, pris comme témoin des promesses que cette princesse fit de suivre les avis de son auguste frère. La famille royale se réunit pour souper chez Madame. Entre onze heures et minuit, le voyageur embrassa le Roi avec émotion, lui recommanda le bonheur de sa sœur, et celle-ci se fit violence pour cacher l'excès de son attendrissement. Le comte de Falkenstein rentra à son hôtel garni, prit quelques heures de repos sur son lit de camp, et partit à l'aurore pour retrouver sa suite à Saint-Germain. La Reine, qui avait voulu trop prendre sur elle pour faire bonne contenance, eut le même soir des convulsions de nerfs assez violentes... Elle voulut passer la journée dans la solitude et elle se fit suivre au Petit-Trianon par la princesse de Lamballe, la comtesse Jules de Polignac et une seule dame du palais. Une lettre de l'Impératrice y arriva fort à point : Le contenu de cette lettre la satisfait et la calma infiniment.

Sa réponse, quelques jours après, était remplie des promesses faites à son frère : J'avouerai à ma chère maman qu'il m'a donné une chose que je lui ai bien demandée et qui m'a fait le plus grand plaisir ; c'est des conseils par écrit qu'il m'a laissés. Cela fait ma lecture principale dans le moment présent. Le morceau littéraire de l'Empereur philosophe était trop filandreux, trop déclamatoire pour être bien efficace ; quand elle le sut par cœur, Marie-Antoinette s'empressa de l'oublier et fut ressaisie par le tourbillon.

Plus tard, après la mort de l'Impératrice, Joseph II revint à Versailles, pour huit jours, croyant pouvoir reprendre son rôle de mentor. Mais il trouva une jeune femme en défiance, un peu piquée d'orgueil et n'acceptant ses avis nouveaux qu'avec l'intention de les négliger.

Il reste du premier voyage un très franc témoignage de Joseph II. Écrivant à l'archiduc Léopold, il juge leur sœur d'un ton dégagé et sans illusion ; du moins, sur un point essentiel, lui rend-il un hommage qu'il faut retenir : La Reine est une jolie femme ; mais c'est une tête à vent, qui est entraînée toute la journée à courir de dissipation en dissipation, parmi lesquelles il n'y en a que de très licites... Elle ne pense qu'à s'amuser. Elle ne sent rien pour le Roi. Sa vertu est intacte ; elle est même austère par caractère... C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, qui a un fond d'honnêteté et de vertu. Ces lignes sont significatives : on voit qu'il y avait eu quelques inquiétudes à la cour de Vienne.



L'EMPEREUR JOSEPH II, peinture de DROUAIS

LE TÉMOIGNAGE DE Mme DE LA TOUR-DU-PIN

QU'IL est fâcheux de n'avoir ni journal, ni mémoires d'une dame de la Maison de Marie-Antoinette ! Une femme de ce temps, avertie, spirituelle, sachant voir et raconter, au fait des étiquettes et des usages, nous livrerait des renseignements nécessaires, des anecdotes vraiment instructives. Nous y apprendrions sur le caractère de la Reine, sa vie, ses [entours](#), tout ce que les autres récits taisent ou défigurent. Quel texte historique vaudrait la déposition d'un témoin si bien placé, sur des mœurs dont la Révolution devait tout détruire ? Pour un tel trésor, je donnerais volontiers la moitié des Liaisons et toute l'*Histoire philosophique des Deux Indes*. Un de ces bibliographes qui s'en tiennent aux titres nous renverra peut-être aux *Mémoires de la comtesse d'Adhémar*, qui fut du service de la Reine ; mais ce n'est qu'une des compilations les plus médiocres d'une époque qui en a foisonné, avant et après 1830. Si Mme d'Adhémar a écrit des souvenirs authentiques, il n'en est point passé une ligne dans les quatre volumes, sans intérêt d'aucune sorte, qu'on a publiés sous son nom.

Voici cependant une partie de notre désir exaucée. On a mis en librairie les mémoires de la marquise de La Tour-du-Pin, qui fut, dans sa jeunesse, sous le nom de comtesse de Gouvernet, dame du Palais de Marie-Antoinette. Les privilégiés qui avaient lu une édition de famille, tirée à quelques exemplaires, regrettaient qu'un aussi précieux morceau restât presque inutilisable pour l'histoire. L'auteur est la fille d'Arthur Dillon, colonel-propriétaire du régiment irlandais de ce nom, plus tard général de la République, guillotiné en 1794 ; elle devint à dix-sept ans la belle-fille du comte de La Tour-du-Pin, qui fut ministre de la guerre de Louis XVI, du 4 août 1789 au 15 novembre 1790, et qui mourut aussi [révolutionnairement](#). Son mari, M. de Gouvernet, brillant officier de la guerre d'Amérique, puis ministre du roi à La Haye, fut menacé par la Terreur, traqué pendant des mois dans la région de Bordeaux, où il s'était réfugié, sauvé enfin par Mme Tallien, qui procura au ménage le faux passeport nécessaire pour quitter la France.

Leur vie de fermiers aux Etats-Unis, leur retour accidenté en 1796, leurs relations avec les régimes nouveaux, l'administration de M. de La Tour-du-Pin comme préfet de l'Empire à Bruxelles et à Amiens, son ralliement inévitable aux Bourbons en 1814, tels sont les principaux épisodes de ces récits, un peu alourdis çà et là par des affaires privées, mais qui ont le mérite pourtant de nous faire connaître les préoccupations, les discussions, les soucis d'argent de tant de familles de cette époque orageuse. Émigrée ou préfète de Napoléon, Mme de la Tour-du-Pin nous apparaît partout comme une vaillante et droite créature, ayant supporté gaiement les pires peines aux côtés d'un mari qu'elle aimait, ne gardant point rancune à ses heures de misère ni de complaisance démesurée aux flatteuses vanités de ses jours de splendeur. Elle est sincère et ne cherche point à s'arranger un beau rôle ; il lui suffit d'être une grande dame et de s'en souvenir. Sa mémoire est sûre et précise, sa bonne foi certaine. On peut chez elle recueillir quelques pages qui font apparaître Marie-Antoinette.

La mère de Lucie Dillon, fille d'un pair d'Angleterre, avait occupé à Versailles la place qui fut accordée à sa fille après son mariage. C'était une fort jolie femme, douce et très courtisée. On lui donnait pour amant le prince de Guéménée, comme son ami le comte de Fersen passait pour être celui de la reine ; Mme de La Tour-du-Pin dit ces choses avec simplicité, sans s'émouvoir, et défend mollement l'honneur de sa mère. N'avoue-t-elle pas que ses jeunes années ont assisté [aux conversations les plus libres](#) et qu'elle a été témoin de tout ce qui aurait dû lui gâter l'esprit, lui pervertir le cœur et détruire en elle toute idée de morale et de religion ? C'était dans la maison de l'archevêque de Narbonne, son oncle, [où toutes les règles de la religion étaient journellement violées](#) ; l'enfant y était élevée entre un prélat sans mœurs et une grand'mère violente et méchante, qui tenait sous le joug sa chère maman.

Marie-Antoinette prit en goût la jeune femme ; elle [se laissait toujours séduire par tout ce qui était brillant](#) ; Mme Dillon était à la mode ; elle devait par cela seul entrer dans sa maison. Ce fut, entre Marie-Antoinette et sa nouvelle dame du Palais, une de ces liaisons d'amitié tendre, qui prenaient les caractères de la passion et qui ménagèrent tant de déceptions à la trop sensible souveraine. Cette fois, ce fut la mort qui les sépara. Mme de La Tour-du-Pin évoque toute une société en quelques lignes : [Ma mère fut fort soignée dans ses derniers moments. La Reine vint la voir et tous les jours un piqueur ou un page était envoyé de Versailles pour prendre de ses nouvelles... mais personne ne parla de sacrements, ni de lui faire voir un prêtre. A peine avais-je appris mon catéchisme. Il n'y avait pas de chapelain dans cette maison d'un archevêque...](#) Ce qui suit n'a pas moins d'amertume : [Ah ! que les choses tristes s'oublient vite à la Cour ! La Reine avait pleuré ma mère pendant vingt-quatre heures ; puis, le surlendemain de sa mort, elle témoigna le désir d'aller à la Comédie française. La duchesse de Duras, de semaine ce jour-là, lui dit : *Votre Majesté ferait mieux d'aller à l'Opéra, car en passant devant Saint-Sulpice elle rencontrerait l'enterrement de Mme Dillon.*](#) Marie-Antoinette sentit la leçon et resta à Versailles ; mais la jeune fille n'oublia jamais le récit fait devant elle et dont elle grossissait évidemment l'importance dans sa conscience ingénue.

Le jour où elle fut [présentée](#) à Sa Majesté, au moment de son mariage, elle y pensait avec une certaine violence : [J'avais l'intuition que la Reine allait jouer une scène d'attendrissement, et je savais qu'elle n'avait regretté ma mère qu'un seul jour. Mon cœur tout entier se révoltait à la seule pensée de l'obligation où j'allais me trouver de jouer dans mon intérêt un rôle dans cette scène combinée...](#) Je me trouvai en présence de la Reine sans savoir comment j'étais entrée. Elle m'embrassa et je lui baisai la main. Elle me fit asseoir à côté d'elle et m'adressa mille questions sur mon éducation, sur mes talents, etc. Mais, malgré l'effort prodigieux que je faisais, je restais sans voix pour répondre. Enfin, voyant de grosses larmes couler de mes yeux, mon embarras finit par l'apitoyer et elle causa avec mon oncle et Mme d'Hénin.

Cet épisode de la [présentation](#), toujours capital dans la vie d'une femme, est une des pages qu'on consultera avec intérêt sur les étiquettes de la Cour, parmi d'autres où l'on voit fonctionner le service des dames du Palais et se dérouler la vie royale à Versailles. Plusieurs scènes se passent dans la chambre de la Reine et mettent en relief certains traits de sa nature. Elle approchait de trente-cinq ans et conservait encore alors quelques petites jalousies de femme. Elle avait un très beau teint et beaucoup d'éclat, et se montrait un peu jalouse de celles des jeunes femmes qui apportaient au grand jour de midi un teint de dix-sept ans, plus éclatant que le sien. Le mien était du nombre. Un jour, en passant dans la

porte, la duchesse de Duras, qui me protégeait beaucoup me dit à l'oreille : *Ne vous mettez pas en face des fenêtres*. Je compris la recommandation et me le tins pour dit à l'avenir.

Marie-Antoinette était cependant d'un caractère bienveillant. Elle avait pour ses dames des bontés continuelles et les plus délicates attentions. Elle dispensait celles qui étaient grosses de l'accompagner à la messe, de crainte qu'elles ne glissent sur le parquet. *Quand il y avait beaucoup de monde dans sa chambre, la Reine, toujours prévenante, me disait en passant d'aller m'asseoir dans le salon de jeu, pour m'épargner la fatigue de rester trop longtemps sur mes jambes*. Ses grâces sont incomparables. Elle les déploie pour dire ses bonjours individuels à tout son cercle, pour lancer *d'un bout de la chambre à l'autre de ces compliments à brûle-pourpoint* qui font rougir la jeunesse et l'emplissent d'orgueil. Rien n'est plus joli que de la voir rencontrer le Roi dans la galerie, le dimanche, quand tout le monde se rend à la chapelle en habit de cour ; elle s'avance vers lui *avec un air charmant, bienveillant et respectueux*. Elle suit les appartements assez lentement pour dire un mot en passant aux nombreux courtisans qui font la haie, ménageant avec art ses sourires et des signes de tête. Au retour, elle s'arrête un quart d'heure ainsi que le Roi pour parler aux dames venues de Paris, celles que les jeunes impertinentes de la Cour appellent les *traîneuses*, parce qu'elles ont les jupes de leurs grands habits trop longues et qu'elles ne savent pas jeter avec élégance leur bas de robe sur un côté du panier.

La Reine avait depuis longtemps cessé de railler ces ridicules. Elle sentait grandir l'antipathie de ses sujets et en souffrait sans savoir y porter remède. Pendant le rigoureux hiver qui précéda les Etats Généraux, ses charités, comme celles du Roi, restaient inconnues du public : *Tout entière livrée à la famille Polignac, elle ne venait plus au spectacle à Paris ; le peuple ne voyait jamais ni elle, ni ses enfants ; le Roi, de son côté, ne se laissait jamais apercevoir*.

Quand on les aperçoit, dans une audience solennelle, c'est quelquefois plus fâcheux encore. A la Saint-Louis de 1789, M. Bailly et toute la municipalité de la capitale viennent, selon l'usage, saluer la Reine. Elle est froissée de voir que le maire n'a pas mis un genou en terre, comme il l'eût fait les années précédentes. Mais lorsque La Fayette paraît avec son état-major de la garde nationale, elle ne peut dissimuler son irritation. La jeune bru du ministre de la guerre est présente, avec toute la maison : *La Reine rougit et je vis que son émotion était extrême*. Elle balbutia quelques mots d'une voix tremblante et leur fit le signe de tête qui les congédiait. Ils s'en allèrent fort mécontents d'elle, comme je le sus depuis, car cette malheureuse princesse ne mesurait jamais l'importance de la circonstance où elle se trouvait ; elle se laissait aller au mouvement quelle éprouvait sans en calculer la conséquence. Ces officiers de la garde nationale, qu'un mot gracieux eût gagnés, se retirèrent de mauvaise humeur et répandirent leur mécontentement dans Paris...

La Reine avait à Paris ses loges à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, à la Comédie italienne. Elle accordait la faveur de les occuper *à six ou huit femmes des plus jeunes de son Palais*, et ce détail explique la célèbre composition de Moreau, *la Dame du Palais de la reine*, où l'on voit une femme de cour en grand habit s'exposer dans une loge à l'admiration des spectateurs. Mme de La Tour-du-Pin profitait souvent des loges de la Reine. Mais celle-ci, en arrivant à Paris après le 6 octobre, les rendit avec ostentation, renonçant désormais à paraître au spectacle ou à y envoyer ses dames : *Ce mouvement de dépit bien naturel, mais*

fort maladroit, acheva d'indisposer les Parisiens. Plus tard, à la Fête de la Fédération, la dame du Palais notera une fois de plus que sa maîtresse ne sait pas dominer ses sentiments, même quand il serait urgent de s'y résoudre : Je me trouvais sur le passage de la Reine, et accoutumée depuis longtemps aux impressions de son visage, je vis qu'elle se faisait grande violence pour cacher sa mauvaise humeur, sans y parvenir néanmoins assez pour son intérêt et pour celui du Roi.

Un jugement général est esquissé par Mme de La Tour-du-Pin. Marie-Antoinette, dit-elle, ne connaissait pas les ménagements ou ne voulait pas les employer. Elle témoignait ouvertement de l'humeur à ceux dont la présence lui déplaisait. En se laissant aller ainsi à des mouvements dont elle ne calculait pas les conséquences, elle nuisait aux intérêts du Roi. Douée d'un grand courage, elle avait fort peu d'esprit, aucune adresse et surtout une défiance toujours mal placée envers ceux qui étaient le plus disposés à la servir.

Tel était le sentiment de toute une société qui entourait le trône et lui était dévouée. Il faut rappeler, pour être juste, que Marie-Antoinette appartenait à cette race d'êtres nobles que le malheur instruit et parvient à grandir. Les dernières années et les suprêmes épreuves feront d'elle une femme très différente de celle que les témoins de Versailles nous présentent. Celle que révèlent ses lettres à Barnave, par exemple, eût étonné singulièrement Mme de La Tour-du-Pin, qui, avec les souvenirs de sa vingtième année, se permettait de la juger sans appel.

LES SOUVENIRS DU COMTE D'ESPINCHAL

J'AI feuilleté maintes fois, à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, les souvenirs du comte d'Espinchal. Ils forment une trentaine de petits carnets, d'écriture régulière et serrée, et contiennent non seulement le journal quotidien de l'auteur, mais de nombreux mémoires mis au net, des études politiques ou de simples compilations de documents. M. Ernest d'Hauterive en a tiré un vivant [journal d'émigration](#) des années 1789 à 1793 ; c'est toute l'histoire de cette période contée, au jour le jour, par un témoin avisé, probe, sévère sur son information, et qui, au surplus, n'a pas été sans jouer un rôle.

Joseph-Thomas d'Espinchal, né en 1748 au château de Blesle, appartenait à une des meilleures maisons auvergnates. On connaît, au XVII^e siècle, un terrible d'Espinchal féodal attardé, qui eut à rendre compte de ses méfaits devant la juridiction royale des [Grands jours d'Auvergne](#). Les mœurs de la rude province s'étaient adoucies au temps du nôtre. Par sa mère, née Chavagnac, il était cousin de La Fayette, et cette parenté lui parut pénible quand les événements révolutionnaires les jetèrent avec violence dans des partis opposés. Son père, jadis page de Louis XV, colonel du régiment de cavalerie de son nom, avait obtenu pour ce fils unique un brevet de la Petite-Écurie. Élevé à Versailles, premier page du Roi, puis capitaine dans le régiment des dragons de la Reine, colonel à son tour en 1774, le jeune d'Espinchal, joignit de bonne heure à sa carrière une vie mondaine non moins remplie. Suivant une habitude assez répandue alors, il quittait sa garnison pendant tout le semestre d'hiver pour vivre à Paris et à Versailles ; il finit même par abandonner entièrement le service pour passer l'été dans ses terres et le reste du temps dans la capitale.

Il était marié, depuis 1772, à Louise-Gabrielle de Gaucourt, alliance assez honorable pour qu'il notât en ses carnets que sa femme et son beau-frère, le marquis de Gaucourt, étaient [issus de Raoul de Gaucourt, grand-maître de la maison du roi Charles VII](#) (voyez Moréri). Les fils nés de ce mariage devaient faire leurs premières armes aux côtés du père, dans les compagnies d'Auvergne de l'armée de Condé, et l'un d'eux, Hippolyte, prendre part plus tard aux campagnes de l'Empire. Celui-ci réalisa, dans sa vie, une partie du rêve paternel, car il est facile de voir que M. d'Espinchal, nourri aux traditions de la noblesse militaire, chercha toujours une occasion de se distinguer par les armes. Il lui était réservé de ne survivre que par ses écrits et de faire figure en son temps surtout par ses qualités de mondain et sa notoriété de [nouvelliste](#).

Le comte d'Espinchal tenait à Paris, à la Cour, et dans le cercle des Condé, à Chantilly, où il fréquentait de préférence, une place que personne n'eût songé à lui disputer. D'un caractère extrêmement sociable, aimant le monde et tous les mondes, curieux de tout voir et de tout savoir, ce gentilhomme était l'informateur le plus sûr et le plus consulté. On le savait instruit toujours le premier d'un mariage, d'une mort, d'une intrigue d'amour, des affaires de coulisse ou de ministère, et, dès qu'on avait besoin d'un renseignement sur quoi que ce fût, [il fallait le demander à d'Espinchal](#). Ce rôle, dont il tirait lui-même plus de plaisir que de vanité, l'obligeait à connaître une prodigieuse quantité de gens. Mme Vigée-Lebrun assure qu'il ne pouvait marcher dans la rue [sans saluer](#)

quelqu'un à chaque pas, et cela depuis le grand seigneur jusqu'au garçon de théâtre, depuis la duchesse jusqu'à la grisette et la fille entretenue. On était certain, ajoute-t-elle, de le voir dans les promenades, aux courses de chevaux, au Salon, et, le soir, à deux ou trois spectacles. Je n'ai vraiment jamais su quel temps il prenait pour se reposer et même pour dormir, car il passait presque toutes ses nuits dans les bals. A l'Opéra, comme à la Comédie-Française, le comte savait à qui appartenaient toutes les loges ; on le voyait se les faire ouvrir l'une après l'autre, pour une courte visite, le temps d'apprendre quelques nouvelles de plus.

Un tel homme, plus au fait de mille choses que ne l'était le lieutenant de police, aurait pu brouiller bien des ménages, causer bien des ruptures et nuire à beaucoup d'intérêts. Mais, s'il aimait à causer, le comte d'Espinchal savait aussi se taire. Il n'abusa jamais des mystères qu'il arrivait à découvrir ; et peut-être s'amusait-il de l'effroi qu'inspiraient à tant de personnes les notes qu'il prenait chaque soir, au su de tous. Quand il mourut à Massiac, en 1823, retiré dans ses terres du Cantal et maire de sa commune, beaucoup de gens, paraît-il, souhaitèrent qu'il eût brûlé ces fameux papiers. Il les avait mis au net, au contraire, dans ses loisirs de vieillesse, et les indiscretions n'y manquent point. Mais, dans les parties qu'on a publiées, peu de choses sont inquiétantes pour les familles citées à l'index des noms ; du moins n'y trouve-t-on aucun scandale encore inédit, après les révélations excessives sur cette époque, dont la littérature des mémoires nous a déjà comblés. En revanche, c'est un témoignage historique tout neuf sur l'état d'esprit de cette partie de la noblesse, qui commença la première émigration.

Le comte d'Espinchal s'était sérieusement occupé des affaires publiques et avait pris une part agissante en Auvergne à la préparation des États Généraux. Il les raconte de façon piquante, en écrivant de Clermont à Mme du Barry, qui tient pour Necker. Mais s'il plaisante sa vieille amie des illusions qu'elle garde sur son Genevois et s'il mêle aux nouvelles politiques les gaillardises d'usage, on sent déjà qu'il prend chaudement à cœur les intérêts de son ordre et qu'il envisage avec une inquiétude clairvoyante l'ébranlement que subit l'institution royale. Il annonce les batailleuses dispositions de l'assemblée de la sénéchaussée de Riom : Nos illustres pasteurs, nos scientifiques curés viennent de se liguier avec les illustres du Tiers des villes ; ils vont endoctriner nos simples campagnards, et ce qui viendra de cette méprisable noblesse ou de l'ignorant haut clergé ne sera pas même écouté. D'après cela, vous croyez que ces deux mille citoyens entachés de ces anciens privilèges, d'autant plus absurdes qu'ils font partie de la monarchie, vont tout abandonner, tout céder. Point du tout : nos nobles Auvergnats n'entendent pas de cette oreille-là ; ils veulent rester nobles et sont prêts à vilipender leurs confrères, qui voudraient leur prêcher cette doctrine nouvelle....

Il retrouve dans la capitale ces aboyeurs des villes, qui troublent sa province et ces traîtres à leur ordre, dont son cousin La Fayette est le plus dangereux. Nommé parmi les douze commissaires chargés de rédiger le cahier de la noblesse de Paris, il suit attentivement, à Versailles, les délibérations des Etats, et voit se former avec horreur, dans la chambre de la noblesse, cette coupable minorité qui s'oppose à toutes les délibérations importantes, met des entraves à tout et correspond avec les chefs du parti révolutionnaire de l'ordre du Tiers. Homme de cour, d'Espinchal est un des intimes de la duchesse de Polignac, chez qui se tient le rendez-vous des bons députés de la noblesse, c'est-à-dire de ceux qui flétrissent avec lui l'hypocrisie du scélérat Necker. De telles dispositions

expliquent assez qu'il date de la réunion des trois ordres [la perte totale de la noblesse et même de la monarchie](#).

Après la prise de la Bastille, il est mûr pour l'émigration. Il quitte Chantilly avec le prince de Condé, le lendemain du départ précipité du comte d'Artois et des Polignac. Cette [société Polignac](#), dont il partage les sentiments et qu'il a en amitié, il la retrouvera aux étapes du voyage de ses princes en Suisse, puis à Turin, où il fera un long séjour plein d'observations amusantes sur la vie piémontaise. Ses jugements sur son entourage ne nous intéressent pas moins. Parmi les jolies émigrées courant l'Italie est la comtesse de Polastron, que les assiduités du comte d'Artois n'ont plus à compromettre. A la Cour très sévère de son beau-père le roi de Sardaigne, le prince doit être prudent : [Le séjour de Mme de Polastron](#), écrit d'Espinchal, [ferait un mauvais effet s'il se prolongeait longtemps](#). Mais l'amour excuse tout. Soyons indulgents pour cette faiblesse. Elle fut toujours celle des plus grands cœurs et surtout de nos meilleurs rois. Charles VII, Louis XII, François Ier, le bon roi Henri IV, Louis XIV, tous ont aimé et n'ont pas été moins grands... Si le cœur de Louis XVI eût été sensible à l'amour, je ne doute pas que sa couronne fût intacte. Il faut citer ces fâcheux badinages, pour mesurer la légèreté avec laquelle s'évalent devant l'étranger les pires mœurs françaises du temps.

On croit, d'ailleurs, ne faire hors du royaume qu'une simple promenade d'agrément. Le ton change plus tard, quand les grands malheurs sont venus, alors que le retour en France est impossible et qu'il faut combattre la Révolution déchaînée. Pendant que les princes réunissent à Coblenz les compagnies de noblesse, qui s'arment pour passer la frontière du mauvais côté, d'Espinchal, arrivé des premiers au rendez-vous, et prenant au sérieux les devoirs de guerre, a beaucoup moins d'indulgence pour le frère de Louis XVI et ses familiers : [La maison de Mme de Polastron donnant sur la place de la Résidence et sur la promenade](#), et M. le comte d'Artois étant sans cesse à la fenêtre avec ses familiers courtisans, des milliers de gentilshommes sont journellement témoins de ce pénible spectacle... Tout cela fait le plus grand tort au prince dont nous avons fait notre idole...

Les amusements et le tourbillon de Spa sont aussi un déplorable spectacle : [A voir le nombre de nos étourdis à la suite de toutes les belles, à leur gaieté](#), on dirait que notre triste patrie jouit de la plus profonde tranquillité, que notre souverain et son infortunée compagne jouissent d'une heureuse liberté. Il semble que Versailles les attend pour reprendre leur manège ordinaire. On croirait que leur fortune est intacte, que tous leurs parents mènent une vie paisible et ne sont pas journellement exposés sous le couteau des assassins. Enfin, je retrouve ici la foule incorrigible de nos insolents de cour. Je les retrouve tels que je les avais laissés peu avant de sortir de France, et si nos malheurs viennent à augmenter, ils n'en changeront pas davantage.

M. d'Espinchal n'est pas moins incorrigible, à sa manière. Fidèlement attaché à la mauvaise fortune de ses princes, dont il nous conte tous les déboires, il n'a jamais arrêté sa pensée sur les fautes qu'ils ont commises. Il reste étroitement muré dans ses colères de 89, et persiste à invectiver [les grands coupables de la première assemblée](#), les tièdes et les constitutionnels, seuls auteurs de tout le mal. La moindre injure est qu'ils sont [d'ingrats et plats personnages](#), mais plusieurs sont traités de [monstres](#) et de [scélérats](#), et l'on se demande ce qui reste à dire de Robespierre. Les [dames démocrates](#) qui les ont soutenus, une duchesse du Chatelet, une comtesse de La Châtre, et cette fille de Necker

l'atroce ambassadrice de Suède, sont le sujet de portraits féroces, où se ramassent les racontars des salons royalistes. Les nobles qui ont émigré sans empressement, ou qui rejoignent trop tard l'armée des princes, se voient épluchés à leur arrivée et humiliés de toutes les façons. Montlosier, par exemple, a eu le tort d'écrire sur le système des deux Chambres, dont le nom seul excite la fermentation à Coblenz, et il a fréquenté à Paris des hommes aussi compromis que Mallet du Pan et Malouet ; on le force à se disculper dans une assemblée générale de la coalition d'Auvergne et à avouer publiquement les fautes de sa plume, auxquelles son cœur ne participe point...

On est tenté de sourire de ces pitoyables coteries ; mais on ne sourit plus quand on voit ces gentilshommes, tous doués de bravoure à défaut d'intelligence politique, se mettre en selle follement pour aller délivrer leur Roi, accepter, dans un absurde esprit de sacrifice, l'humiliation de servir sous les ordres de l'étranger, expier, après Valmy, leurs coupables illusions par les cruelles étapes de la retraite de l'Argonne, désarmer dans le désespoir, vendre à vil prix les chevaux et les équipements réunis avec tant de peine, et commencer une lutte épuisante contre la misère et contre l'exil. Les caractères se révèlent en de telles épreuves, et quelques émigrés, comme d'Espinhal, s'y montrent grandis. Aucun témoignage plus précis que ses mémoires, sur l'ancienne noblesse, ses préjugés, son point d'honneur, l'erreur de ses derniers efforts ; nulle part on ne voit mieux vivre, se glorifier et se détruire cette race, dont Vigny pouvait dire qu'elle est morte socialement depuis 1789.

LES SCULPTEURS DE MARIE-ANTOINETTE : BOIZOT ET HOUDON

DE cette grande abondance de portraits peints, gravés et sculptés de Marie-Antoinette, en est-il un seul qui nous satisfasse pleinement ? Quel grand artiste a su rendre son vrai caractère et faire sentir ses charmes, sans exagérer la flatterie ? Ses peintres ne contentent point notre curiosité, et l'aimable Vigée-Le Brun moins qu'aucun autre. La sculpture, quand elle est d'un maître, atteint plus aisément que la peinture à la révélation intégrale d'un modèle ; mais, là encore, la Reine ne semblait pas avoir été parfaitement servie.

Pour s'en tenir aux grands bustes, les seuls dont nous traitons ici, on a celui du vieux Lemoyne, envoyé par Louis XV à Vienne en 1771, qui n'est que le portrait d'un enfant, puis le biscuit de grandeur nature, anonyme jusqu'à ce jour, conservé à Trianon et à Versailles ; mais rien dans cette charmante jeune femme, hier encore dauphine, n'annonce la séduction d'une brillante souveraine. Voici enfin, pour clore la courte liste, le marbre de Lecomte, de 1783, regardé comme le buste le plus important de Marie-Antoinette et le dernier, mais qui a toute la froideur sans âme de l'effigie officielle. Le public ne possède pas autre chose, et on ne lui a pas fait connaître d'autres ouvrages.

Il y aurait pourtant à retrouver ceux de Boizot, qui furent exposés aux Salons de 1775 et de 1781 et que l'on a cru perdus. Il est difficile de penser que de tels ouvrages aient disparu sans laisser de traces. Il faudrait aussi savoir si Houdon, dont on a plusieurs fois parlé en vain à propos de Marie-Antoinette, n'a pas tenté de fixer son image, qui serait le chef-d'œuvre attendu. En présence des confusions accumulées, j'ai essayé d'apporter un peu de lumière.

I — BOIZOT

Louis-Simon Boizot est parfaitement qualifié pour nous renseigner sur les traits de la Reine. Ce n'est qu'un sculpteur de second rang, mais peut-être sa notoriété eût-elle égalé celle de Pajou, si la meilleure part de son activité n'eût été absorbée par la petite sculpture. Fils d'un peintre des Gobelins, né à la Manufacture en 1743, élève de Michel-Ange Slodtz comme Houdon, il suivit de près son camarade à Rome, où ils obtinrent ensemble leurs premiers succès. Boizot fut désigné par la faveur d'une femme de goût, Mme du Barry, pour diriger les ateliers de sculpture à la Manufacture royale de Sèvres. Ce rôle laborieux, rempli avant lui par Falconet, retarda son entrée à l'Académie, où il ne fut reçu qu'en 1778. Il a exposé cependant aux Salons d'une façon régulière ; on y vit ses bustes de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de l'empereur Joseph II, ceux de Joseph Vernet, de Hailé, de Mme Chalgrin, de Necker, les grands ouvrages des fonts baptismaux de Saint-Sulpice, enfin la statue de Racine exécutée pour le Roi en 1787, et qui décore de nos jours une salle de l'Institut.

La Révolution trouva en lui un adepte enthousiaste. Il présida la Société républicaine des Arts et tint une place importante dans la Commission des Monuments. Mais il ne put se plier aisément à l'esthétique étroitement classique que l'époque faisait prévaloir, et se vit retirer, en 1800, par le ministre Lucien Bonaparte, la direction des travaux de Sèvres, sous le prétexte [qu'il avait vieilli et ne voulait pas se mettre au goût moderne](#). L'artiste témoignait cette année même de l'injustice de ses contemporains en exposant les quatre grands bas-reliefs historiques destinés au Monument du général Hoche, aujourd'hui au Musée de Versailles — escalier des Princes —. Les ressources de la technique, déjà oubliée, du XVIIIe, y sont mises, d'une façon inattendue, au service de la gloire militaire des temps nouveaux. Les travaux de Boizot pour la fontaine de la place du Chatelet et pour la Colonne de la Grande Armée montrent qu'il avait fini par s'adapter au goût de l'Empire, lorsqu'il mourut à Paris en 1809.

C'est à Sèvres, où le catalogue des biscuits porte son nom à chaque ligne, que fut donné le meilleur de sa production. Il y prodigua son effort assidu, [à raison de vingt modèles par an et pendant trente ans](#). Des centaines d'admirables morceaux attestent sa fécondité originale. Il se joue avec aisance dans la composition mythologique, la scène d'histoire ou le portrait. La sûreté de son goût se prouverait, à mon avis, par la seule façon d'interpréter les sujets à succès de la peinture du moment, *la Marchande d'amours* de Vien, *la Cruche cassée* de Greuze, d'autres encore, où le motif gagne souvent en noblesse à cette transposition ; et telle allégorie qui a inspiré Fragonard, comme *le Larcin* ou *le Sacrifice de la Rose*, n'a rien perdu de sa grâce voluptueuse en traversant l'imagination du sculpteur.

Ses fonctions de Sèvres mirent l'artiste en relations directes avec la famille royale et lui permirent d'approcher Louis XVI et aussi Marie-Antoinette, dont il devait reproduire les traits plus d'une fois. La première œuvre qu'il leur dédia fut cet [Autel Royal](#) composé à l'occasion de l'avènement, et qui groupe les jeunes souverains, drapés à l'antique, la couronne sur la tête, ayant chacun la main posée sur la boule fleurdelysée. Malgré la petitesse des personnages, la ressemblance est serrée avec soin. Par la suite, Boizot put étudier davantage Leurs Majestés, lors de visites qui n'étaient point rares à leurs [bonnes gens de Sèvres](#). Elles lui savaient gré de commémorer par ses allégories les mariages des princes du sang ou la naissance des enfants royaux, et d'avoir toujours des compositions prêtes pour les dons aux cours étrangères, comme la toilette offerte à la Comtesse du Nord ou le surtout du [Parnasse](#) destiné à Catherine II.

Le Roi et la Reine voyaient Boizot mieux encore, à Versailles même, au temps de l'exposition annuelle des produits de Sèvres. Elle se faisait au moment de Noël dans les petits appartements du Roi, qu'on débarrassait à la mi-décembre, et qui restaient jusqu'à l'Épiphanie à la disposition des artistes de la Manufacture. Pendant quinze jours, la famille royale et toute la Cour y faisaient leurs achats, et c'était une occasion de mettre en valeur les ouvrages nouveaux des ateliers, parmi lesquels le biscuit tenait toujours une place importante. Louis XVI aimait à aider au déballage, et cassait souvent, en riant, de précieux morceaux ; Marie-Antoinette s'intéressait également à cette aimable exposition, où Boizot put chaque année étudier son visage dans le mouvement de la vie.

Le premier buste que Boizot fit d'elle obtint un grand succès au Salon de 1775. Le livret ne le décrit pas, l'objet ayant été apporté au Louvre après l'ouverture ; mais le critique des *Mémoires Secrets* en donne une savoureuse description : [Depuis quelques jours, on a placé à côté du buste du Roi — par Pajou — son](#)

auguste compagne. Cette apparition a surpris merveilleusement le public qui ne s'y attendait pas. Il est revenu autour de ce chef-d'œuvre de M. Boizot. Sa Majesté est représentée en Diane. Rien de plus naïf, de plus fin et de plus noble en même temps que la tête. Elle est grandement drapée, sans que cet accessoire diminue la légèreté et le svelte (sic) de la figure, que l'on soupçonne du moins par le col bien élancé, par les épaules tombant avec grâce, par une gorge de la plus aimable proportion et par une sorte de vivacité répandue dans cet ensemble qui, à ne regarder que le haut du buste, ferait volontiers croire qu'il va marcher.

Chaque mot de ce texte enthousiaste s'applique à un plâtre où la jeune Reine est représentée ceinte de la peau de tigre, qui sert d'attribut conventionnel à la Diane chasseresse des portraits du temps, sur une simple chemise fixée à l'épaule nue. Une abondante chevelure retombe en boucles et en tresses ; au-dessus du front se voit encore la trace du croissant qui s'y trouvait fixé¹.

Cette identification permet de reconnaître sans difficulté le buste vainement cherché, que les ateliers de Sèvres exécutèrent d'après le modèle de leur directeur. C'est le biscuit en pâte tendre de grandeur nature, conservé à Trianon, qui a été retrouvé en débris en 1858 et reconstitué à Sèvres. Il sert de modèle depuis lors à ceux qu'on n'a pas cessé d'y fabriquer. Un autre exemplaire ancien, celui de Versailles, à peine moins précieux, s'en distingue par d'insignifiantes variantes et passe pour provenir de l'atelier de Gross établi dans l'île Saint-Louis.

L'attribution du modèle à Pajou ne remonte pas plus haut que le règne de Napoléon III et ne tient qu'à une fantaisie de Feuillet de Conches, amateur sans autorité, quoique fort écouté aux Tuileries, où l'impératrice Eugénie s'était vivement intéressée à la découverte de l'image brisée de la Reine. M. Émile Bourgeois a institué sur ces divers points une démonstration de la plus entière évidence. On a été moins heureux dans un essai d'attribution à Lemoyne. Le buste, en effet, ne représente pas la Dauphine, mais la jeune Reine. Les traits sont aussi formés que dans le médaillon en bas-relief, placé dans les nouvelles salles de Versailles et dont l'inscription mentionne la qualité de la Reine de France, avec la date de 1774. Lemoyne, en 1774, était septuagénaire et n'exposait plus depuis trois ans ; au reste, son buste de Vienne indique une interprétation des traits de Marie-Antoinette fort différente de celle de nos deux biscuits. C'est à Boizot qu'il faut rendre l'image populaire déjà retirée à Pajou.

On peut l'établir avec assurance par la comparaison avec le plâtre de la Reine en Diane. Si la disposition des cheveux est autre, l'identité du masque est complète ; l'artiste n'a fait qu'un arrangement pour l'atelier de Sèvres ; même le manteau d'hermine, librement drapé sur la poitrine découverte, n'est pas sans rappeler la fourrure portée par la jeune chasseresse. C'est encore à Boizot que revient le délicieux buste de biscuit de petite dimension jadis exposé à Trianon, maintenant dans les cabinets de la Reine à Versailles. Ce n'est qu'un arrangement du précédent. Ainsi peu à peu se fait la lumière sur des objets précieux, dont l'origine a été fort controversée, et qui retrouvent leur place chronologique dans cette difficile iconographie.

Ces observations s'appuient sur le témoignage ordinairement décisif des estampes contemporaines. En 1774, Voyez l'aîné a gravé en pendants une Marie-

¹ Ce buste, autrefois chez le comte de La Ferrière, au château de la Brierre, n'est pas connu du public ; Albert Vuaflart l'a cependant identifié. J'ignorais son travail quand je suis arrivé à la même conclusion que lui ; mais la démonstration qu'il a faite m'évite de m'attarder à une question aussi bien résolue.

Antoinette et un Louis XVI dans tout l'éclat de la souveraineté, comme l'annonce le *Mercure*, et d'après les modèles du sieur Boizot, qui sont au cabinet du Roi ; et c'est un buste semblable au nôtre qui, pour la Reine, a servi de modèle au graveur ; il y a mieux ; la propre sœur du sculpteur, Marie-Louise-Adélaïde Boizot, buriniste d'un certain talent, a publié, avec la date de 1775, un profil de Marie-Antoinette regardant à droite, que la lettre dit *dessiné par L.-S. Boizot* et qui est exactement le profil de nos bustes.

Marie-Antoinette dut être enchantée des travaux de Boizot. On peut le conclure des ordres donnés à Sèvres et aussi de celui que reçut l'artiste en 1777, pendant le voyage de l'empereur Joseph II, d'exécuter pour elle le buste de son auguste frère. Elle ordonnait, comme pendant, celui de Louis XVI. M. d'Angiviller régularisa par exception cette commande directe et paya, pour chaque buste, 4.000 livres, compris l'exécution de fort beaux piédestaux en forme de colonne cannelée, de bois peint et doré. La Reine les plaça à Trianon et, continuant à s'intéresser à Boizot, ne voulut point d'autre sculpteur que lui lorsqu'il fut question de faire d'elle un buste officiel, pour le Département des Affaires étrangères.

Les traces de cette image, exposée au Salon de 1781, se sont perdues, et on les a cherchées jusqu'à présent dans les plus fausses directions. Les renseignements contemporains sont insignifiants et le public paraît s'être, montré, .Cette fois, assez dédaigneux. Un des rares critiques qui mentionne le marbre est Diderot, dans le dernier Salon qu'il ait écrit : *Ce buste est mesquin de forme, les yeux faits sans esprit ; quelques détails à louer*. Malgré cette condamnation sommaire, on va voir que l'œuvre de Boizot mérite une place plus qu'honorable dans l'iconographie de la Reine.

Légèrement tournée à droite, le visage s'encadre des boucles de la chevelure que surmonte un édifice assez compliqué formé d'un diadème, où s'incrustent des perles et une fleur de lys, une rose avec son feuillage, et d'un large nœud de ruban qui retombe fort bas en arrière. La Reine porte le grand habit et son corsage est entouré d'un rang de grosses perles fixé par une volumineuse pierre, où se suspend une seconde pierre taillée en poire. Le manteau d'hermine fleurdelisé est relevé à l'épaule droite par une cordelière, comme dans le buste de Lecomte, et achève de donner à cette image son caractère officiel.

Ce caractère est moins apparent dans la gravure qu'en a faite Mlle Boizot, en 1781, et qui représente cette fois le profil de la Reine regardant à gauche. Le manteau d'hermine a disparu, le buste n'étant pris qu'à la hauteur des épaules ; mais tous les autres détails, moins la rose, sont exactement gardés. La coiffure est la même, le ruban se noue et descend de la même façon, et le diadème si caractéristique est identique dans le buste et dans la gravure. Celle-ci porte l'indication : *Dessiné par L.-S. Boizot, sculpteur du Roy* ; elle constitue, pour qui connaît les habitudes des graveurs de portrait de l'époque, une attestation irrécusable.

Quoique la conservation du buste, commandé pour les Affaires étrangères, n'ait jamais été signalée, on le rencontre à plusieurs exemplaires. Il y en a même un en bronze au Musée de l'Ermitage. Aucun de ces bustes n'est signé. L'original

paraît être le très beau marbre, de l'exécution la plus fine, que possède le baron Édouard de Rothschild et qui avait paru digne d'être attribué à Houdon¹.

Ce buste de 1781 a précédé de deux ans celui de Lecomte, exposé au Salon de 1783, comme [appartenant à l'abbé de Vermond](#), lecteur de la Reine, et qui n'a pas d'autre histoire. D'une élégance froide et convenue, l'ouvrage de Lecomte ne saurait être préféré au précédent. C'est cependant, de nos jours, le buste de Marie-Antoinette le plus répandu, et celui qu'on a reproduit le plus souvent et sous toutes les formes. C'est sa présence au Musée de Versailles qui a assuré sa popularité. Tout le monde l'a vu dans la Salle des Gardes de la Reine, où M. de Miomandre défendit sur le seuil, au péril de sa vie, le matin du 10 octobre, sa Reine, et fut assommé et laissé pour mort au travers de la porte.

II — HOUDON

S'il y a plusieurs bustes de Boizot, il n'y en a qu'un de Houdon. On s'étonnait que le maître par excellence du portrait sculpté, qui a laissé, des princesses de son temps et de Louis XVI lui-même, des effigies impérissables, n'eût jamais exécuté celle de la Reine. Lorsque Houdon rédigeait de sa main en 1785, à la veille de son départ pour l'Amérique, la liste de ses travaux, il ne comptait point encore sa souveraine parmi ses modèles. On voulait voir dans ce silence une preuve qu'elle n'avait jamais posé devant lui. L'œuvre existe cependant, postérieure au voyage d'Amérique, et son apparition suffit à effacer toutes les autres images de la Reine.

Le marbre qui reparaît au jour n'apporte pas à vrai dire un document tout à fait ignoré. Un biscuit anonyme, échappé par miracle aux destructions officielles de la Révolution, gardait le souvenir de ce chef-d'œuvre. Cette pièce a servi de modèle aux tirages modernes de Sèvres, et les Ateliers de la Manufacture y attachent le nom incertain de Wogmuller ou Wengmuller et la désignation [Marie-Antoinette drapée](#). L'unique exemplaire ancien est à Versailles ; biscuit allemand, a-t-on dit ; biscuit parisien, dit-on plus volontiers ; le problème importe peu pour la solution du nôtre. On y a cherché le Boizot de 1781 et même celui de 1775, mais ni l'âge du modèle, ni le style du morceau ne concordent, et le type de Boizot, désormais identifié, est fort différent.

Quelque pure que soit cette image, combien le marbre en relève la noblesse. Chaque détail de l'exposition, les chairs, les étoffes, les cheveux, les yeux, attestent tour à tour le ciseau qui a sculpté Madame Adélaïde et Madame Victoire et le caractère général de l'œuvre en fait le digne pendant du Louis XVI de Versailles. Marie-Antoinette n'est pas aussi jeune que dans les bustes de Boizot et de Lecomte ; elle paraît avoir trente ans, ce qui correspond au moment où

¹ Je ne connais que par des photographies celui qui se trouvait à Pétrograd, dans une collection d'objets d'art français rapportés de son ambassade à Paris par le prince Kourakine. D'après les papiers de famille, ce marbre, qui diffère de celui de la collection Édouard de Rothschild par un travail de détail moins soigné, aurait été donné par Marie-Antoinette elle-même, à l'occasion du voyage fait en France par le Grand-Duc héritier de Russie, plus tard Paul Ier, pendant lequel le prince Kourakine accompagnait le comte et la comtesse du Nord. La tradition s'est conservée en Russie, que l'œuvre était d'un artiste de la Manufacture de Sèvres, ce qui nous ramène au nom de Boizot.

l'artiste a pu l'exécuter. Elle est dans l'éclat d'une beauté qui se fanera bien vite, avec les grands chagrins, qui ont commencé. La majesté tient à sa façon de porter la tête, de diriger le regard, de tourner vers la gauche son col élancé. Sur un ample corsage décolleté, moulant la poitrine et laissant voir à peine la dentelle de la chemise, s'enroule une draperie qui emboîte les bras à la manière favorite du sculpteur. A cette simplicité s'oppose la complication de la coiffure. Les beaux cheveux sont relevés sur le front par un diadème, et noués à l'arrière par un fil de perle et un ruban ; leur flot forme un catogan et des boucles tombantes le long du cou. A lutter avec l'art de Léonard, coiffeur de la Reine, Houdon a pris son plaisir de bon ouvrier.

L'âme surtout, comme dans tous ses ouvrages, transparait dans le marbre et le fait vivre. C'est une Marie-Antoinette dont l'air impérieux n'est pas dépourvu de charme, mais chez qui la bouche dédaigneuse, marquant sobrement la lèvre autrichienne, semble prête à la colère comme au sourire. Le bas du visage, qui fut toujours vigoureux et qu'a renforcé l'âge, indique nettement la volonté. Le petit biscuit, où peu de détails diffèrent du marbre, atténue cependant celui-ci et rajeunit ainsi quelque peu le modèle. Houdon n'a pas triché avec la vérité et, de même qu'il a poussé jusqu'à la laideur héroïque les bustes qui immortalisent de vieilles princesses, Mesdames, tantes du Roi, il n'a pas craint, tout en rendant la beauté dont la Reine est si fière, de souligner les parties du visage par où périra cette beauté. Il a travaillé à l'époque où les plus grands soucis ont commencé à empoisonner la vie de Marie-Antoinette, alors que le sentiment de son impopularité croissante pesait lourdement sur son esprit. Le buste est, en effet, contemporain de la douloureuse [affaire du collier](#). Le document qui élimine toute date antérieure est celui qui mentionne la pose du Roi accordée à Houdon dans l'hiver 1784-1785. C'est alors seulement que l'artiste, qui attendait depuis longtemps d'être introduit auprès de Louis XVI, fut admis à travailler d'après nature. Il raconte à M. d'Angiviller, dans une lettre du 15 novembre 1784, qu'il dut cette bonne fortune au hasard d'une visite de M. Thierry, premier valet de chambre du Roi :

Sur la question qu'il me fit, si j'avais fait le buste de Sa Majesté, j'ai répondu que j'en étais chargé par une compagnie depuis trois ans, attendant toujours que l'on me procure le moyen de voir le Roi. Je n'ai pas cru devoir refuser l'offre obligeante qu'il m'en a fait, et j'ai l'honneur de vous faire part que je vais profiter ces jours-ci de ce bonheur.

Houdon fit alors les études qui lui permirent d'exposer un plâtre au Salon de 1787, et de satisfaire au désir déjà ancien de la compagnie des Agents de change de Paris. Le marbre, destiné à leur salle de la Bourse ne put être inauguré toutefois qu'en 1789 ; c'est celui du Musée de Versailles. On voit, d'autre part, que Marie-Antoinette ne connaissait pas Houdon avant l'époque où il a préparé le buste du Roi, et c'est à cette occasion, selon toutes les vraisemblances qu'elle lui a demandé de travailler au sien.

Les premières études ont pu être faites à Versailles dès 1785, date probable où Louis XVI a posé lui-même ; on ne doit pourtant pas songer à donner cette date à l'exécution du buste de la Reine. C'est en effet l'année du voyage de Houdon en Amérique. Il ne s'est embarqué au Havre, avec Franklin, que le 22 juillet ; mais il a été malade auparavant, gêné dans son travail ; il n'indique, dans la liste

de ses œuvres dressée avant son départ, ni le buste du Roi, ni celui de la Reine. Il a dû s'y mettre après son retour, qui est du mois de janvier 1786. On ne peut avoir, bien entendu, aucun document officiel ; la Reine avait agi, suivant son habitude, sans informer de ses ordres le Service des Bâtiments du Roi. Houdon fut payé sur sa cassette, ce qui explique qu'on n'ait pas de pièce comptable à ce sujet. Il n'y en a pour aucun des portraits peints ou sculptés de la Reine, sauf pour la grande toile officielle de Marie-Antoinette et ses enfants de Mme Vigée-Le Brun.

Si nous savons avec certitude à quelle époque de sa vie Marie-Antoinette posa devant le sculpteur de Mesdames, nous pouvons deviner à quel usage elle destinait son œuvre. Elle l'envoya sans doute à son frère l'archiduc Léopold, plus tard empereur, alors grand-duc de Toscane, car on le retrouve à Florence, où tant d'objets des collections grand-ducales se sont dispersés. Marie-Antoinette avait un autre frère, beaucoup aimé d'elle à cette époque, l'empereur Joseph II. Quels que fussent ses sentiments pour un aîné devenu à son égard dur et sévère, elle ne pouvait se soustraire à l'obligation de lui envoyer le portrait que recevait Léopold. Aussi y a-t-il le même buste, identique dans tous ses détails et également sans signature, un peu dédaigné dans les collections de Vienne. M. Henri Bourin, qui l'a vu au palais de l'archiduc Albert, a de son côté reconnu Houdon. Nous avons désormais l'image véridique qui nous manquait. Tous les portraits écrits de la Reine, ceux de Walpole, du duc de Croy, de Tilly, de Mme Vigée-Le Brun, de Sénac de Meilhan, s'y trouvent confirmés. *Aucune femme, dit Sénac de Meilhan, ne portait mieux la tête. Sa tête élevée sur son beau col grec lui donnait en marchant un air si imposant, si majestueux, que l'on croyait voir une déesse au milieu de ses nymphes.* Mais l'impétuosité du caractère, la violence, le dédain, sont aussi visibles que la fierté. Ce marbre explique un mot amer de Marie-Antoinette à Mme Le Brun, qui la complimentait sur sa majesté : *Si je n'étais pas reine, on dirait que j'ai l'air insolent, n'est-il pas vrai ?*

Voilà ce que les autres sculpteurs, moins perspicaces ou plus timides, n'ont pas osé rendre. Un maître survient et trouve le trait essentiel ; il crée la plus belle œuvre d'art inspiré par la Reine, et c'est en même temps la seule qui la révèle entièrement.



MARIE-ANTOINETTE, sculpture de HOUDON

LA REINE ET LE COMTE DE FERSEN

PÉRIODIQUEMENT revient, devant une opinion curieuse, la question des liens qui ont uni Marie-Antoinette et le comte de Fersen. On veut savoir le secret de deux âmes qui mériteraient cependant, par leur tragique destinée, de voir respecter les intimités de leur cœur. Les documents publiés en Suède, et à Paris par Mme Söderhjelm, les *Mémoires* du comte de Saint-Priest, édités par le baron de Barante, permettent quelques points de vue nouveaux sur la question, mais tout l'essentiel se trouvait déjà dans les anciens témoignages.

Pour une telle enquête, il faut éliminer non seulement les pamphlets immondes qui se dénoncent d'eux-mêmes comme mensongers, mais aussi les [nouvelles](#) anonymes, les anecdotes colportées sous le manteau, qui enferment parfois une part d'exactitude, mais doivent être contrôlées avec tant de prudence. Ces anecdotes empoisonnent encore l'histoire de Marie-Antoinette, comme celle de toutes les femmes célèbres du XVIIIe siècle.

La reine Marie-Antoinette a-t-elle aimé M. de Fersen ? A-t-elle correspondu, par une tendresse passionnée, à celle qui lui fut prodiguée plus tard en dévouement ? A-t-elle fait à un homme, d'ailleurs digne d'elle, le don absolu ? Telle est la question posée ; elle est infiniment délicate, et on ne peut s'attendre à la résoudre pour tous les esprits.

Quelle que soit la réponse, elle ne saurait rien enlever à l'auréole traditionnelle de la [Reine martyre](#). L'admirable figure de souveraine que laissent dans la mémoire les années de la Révolution, a su faire oublier la princesse étourdie, frivole et imprudente de Versailles. Que n'absoudraient pas les épreuves des derniers jours ?

Les plus anciens documents que nous possédons sur les origines du sentiment de la Reine remontent au premier séjour d'Axel de Fersen à la Cour de France, l'hiver qui précéda la mort de Louis XV.

Le 10 janvier 1774, le jeune Suédois, qui a dix-huit ans à peine, assiste au bal de la Dauphine ; le 30 janvier, elle est au bal de l'Opéra, avec le Dauphin et le comte de Provence. Fersen écrit dans son journal : [Madame la Dauphine me parla longtemps sans que je la reconnusse ; enfin, quand elle se fit connaître, tout le monde s'empressa autour d'elle et elle se retira dans une loge.](#)

Ce sont deux enfants du même âge qui se sont amusés ; il n'y a pas eu la moindre matière à médisance. Tout au plus, cela leur fera-t-il un souvenir commun, quand le comte reviendra en France et sera reçu par la jeune Reine. Il a vingt-trois ans, lors de ce second séjour. Dès le 26 août 1778, il écrit à son père : [C'est mardi passé que je me suis rendu à Versailles, pour être présenté à la famille royale. La Reine, qui est charmante, dit en me voyant : Ah ! c'est une ancienne connaissance ! Le reste de la famille ne me dit pas le mot.](#)

Les lettres du voyageur sont remplies d'éloges de la Reine et de reconnaissance pour les bontés qu'elle lui témoigne. Marie-Antoinette faisait le même accueil à la plupart des étrangers de distinction qui lui étaient présentés. Le jeune homme,

sentimental et naïf, se montre ingénument touché des moindres choses : La Reine, écrit-il, qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse, a eu la bonté de s'informer souvent de moi ; elle a demandé à Creutz — ambassadeur de Suède —, pourquoi je ne venais pas à son jeu les dimanches, et, ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse.

Une autre fois, la Reine a voulu le voir chez elle, avec son uniforme suédois, et il a été flatté de cette fantaisie, à laquelle sa prestance élégante se prêtait fort bien. On peut supposer que la Reine a remarqué surtout, en lui, cette réserve, ce sérieux, qui font un tel contraste avec les manières des petits maîtres de Versailles, et qu'elle a su déjà deviner, sous son enveloppe de jeune courtisan, sa générosité et son courage.

Elle a pu comprendre aussi l'extrême admiration qu'elle inspire, et cette nuance d'adoration à quoi les femmes ne se trompent guère. Marie-Antoinette y est particulièrement sensible ; c'est un trait de nature que saisira finement Rivarol, quand il tentera son portrait : Toujours plus près de son sexe que de son rang, elle oubliait qu'elle était faite pour vivre et mourir sur un trône réel ; elle voulut trop jouir de cet empire fictif et passer que la beauté donne aux femmes ordinaires et qui en fait des reines d'un moment.

Le jeune Fersen a des succès à la Cour et à la Ville où il est de plus en plus recherché. Comme son Roi et comme tous ses compatriotes d'alors, il goûte extrêmement la vie de Paris ; il se lie avec les gentilshommes français qui se préparent à l'expédition d'Amérique ; mais il se plaît surtout à Versailles, et on le voit admis promptement dans la petite société particulière de la Reine.

Bientôt, pendant l'hiver de 1779, la Cour note la bienveillance dont il est l'objet ; on ne manque pas, bien entendu, de l'inscrire sur cette liste, tout entière calomnieuse, qu'on s'amuse à dresser à l'occasion des coquetteries de la Reine.

S'il n'y a pas à s'émouvoir de ces propos, voici un document confidentiel et certain, dont il faut peser chaque parole. C'est une dépêche du comte de Creutz à son maître Gustave III. L'observateur est très sûr, sans nul intérêt à dissimuler la vérité ; c'est, avant tout, un diplomate sérieux qui tient à renseigner exactement son souverain.

Creutz écrit, le 10 avril 1779 :

Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : *j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter*. Le jeune comte de Fersen a eu, dans cette occasion, une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et, surtout, par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers ; mais il fallait, évidemment, une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. *La Reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours ; en le regardant, ils étaient remplis de larmes*. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen.

Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : *Quoi ! monsieur, vous abandonnerez ainsi votre conquête ?* — *Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas*, répondit-il ; *je pars libre et, malheureusement, sans laisser de regrets*. Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge.

Je ne crois pas qu'il soit possible de se tromper à ce récit : il y a bien, en 1779, une grande passion naissante — et combattue.

L'expédition à laquelle le jeune Suédois devait prendre part et que commandait le marquis de Vaux fut dissoute et ne partit point. Après un long séjour au Havre, il revint à Paris assez découragé, et ce fut pendant ce séjour qui dura plusieurs semaines que se resserrèrent les liens d'amitié avec la Reine. Il fut admis aux soupers du petit Cabinet du Roi, faveur qui lui fit plus d'un envieux et il obtint, par l'entremise de MM. de Breteuil et de Vergennes, vieux amis de son père, le grade de colonel à la suite du régiment [Royal-Deux-Ponts](#). Une des lettres à son père publiées par le comte Wrangel montre déjà la qualité des sentiments de celle qui devenait aussi sa protectrice : [La Reine, qui en a été instruite par le baron de Breteuil, me dit mille choses obligeantes pour vous et pour moi, et ajoute que la France avait de trop grandes obligations à mon père pour ne pas tâcher de faire tout ce qui pourrait lui être agréable, et qu'elle s'en ferait toujours un plaisir. Elle dit ensuite au baron de Breteuil, que s'il y avait quelque chose que je désirasse dans ce pays-ci, elle tâcherait de me le faire obtenir. C'est une princesse charmante. Elle m'a toujours traité avec bonté, mais depuis que le baron lui a parlé, elle me distingue encore plus. Elle s'est presque toujours promenée avec moi aux bals de l'Opéra, et c'est après cela qu'elle a parlé de moi au baron, et qu'il lui a parlé de vous, mon cher père. Les bontés qu'elle a pour moi et cette place de colonel m'ont attiré la jalousie de tous les jeunes gens de la Cour. Ils ne peuvent pas souffrir, ni comprendre, comment un étranger peut être mieux traité qu'eux. Je vais souvent à la Cour ; ordinairement deux ou trois fois par semaine. Et le jeune homme continue en témoignant de sa reconnaissance pour M. de Breteuil devenu son mentor. La Reine, ajoute-t-il, l'appelle toujours *mon papa* depuis qu'il lui a parlé de moi.](#)

Ce fut avec l'expédition du marquis de Rochambeau que Fersen put enfin partir. Il s'embarqua en mars 1780, à Brest, à bord du *Jason*. Il joua un rôle de quelque importance pendant cette belle campagne d'Amérique. Dans ses lettres filiales il se montre très épris de son métier. Il n'y est jamais question de la Reine et sa première pensée au retour, en juin 1783, est pour savoir si Germaine Necker est toujours à marier et s'il peut espérer ce riche parti. On sait que le baron de Staël fut plus heureux que lui dans sa recherche.

On le trouve alors assez souvent en France où il a été nommé par le Roi, sur la demande de son propre souverain, colonel du régiment Royal-Suédois. Il se plaît à Paris où il est très goûté des femmes et passe pour un homme à bonnes fortunes, capable assurément d'une passion durable puisqu'il aura pour maîtresse, pendant des années, Mrs Sullivan. Il est un des hommes de confiance de Gustave III, qu'il accompagne dans ses voyages en Europe. Il reprend, naturellement, pendant ses séjours à la Cour de France, sa place dans la société de la Reine.

C'est là que le retrouve la médisance. Comme il n'y a pas à tenir compte des nouvellistes, comme les échos de Trianon sont d'une discrétion parfaite, qui nous dira si l'absence a enflammé le sentiment d'autrefois, ou si le devoir a su l'éteindre ? Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que la Reine se retire peu à peu de sa vie de plaisirs et de futilités ; elle souffre alors plus que jamais d'attaques incessantes, de calomnies à peine voilées, et se console de ses amertumes par les joies maternelles et par la fidélité de ses amis, et vraisemblablement aussi

par un sentiment plus profond. Le journal de Fersen, dont les années 1776-1791 ont été brûlées par lui, eût permis sans doute bien des précisions.

M. de Fersen ne paraît pas dans l'affaire du Collier. Il est à Versailles le jour de la clôture de l'Assemblée des Notables, et aussi lors des Journées d'octobre ; il écrit à son père, qu'il a été [témoin de tout](#) et quel triste voyage il a fait, pour revenir à Paris, [dans une des voitures de la suite du Roi](#). Il ajoute que le peuple a paru [enchanté de voir le Roi et sa famille ; la Reine a été fort applaudie, et elle ne peut manquer de l'être, quand on la connaîtra et qu'on rendra justice à son désir du bien et à la bonté de son cœur](#).

Par des lettres de cette époque, qui ont été recueillies dans la célèbre publication de M. de Klinckowstroem, on peut juger de l'intérêt qu'eût offert, pour les débuts de la Révolution, le journal que nous avons perdu. Fersen vit alors la Reine tous les soirs, et ses entrevues qui se prolongent fort avant dans la nuit et où les événements de chaque jour fournissent matière à d'interminables conversations n'étaient pas sans prêter à de faciles médisances. M. de Saint-Priest, juge un peu sévère, s'en est scandalisé et nous donne ce détail que la porte particulière par où passait le visiteur avait été dégarnie de sentinelles sur les ordres de La Fayette, assez content de compromettre sa souveraine.

Le comte se mit bientôt tout entier au service de la famille royale, et fut pour elle l'émissaire le plus dévoué, le négociateur le plus infatigable et aussi le conseiller des heures difficiles.

Au moment de la fuite de Varennes, c'est lui qui expédie les ordres du Roi, déchiffre les dépêches, pourvoit aux dépenses et aux avances d'argent. Tout le monde, d'ailleurs, connaît son rôle en cette fameuse nuit du 20 au 21 juin 1791, qui le sépara de la Reine, après la sortie de Paris.

A Bruxelles, où il s'est fixé, il ne cesse d'agir en faveur des malheureux souverains ; il expédie leurs lettres confidentielles et les tient au courant des nouvelles politiques, des projets tentés pour leur délivrance. Il fait passer ses avis à Marie-Antoinette par des voies sûres, tantôt dans un paquet de thé ou une boîte de biscottes ; tantôt, dans la doublure d'un chapeau ou d'un vêtement.

Cet ami si ardent n'est pas toujours bien inspiré ; il se fait d'étranges illusions ; mais la Reine l'écoute toujours plus que les autres, et leur correspondance, qui a été publiée et qui est une des plus attachantes qu'on puisse lire, témoigne d'une confiance aveugle et passionnée.

Les originaux des lettres de la Reine contiennent, comme on le sait, des mots et des passages raturés avec soin par le destinataire. La publication, faite avec une parfaite loyauté, indique ces mots et ces passages par des points.

Ces ratures mystérieuses, qu'il n'est guère possible d'expliquer, ont été exploitées naturellement contre la vertu de Marie-Antoinette.

Je crois, pour ma part, que les passages détruits sont de pure tendresse. L'examen attentif du contexte, montre bien que c'étaient les plus intimes et qu'ils contenaient des expressions d'affection vive.

Que le sentiment de la Reine pour M. de Fersen était connu et respecté des initiés, nous en avons la preuve dans deux lettres d'elle au comte Valentin Esterhazy. Elles datent précisément de l'époque douloureuse qui suit le retour de Varennes, et Ernest Daudet les a insérées dans sa préface aux mémoires

d'Esterhazy. Celui-ci, ne l'oublions pas, est du très petit groupe de Trianon, et, en même temps, un des principaux obligés de Marie-Antoinette, un de ceux qui lui doivent tout et sur la fidélité de qui elle peut compter absolument.

Le 11 août 1791, prisonnière aux Tuileries, elle lui écrit sa [position affreuse](#), son isolement, le besoin qu'elle a de recevoir des nouvelles ; elle prie qu'on lui en envoie quelquefois en chiffres ; elle ajoute, enfin, sans nommer personne : [Si vous lui écrivez, dites-lui bien que bien des lieues et bien des pays ne peuvent jamais séparer les cœurs ; je sens cette vérité tous les jours davantage](#). Pour la Reine et ses amis, [lui](#), c'est M. de Fersen.

Le 5 septembre, elle fait tenir à Esterhazy deux anneaux d'or, de ces anneaux fleurdelisés qui portaient une devise royaliste :

Je suis charmée de trouver cette occasion pour vous envoyer un petit anneau qui, sûrement, vous fera plaisir. Il s'en vend prodigieusement ici depuis trois jours, et on a toutes les peines du monde à en trouver. Celui qui est entouré de papier est pour lui ; faites-le bien tenir pour moi. Il est juste à sa mesure, je l'ai porté deux jours avant de l'emballer. Mandez-lui que c'est de ma part. Je ne sais où il est ; c'est un supplice affreux de n'avoir aucune nouvelle et de ne savoir même pas où habitent les gens qu'on aime...

On peut maintenant, si je ne me trompe, donner leur signification véritable à quelques passages des lettres à Fersen qui ont échappé à la vigilance de la destruction, par exemple dans celle du 7 décembre de cette année. La Reine parle à son ami de l'indiscrétion de [Coblentz](#), des fâcheux projets de M. de Mercy et des dangers qui l'entourent elle-même. Elle ajoute :

Il est absolument impossible que vous veniez dans ce moment ; ce serait risquer notre bonheur, et quand je le dis, on peut m'en croire, car j'ai un extrême désir de vous voir.

On pensait, jusqu'à ce jour, que ce désir n'avait jamais été exaucé. Un fragment nouveau du journal de Fersen, qui vient d'être publié par Mme Soderhjelm, nous a appris un voyage secret de Fersen à Paris en février 1792. Il avait à s'entretenir avec les souverains français des matières les plus délicates, donner ses avis et prendre leurs ordres. Il part pour Paris le 1^{er} février avec son ordonnance, déguisé en courrier diplomatique et porteur de dépêches fabriquées pour le roi de Portugal. Arrivé le lundi 13 à 5 heures et demie, il cherche d'abord à rencontrer Goguelat, secrétaire de Marie-Antoinette, qui ne rentre chez lui qu'à 7 heures. Aussitôt, il se rend aux Tuileries et y entre par la porte réservée, qu'il n'a pas franchie depuis près de huit mois, courant plus d'une fois le danger d'être arrêté sur le trajet. Ici son journal note : [Allé chez Elle ; passé par mon chemin ordinaire ; peur des gardes nationaux ; son logement à merveille ; resté là](#). On devine l'accueil empressé des femmes de chambre de la Reine autour du visiteur inattendu et comment celle-ci s'oppose à le renvoyer dans la nuit, les périls de la sortie étant plus grands que ceux de l'entrée. Après une longue, très longue causerie, le voyageur achève la nuit dans l'appartement. Il a le temps dans la journée du lendemain de recueillir tous les détails de la fuite de Varennes, tous les éclaircissements sur la situation présente et d'exposer les plans de son maître Gustave III, qui conseille au souverain français de tenter une nouvelle évasion. Marie-Antoinette a déjà discuté de tout avec lui lorsqu'il est admis auprès du Roi,

le mardi 14, à six heures du soir. Nous avons tout le détail de ses conversations avec Leurs Majestés qu'il quitte en leur laissant croire qu'il poursuit son voyage vers l'Espagne, jusqu'à Orléans ou Tours, pour donner vraisemblance officielle aux prétextes de son voyage. En réalité, il ne quitte point Paris ; il se rend dans la maison de M. Crawford où il reste à l'insu de celui-ci, caché par Mrs Sullivan. Il quitte sa maîtresse le 21 et repart pour Bruxelles sans avoir revu la Reine, n'ayant pu recevoir d'elle qu'un billet d'adieu et des papiers politiques.

L'épisode qui vient d'être brièvement raconté peut donner lieu à des interprétations diverses. On y voit quelles circonstances obligèrent Fersen à dissimuler à la Reine plusieurs détails de son voyage, et en même temps quelles preuves nouvelles de dévouement il lui donnait en risquant sa vie, compromise depuis Varennes, pour apporter à la famille royale une dernière espérance de liberté. Cette suprême entrevue, même avec le mystère un peu choquant du séjour chez Mrs Sullivan, fait une page émouvante de cette histoire. Elle est la dernière accalmie avant les péripéties qui vont se précipiter et mener ces cœurs aux dernières épreuves.

Le journal de Fersen continue. On y voit surtout les efforts suprêmes tentés par son dévouement, ses démarches sans trêve auprès des princes, de l'Empereur, du Roi de Prusse, des électeurs allemands, sa correspondance avec Gustave III et la grande Catherine. La catastrophe du 21 janvier l'accable ; mais il garde jusqu'à la fin l'espoir de sauver la Reine.

Le 20 octobre 1793, à Bruxelles, il apprend l'exécution. Il va pleurer avec Mme de Fitz-James, avec le baron de Breteuil : *C'est le 16, à onze heures et demie, que le crime a été commis, et la vengeance divine n'a point éclaté sur ces monstres !* C'est le mot des royalistes, de ceux, du moins, qui ont aimé la Reine.

Le lendemain, dans cette âme de feu, l'émotion s'exalte ; elle devient trop forte et laisse éclater l'aveu :

Je ne pouvais penser qu'à ma perte ! Il était affreux de n'avoir aucun détail positif, qu'elle ait été seule dans ses derniers moments, sans consolation, sans personne à qui parler, à qui donner ses dernières volontés. Cela fait horreur. Les monstres d'enfer ! Non, sans la vengeance, jamais mon cœur ne sera content.



LE COMTE AXEL DE FERSEN, miniature de HALL

UNE LETTRE INÉDITE DE FERSEN

AUCUN document, ce me semble, n'éclaire mieux le caractère de M. de Fersen qu'une lettre encore inédite, du 2 juillet 1792, écrite de Bruxelles¹. Elle est adressée à l'une des grandes amies de la Reine, qui était parmi ses dames du palais depuis 1781, la duchesse de Fitz-James, née Silvie de Thiard de Bissy et belle-sœur de la princesse de Chimay, dame d'honneur. On a plusieurs lettres écrites par Marie-Antoinette à Mme de Fitz-James qui avait émigré au commencement de 1791 et fixé sa résidence à Bruxelles. Toutes témoignent d'une tendre confiance et plusieurs renseignent l'historien sur les sentiments intimes de la souveraine pendant le séjour aux Tuileries. Marie-Antoinette y parle avec liberté des personnes de son entourage, et il est une de ces pages, où la destinataire a cru devoir par prudence rendre un passage indéchiffrable dans les mêmes conditions que Fersen l'a fait pour certaines lettres reçues de la Reine. En juin 1792, la duchesse de Fitz-James, émue par les dangers croissants que courait sa souveraine, souhaita d'aller reprendre son service auprès d'elle et demanda sur ce point l'avis de Fersen dont les correspondances avec Paris étaient assurées régulièrement par un service secret. C'est la réponse de celui-ci qu'on va lire. Il dissuade avec véhémence la duchesse d'accomplir un acte de dévouement qui serait inutile et ne pourrait que nuire gravement aux intérêts de leur royale amie. Il a les meilleures raisons pour parler ainsi, ayant eu de Paris les nouvelles détaillées de la terrible journée du 20 juin où l'invasion du Château a montré la situation critique du Roi et de sa famille. Pendant des heures, Louis XVI et la Reine ont été injuriés et menacés par une populace déchaînée, et l'on a pu croire en danger la vie de Marie-Antoinette. Elle écrit aussitôt à Fersen : *J'existe encore, mais c'est un miracle, la journée du 20 a été affreuse.*

Le 23 juin, dans son langage convenu, l'information est plus complète : *Votre ami est dans le plus grand danger. La maladie fait des progrès effrayants. Les médecins n'y connaissent plus rien. Si vous voulez le voir, dépêchez-vous. Faites part de sa malheureuse situation à ses parents....* La lettre du 26 juin reproduisait les mêmes inquiétudes. Fersen devait l'avoir en mains quand il écrivait à la duchesse de Fitz-James, car ces courriers privés ne mettaient d'ordinaire que quatre à cinq jours pour le voyage de Paris. Il écrivait déjà dans son journal, le 24 : *Affreuse relation de l'attentat du 20 au Château des Tuileries. Horrible !... les suites font frémir.* La duchesse devait être, à cette date, à Spa, grand rendez-vous d'émigrés, ce qui explique une allusion de la lettre de Fersen. Elle renonça à son projet, ce qui lui évita le sort de la princesse de Lamballe, revenue à la même époque auprès de Marie-Antoinette, dans un semblable esprit de dévouement. Voici la lettre qui probablement sauva la vie à la duchesse :

Ce 2 juillet.

J'ai reçu, Madame la Duchesse, votre lettre du 26, et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. Je connais assez vos sentiments et votre façon de penser noble et touchante, j'ai trop été témoin de vos regrets en partant

¹ L'original m'a été communiqué très amicalement par le comte de Miramon-Fitz-James.

pour ne pas sentir le désir que vous avez de retourner en ce moment à Paris, mais je crois qu'il serait dangereux pour la personne à qui vous êtes attachée si vous alliez la rejoindre dans ce moment ; son cœur éprouverait sans doute un grand soulagement de se retrouver avec quelqu'un qui lui est attaché aussi véritablement, mais votre nom, vos principes si connus et le lieu d'où vous venez, tout vous rendrait suspecte et ne ferait que présenter un prétexte de plus aux bruits qu'on ne cesse de répandre sur elle ; ce serait une nouvelle arme dont les factieux ne manqueraient pas de faire usage, et loin de la servir, vous ne pourriez que l'exposer davantage.

Abandonnez donc, Madame la Duchesse, je vous en conjure, ce projet, et consultez plutôt votre raison que votre cœur ; c'est un sacrifice, je le sens, mais depuis trois ans, nous devons tous y être faits, et vous surtout, Madame, faites encore celui-là à votre attachement pour une personne qui le mérite et dont les malheurs ne peuvent être égalés qu'à son courage ; conservez-lui une amie vraie et tendre ; elle aura encore besoin d'en retrouver. Vous savez, Madame la Duchesse, toutes les cruautés des rebelles français : c'est un malheur pour les individus qui en sont victimes, mais c'est un bonheur pour la cause en général. Adieu, Madame la Duchesse ; recevez, je vous prie, tous mes remerciements et l'assurance de mon inviolable et respectueux attachement.

En post-scriptum : J'ai reçu des nouvelles de Paris, elles sont un peu plus rassurantes, mais le danger n'est pas encore passé.

Comment ne pas admirer le sentiment profond de cette lettre où celle qui l'a remplie tout entière n'est pas nommée.

LES IMAGES DE LOUIS XVII

ON ne pourra plus traiter de cette sempiternelle [question Louis XVII](#), qui ne lasse jamais les lecteurs, sans recourir à l'in-folio plein de documents que François Laurentie a publié, à la veille de la guerre où il devait mourir en héros. Il s'y trouve notamment tout un dossier nouveau sur le décès du 8 juin 1795, avec les assurances d'identité accumulées par les médecins, les commissaires, les témoins les plus divers. Si la foi des [évasionnistes](#), comme on dit en jargon spécial, résiste à la production de ces pièces, dont l'absence jusqu'à présent servait leur thèse, c'est qu'il y a une vertu secrète dans les légendes qui les rend impénétrables à la vérité.

L'histoire, aujourd'hui, orne volontiers ses livres d'une illustration qui la fait vivante. Elle aime depuis peu réunir les portraits et les estampes à des fac-similés très fidèles de documents d'archives, tirés sur des papiers anciens et donnant l'aspect des originaux. Les pièces officielles ou les correspondances intimes ainsi reproduites font participer le lecteur à l'excitation légère de l'érudit découvrant et déchiffrant les textes et lui donnent l'illusion d'être lui-même en présence du carton ou de la liasse qu'on a dépouillé pour lui. Personne n'a plus fait qu'André Marty pour développer dans le public le goût de cette vérité et encourager les écrivains d'histoire à enrichir de cette parure des livres que recommandait jadis leur seule austérité. Mais jamais pareille collection n'a été réunie sur un sujet d'aussi universelle curiosité.

Voici l'acte de baptême du duc de Normandie, dressé à Versailles le 27 mars 1785, où a signé, avec toute la famille royale, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, à la veille de l'Affaire du Collier ; voici les cahiers des Tuileries, où apprend à écrire le petit Louis-Charles, devenu Dauphin par la mort de son frère aîné ; voici la lettre qu'adresse Louis XVI au président de l'Assemblée législative pour l'informer qu'il a nommé un gouverneur à son fils, afin de lui enseigner [l'amour de l'humanité et toutes les vertus qui conviennent au Roy d'un peuple libre](#) ; voici le livre de blanchissage des prisonniers du Temple, sur papier bleu, écrit par le fidèle Cléry ; les lettres confiées par la Reine à M. de Jarjayes pour les oncles du petit Roi ; l'arrêté du Comité de salut public décidant que [le jeune Louis, fils de Capet, sera séparé de sa mère et placé dans un appartement à part, le mieux défendu de tout le local du Temple](#), avec les noms de Héroult, Couthon, Danton, Barère et les autres ; les interrogatoires de l'enfant avant le procès de sa mère, paraphés par Chomette et Hébert. Mais ici toutes les pages ne sont pas reproduites ; il manque celle où s'étale l'ignoble accusation dont la Reine appela [à toutes les mères](#), et où la signature du petit [Louis-Charles Capet](#) semble bien pitoyable. Il se dégage de tout ce dossier, que complètent des pièces sur les projets d'évasion et sur la mort, une émotion que les mêmes documents, transcrits en caractères d'imprimerie, ne donneraient pas.

Les portraits, vrais ou faux, de Louis XVII sont abondants. On est surpris de la quantité des premiers, évocateurs d'une aussi courte vie. On s'étonne moins du nombre des seconds. Toute image d'enfant de l'époque, non identifiée, donne à son possesseur, s'il est doué d'imagination, l'idée qu'il possède [un Louis XVII](#).

C'est le phénomène qui a produit, dans l'iconographie du XVIII^e siècle, tant de Pompadour apocryphes et de Marie-Antoinette invraisemblables, sans parler bien entendu des [filles de Louis XV, par Nattier](#), que la récente popularité des Nattier de Versailles a multipliées. Il faut avoir vu, par devoir ou par courtoisie, quelques centaines de ces images, pour savoir avec quelle aisance la tradition d'une famille ou d'un musée travaille, sur le moindre indice, à multiplier les effigies historiques.

J'ai confiance dans la méthode de François Laurentie et j'ai connu la délicatesse de ses scrupules ; je n'assurerais pas cependant que sa liste d'exclus soit toujours assez rigoureuse, et qu'il n'ait pas donné asile, par exemple, sous le nom de Louis XVII, à quelque portrait de son frère, le premier Dauphin. D'autre part, il ne faut point s'étonner de quelques contradictions dans des images de provenance également sérieuse. Devant la figure humaine, l'interprétation des arts est étrangement diverse et, plus l'artiste est doué d'une vision forte, plus il risque d'accentuer à l'excès le caractère qui l'a vraiment frappé. Lorsqu'il s'agit d'un enfant, dont les traits se transforment si vite et parfois d'une année à l'autre, que de chances d'erreur ! Ajoutons qu'avec Louis XVII les artistes n'ont pas travaillé facilement ; s'il y a eu, aux Tuileries, le loisir de quelques séances accordé aux peintres ou aux modelleurs, les croquis pris au Temple, avant ou après la séquestration du petit prisonnier, n'ont donné lieu qu'à des images de souvenir.

Il résulte pourtant des portraits assurés un signalement physique assez précis pour écarter, dès à présent, plus d'une [découverte](#) dont nous pourrions être menacés dans l'avenir. Voici ceux auxquels il me semble qu'on doit s'attacher : une aquarelle coloriée de L.-A. Brun, ce peintre de la Reine que Fournier-Sarlovèze a révélé ; le buste de Deseine [mutilé par les vandales du 10 août](#) et recueilli au musée de Versailles ; un médaillon de biscuit provenant de Mme de Tourzel ; la peinture de Kucharski faite pour elle et le pastel du même peintre, qu'on croyait jadis de Mme Vigée-Le Brun ; une peinture ovale attribuée à Boilly ; le curieux portrait anonyme [en petit savoyard](#), une calotte rouge sur la tête ; le crayon aux deux couleurs de [Louis Capet fait par le citoyen Lucas](#). Si l'on accepte encore quelques miniatures, et si l'on écarte des images authentiques, mais trop idéalisées, voici comment nous apparaît le fils de Marie-Antoinette.

Il n'a rien d'un Bourbon ; il est tout entier, suivant le mot familier de nos provinces, [du côté de sa mère](#). Il tient d'elle le teint coloré, les cheveux blonds, les yeux bleus, pas très grands et assez écartés. Le nez droit est retroussé tout au bout ; les pommettes sont légèrement saillantes. La lèvre autrichienne s'indique, sans exagération ; la mâchoire est forte et le menton se creuse d'une fossette. L'oreille est trop grande, presque difforme ; de là, dans les portraits officiels ou simplement bienveillants — sur le buste de Deseine, par exemple, exécuté pour la Reine et mis au Salon de 1791 —, le soin de dissimuler entièrement l'oreille sous les cheveux répandus. On cache aussi le front, dont quelques études de profil indiquent nettement la fuite brusque. C'est celui de Marie-Antoinette, qui donnait tant de souci à Vienne au coiffeur parisien chargé d'embellir l'archiduchesse, au moment où elle allait partir pour sa nouvelle patrie, ce front que Léonard ornera de tant d'artifices, mais qu'indiquent toute l'iconographie de la Reine et particulièrement ses médailles.

Sans être tout à fait un joli enfant, le Dauphin est de ceux dont les mères se font gloire. Mais il est de tempérament scrofuleux ; sa courte réserve de santé s'épuisera vite. Dès le temps de Versailles, il exige des soins particuliers. En le

confiant à Mme de Tourzel, après la mort de son frère, en juin 1789, Marie-Antoinette, mère attentive et prudente, ne manque pas d'indiquer à la gouvernante certaines précautions nécessaires. On sent chez elle une prédilection pour ce second fils, alors que Louis XVI avait mis tout son orgueil dans le premier. Elle le croit alors fort et bien portant. Elle ne paraît s'inquiéter que de [ses nerfs très délicats](#), qui le rendent peureux et le font tressauter au moindre bruit [auquel il n'est pas accoutumé](#). Cependant, on reconnaît des prescriptions significatives de médecins : [Il a besoin pour sa santé d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux le laisser jouer et travailler à la terre sur la terrasse que de le mener promener plus loin ; l'exercice que les petits enfants prennent en courant et en jouant à l'air est plus sain que de les forcer à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins](#). Au reste, à quatre ans et demi, le Dauphin est gai, étourdi, violent dans ses colères et tendre dans ses caresses. L'observation maternelle du caractère est perspicace : [Il a un amour-propre démesuré qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage... Il est très indiscret, il répète aisément ce qu'il a entendu dire et souvent, sans vouloir mentir, il y ajoute ce que son imagination lui a fait voir ; c'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Mais il est bon enfant et, avec de la sensibilité et en même temps de la fermeté, sans être trop sévère, on fera de lui ce qu'on voudra](#).

Il semble bien que l'éducation ait produit un charmant petit dauphin, d'une mine gracieuse, d'un esprit naturel qui se montre en reparties vives, et d'une véritable bonté de cœur. Tous les témoignages assurent que Marie-Antoinette a réussi son œuvre, qu'elle a vraiment commencé à [élever un roi](#). Il faudra, pour la détruire, l'intervention du dernier [précepteur](#), le savetier Simon. Il fera bientôt d'un enfant sensible et gai, et qui a résisté aux chagrins du Temple, un petit être apeuré et taciturne, qu'on voit des journées entières accroupi dans l'angle d'un sordide cachot, sans air, sans lumière, avec la vermine sur son pauvre corps. L'aimable prince, dont la Reine était si fière, n'est plus qu'un rachitique, aux chairs bouffies, couvert de tumeurs scrofuleuses, que ses jambes ne soutiennent plus et que la mort vient délivrer, le 20 prairial an III, au temps où les fleurs embaument les parterres de Trianon.



LE DAUPHIN (LOUIS XVII), d'après DESEINE.

L'ÉMIGRATION DE MADAME VIGÉE-LE BRUN

ÉTAIT-IL indispensable pour sa sécurité que Mme Vigée-Le Brun, peintre de la Reine, émigrât dès le mois d'octobre 1789 ? On en peut douter, quoiqu'elle l'assure en ses mémoires peu véridiques mais charmants, où tous les événements se colorent de ses passions, de ses enthousiasmes, de ses préventions de femme. Ses amis de la Cour, le comte de Vaudreuil et les Polignac, étaient partis pour l'Italie dès le lendemain de la prise de la Bastille, et cet exemple commençait à être suivi. Il devenait de bon ton d'aller attendre la fin des troubles hors des frontières, ne fût-ce que pour suivre la mode. Mme Le Brun se devait de rejoindre sa noble clientèle. Elle croyait avoir des raisons plus graves, et c'en était une que la peur. Elle fut des premières à s'inquiéter des débuts de la Révolution, en écoutant chez elle et chez ses amis, dans ces salons où la causerie était si délicate et les grâces si légères, des gens de lettres échauffés, comme Chamfort et Ginguené, tonner contre les aristocrates et dénoncer âprement les abus de la société dont ils vivaient. Elle trembla bien davantage en voyant la populace, au retour de Longchamp, monter sur le marchepied des voitures et insulter les gens en criant : **L'année prochaine vous serez derrière vos carrosses, et c'est nous qui serons dedans !** De méchants voisins achevèrent d'affoler la pauvre femme en lui disant qu'on voulait incendier sa maison ; on jetait du soufre dans sa cave et des boutiquiers de la rue la guettaient à sa fenêtre pour lui montrer le poing.

Il y a contre elle des griefs sans portée, mais qui pourraient, quelque jour, lui réserver le sort de sa compagne d'atelier, Mme Filleul, ou celui de Mme Chalgrin, fille de son ami Vernet, qui, elle aussi, mourra guillotinée. Il est fâcheux qu'elle ait fait avec tant de succès d'aussi nombreux portraits de Marie-Antoinette, et qu'elle ait eu sa part des brocards et des pamphlets qui les ont accueillis aux derniers salons. Alors que sa rivale, Mme Labille-Guiard, en académicienne avisée, fait poser devant elle les hommes du jour, les frères Lameth, Barnave, Robespierre, Mme Le Brun continue à peindre toujours la société de la Reine. Ses modèles suffiraient à la compromettre, et l'on sait trop que, goûtée à Versailles, elle n'est pas moins fêtée dans la ferme générale, dont la bienveillance s'exerce en sa faveur. Les **orgies** du Tivoli de M. Boutin, qui furent en réalité des réunions du meilleur ton et de la plus aimable cordialité, l'accueillent, seule de son sexe, parmi les artistes et les gens d'esprit. En ce temps où l'imprimerie déchaînée s'attaque avec cynisme aux femmes, maint libelle incrimine ses mœurs. Le 15 mai, son frère Louis Vigée adresse à ce sujet une plainte véhémement au directeur de la Librairie. Il signale notamment l'affreux Gorsas, qui fait colporter publiquement une *Réponse de Calonne à la dernière lettre de Mme Le Brun*, où, sous couleur de politique, elle est lâchement diffamée. Partout reparaît l'accusation d'être la maîtresse de Calonne et de vivre des libéralités de l'ex-contrôleur général prises sur les fonds de la nation. N'a-t-il pas payé son portrait par une boîte de bonbons enveloppés de billets du Trésor ? N'a-t-il pas acheté pour le ménage Le Brun la maison de la rue du Gros-Chenet où fut donné le fameux souper grec qui a coûté, dit-on, plus de vingt mille livres ? Légendes absurdes, si l'on veut, mais qu'il n'est pas facile de réfuter et qui pèsent lourd sur une destinée, en des temps révolutionnaires.

De santé débile, impressionnable à l'excès, prête à défaillir pour un son de voix trop rude, Mme Le Brun ne put supporter l'air enfiévré de ce Paris, où quelques-uns vécurent avec tant d'ivresse les premiers jours de la liberté. Il fallut s'en aller, interrompre les travaux commencés, toucher en hâte le prix du portrait du bailli de Crussol pour servir aux frais du voyage, manquer de parole à la comtesse du Barry, qui attendait qu'on finît le sien à Louveciennes. Mais le départ même n'est pas facile ; on surveille les sorties de la capitale ; la berline chargée excitant les soupçons du voisinage, des gardes nationales en armes entrent chez Mme Le Brun et lui signifient qu'elle ait à renoncer à ses préparatifs. Elle doit s'accommoder de la diligence, ce qui la retarde de quinze jours, car toutes les personnes qui émigrent, ayant les mêmes raisons de prudence, envahissent les voitures publiques. Les trois places pour elle, sa fille et la gouvernante se trouvent retenues le 6 octobre, le soir même de la tragique journée où le Roi et la Reine sont amenés à Paris par l'émeute. A minuit, brisée d'effroi et de fatigue, Mme Le Brun se traîne au bureau des messageries avec son frère, son mari et le fidèle Hubert Robert, qui lui a conseillé de se réfugier en Italie. Ils accompagnent les voyageuses, à travers le dangereux faubourg Saint-Antoine, jusqu'à la barrière du Trône. Le trajet jusqu'à Lyon est sinistre ; l'artiste craint d'être reconnue sous son déguisement d'ouvrière, et ramène constamment son fichu sur les yeux. Auprès d'elle, un individu mal odorant ne parle que de mettre les gens à la lanterne ; d'autres compagnons pérorent dans les auberges, et partout circulent d'affreuses nouvelles de Paris, qu'on dit à feu et à sang, et le Roi et la Reine massacrés. L'enfant n'est pas moins effrayée que sa mère. A Lyon, continuant de se cacher, elles restent trois jours dans la maison d'un brave négociant qui les recommande comme des parentes à un voiturier du pays pour les mener jusqu'à la frontière. Mme Le Brun ne respire librement qu'après avoir passé Pont-de-Beauvoisin ; la beauté des Alpes de Savoie, la surprise des spectacles de montagne, du chemin des Echelles, du Mont-Cenis, lui apportent une distraction bienfaisante, et, lorsqu'elle arrive à Turin, les inquiétudes et les inconvénients du voyage ont disparu devant le pittoresque nouveau que ses regards de peintre viennent de découvrir.

Ce fut ensuite l'Italie, l'enchantement parmi les chefs-d'œuvre, les galeries, les églises, le séjour dans les villes d'art dont les confrères de l'illustre peintre lui faisaient les honneurs, les Académies empressées à l'accueillir, l'hiver à Rome avec des artistes, le printemps à Naples avec des ambassadeurs, et partout de jolies femmes à peindre, des compliments à échanger, une vie mondaine telle qu'elle l'aimait, parmi des compatriotes qu'on retrouvait de plus en plus nombreux à mesure que l'émigration passait les Alpes. Elle s'accommoda fort bien de cette existence, que son travail assurait largement, et se consola d'en prolonger la durée en lisant les lettres de ses amis. Ils étaient dispersés, inquiets, quelques-uns jetés dans la Révolution, et Delille lui révélait tout le désastre d'une société dans ce seul mot : **On ne cause plus à Paris**. Mais quand elle voulut retourner en France, elle apprit à Turin les terribles nouvelles d'août et de septembre 1792 ; elle vit défiler par milliers les fugitifs des provinces, chassés par le danger pressant, et qui arrivaient sans hardes, sans ressources, n'ayant songé qu'à sauver leur vie.

Il ne peut plus être question de revenir à Paris. Au reste, maintenant, Mme Le Brun est assimilée aux émigrés et sous le coup des décrets rigoureux qui les frappent. C'est en vain que son mari a tenté de lui faire appliquer l'exception stipulée par la loi en faveur des artistes absents de France pour leurs travaux. Une pétition à la Convention, présentée le 10 frimaire an II, est demeurée sans

réponse. Le marchand de tableaux, rallié prudemment aux idées nouvelles, défend devant l'opinion la cause de sa femme, au nom de la justice et des beaux-arts. On lira peu son plaidoyer mis en brochure, en faveur de la citoyenne Le Brun. Qui pourrait détruire désormais la solide légende de la [maîtresse de Calonne](#), devenue de toute évidence à l'étranger une dangereuse conspiratrice ? Le Brun trouve opportun de demander le divorce, qu'il obtient sans difficulté, le 15 prairial, l'acte préliminaire ayant constaté [une séparation de fait entre les époux par l'abandon de l'épouse du domicile commun, depuis plus de six mois, sans nouvelles](#).

L'exil devenait définitif. L'artiste y gagna de visiter de nombreux pays, d'y fréquenter et d'y peindre la haute société européenne, et de laisser de ses œuvres dans toutes les capitales où elle séjourna. Elle fit poser les grandes dames les plus séduisantes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et de Russie, et il lui suffisait de dérouler en son atelier, dans la ville où se fixait quelque temps sa vie errante, la toile fameuse qui représentait lady Hamilton en Sybille pour que toutes les femmes se disputassent des pinceaux qui savaient embellir même la beauté. Ces triomphes, que Mme Le Brun raconte avec simplicité, ces amitiés princières, qui ne lui faisaient pas oublier ses bons confrères de Paris, ne suffirent pas toujours à remplacer la patrie absente. Dix années s'étaient écoulées, dont six en Russie, quand elle demanda à Leurs Majestés moscovites la permission de les quitter.

Sous les divers gouvernements révolutionnaires qui se succédaient, sa famille et ses amis multipliaient les requêtes pour faire rayer son nom de la liste des émigrés. Mais son dossier était si chargé que les autorités du Directoire refusaient encore d'écouter les voix qui s'élevaient en sa faveur. En vain Mme Tallien a-t-elle écrit de sa main au ministre de la Police, le 2 brumaire an VII, pour l'intéresser au sort d'une femme inoffensive [dont le talent fait l'admiration de l'Europe](#) et qui manque assurément aux élégances de la France nouvelle. Le 8 thermidor suivant, Barras reçoit une députation de douze artistes notoires lui apportant une solennelle pétition, signée de deux cent cinquante-cinq noms. On y lit l'éloge le plus touchant de Mme Le Brun et la défense la plus habile : [Artiste, son but en voyageant fut d'étudier et de produire. Elle l'a rempli. Comment resterait-elle confondue dans la masse errante et coupable des émigrés ? Mais au juste intérêt que ses talents inspirent, au vif désir que nous éprouvons de la revoir au milieu de nous, se joint l'inquiétude que nous donne l'état alarmant de sa santé. Qu'elle ne soit point perdue pour son pays, citoyens Directeurs, que la France qui l'a vu naître recueille et ses derniers travaux et ses derniers soupirs ! C'est à la grande Nation qu'il appartient de protéger ses grands talents. Nous réclamons votre justice, citoyens Directeurs, et nous redemandons la citoyenne Le Brun au nom des lois, au nom de l'honneur national et en notre nom.](#)

Trois pages de signatures réunissent l'élite des arts, des lettres et des sciences. Ce sont les peintres David, Fragonard, Greuze, Girodet, Isabey, Lagrenée, Prud'hon, Regnault, Robert, Van Spaendonck, Suvée, Carle Vernet, Vien, Vincent ; les sculpteurs Dejoux, Gois, Houdon, Julien, Pajou ; les architectes Brongniart, Chalgrin, Fontaine, Percier, Peyre, Raymond ; les graveurs Bervic, Duvivier ; les musiciens Gossec, Méhul, Martini ; les littérateurs Cailhava, Chénier, Colin, d'Harleville, Ducis, François de Neufchâteau, Legouvé, Millin, Parny ; les savants Cuvier, Fourcroy, Lacépède, Lamarck, Parmentier... Tant d'efforts seraient inutiles, si le tout-puissant David ne se décidait à s'acquitter enfin, par de pressantes démarches personnelles, du devoir de l'amitié. La radiation devient

définitive par un arrêté des Consuls du 5 juin 1800, et Mme Le Brun reçoit à Berlin les pièces qui lui permettent de rentrer en France.

Elle dut voir à Berlin le général Beurnonville, ambassadeur de France, et ce premier contact avec l'agent d'un régime exécré ne lui causa pas l'horreur qu'elle redoutait. Elle s'étonna qu'un citoyen [de cette espèce](#) fût aussi bien élevé ; et elle rendit justice à la manière flatteuse dont il l'engagea à hâter son retour, l'assurant qu'elle ne courait aucun danger et que l'ordre était complètement rétabli. Elle revit enfin avec une émotion douloureuse cette patrie, [théâtre de tant de crimes si atroces](#), où ses souverains bien-aimés et beaucoup de ses amis les plus chers avaient péri. Son mari nota, le jour de l'arrivée (18 janvier 1802), qu'elle était restée absente [douze années, trois mois et douze jours](#).

Sa maison n'avait subi aucun changement ; ses palettes et ses pinceaux l'attendaient devant le chevalet préparé. Mais le Paris du Consulat, qui la fêta avec grâce, ne ressemblait guère à celui qu'elle avait quitté. Les émigrés rentrés n'acceptaient pas sans amertume de trouver leurs places prises et partout tant de figures inconnues. Mme Le Brun ne bouda point la société distinguée et brillante qui se reconstituait. Elle eut assez de curiosité pour l'observer et de sagesse pour s'y plaire. Dès la semaine de son retour, elle fut au bal chez Mme Regnault de Saint-Jean-d'Angély, au concert chez Mme de Ségur ; et, comme son âme était bienveillante, les jeunes femmes qui s'empressèrent autour d'elle ne lui semblèrent pas moins jolies que celles d'autrefois.



MADAME VIGÉE-LE BRUN (PEIGNANT LA REINE), par ELLE-MÊME.

LES PRISONS D'HUBERT ROBERT

ON sait mal comment vécurent nos artistes pendant la Terreur. Quelques-uns, comme Danloux et Mme Le Brun, avaient émigré de bonne heure ; le plus grand nombre, ayant d'abord applaudi à la Révolution, suivit le mouvement des esprits ou se fit oublier. Le petit père Fragonard, revenu de Provence à la veille des massacres de Septembre, ne fut jamais inquiété et David loua même, à la tribune de la Convention, son patriotisme avec son talent. Au reste, David ne montra pas la férocité qu'on a dite contre ses anciens confrères de l'Académie ; il lui suffisait de les savoir privés de leurs honneurs, découragés, ruinés, à la misère ; il ne tenait pas à ces pauvres têtes. Deux seulement risquèrent la leur, Suvée et Hubert Robert ; ceux-là connurent le danger suprême et traversèrent les prisons qui s'ouvraient d'ordinaire pour l'échafaud.

Robert pouvait assurément passer pour [aristocrate](#). N'avait-il pas participé aux dilapidations de [l'Autrichienne](#), dans le [repaire](#) de ses [débauches](#), c'est-à-dire travaillé au décor de son Trianon et aux petites maisons de son Hameau ? Garde des tableaux du Roi, fort attaché aux souverains qui l'avaient employé, ami des grands seigneurs et des financiers, dont il décorait les hôtels et les châteaux, il était, d'autre part, trop franc de propos, trop libre d'allures pour ne pas commettre quelque imprudence. Les galeries du Louvre, qu'il habitait avec sa femme, et où un petit monde d'artistes logés par le Roi vivait jadis si uni, étaient devenues un foyer de délations. On trouvait que l'ex-conseiller de l'Académie royale mettait peu d'empressement à se présenter aux réunions de la [Commune générale des Arts](#), et à déposer à son tour sur le bureau les titres et brevets qu'on envoyait à la municipalité pour être brûlés. Il fut des derniers à s'exécuter, dans la séance du 4 octobre 1793, aux applaudissements ironiques d'une tourbe de barbouilleurs bafouant sans pitié les vieux maîtres.

Il ignorait qu'il avait été dénoncé, la veille, au Comité de surveillance révolutionnaire des Tuileries par un peintre obscur, qui mêlait sans doute, comme tant d'autres, à son devoir de [patriote](#) la joie de nuire à un artiste heureux et honoré. L'intervention de ce personnage, un sieur Baudouin, adjoint du Comité de surveillance, nous est révélée par une composition de Robert, représentant la chambre à coucher de Marat, où, parmi les papiers épars sur la table, il a inscrit le nom de son dénonciateur¹.

Arrêté au Louvre comme suspect, le 29 octobre, treize jours après la mort de la Reine, le paysagiste fut écroué à Sainte-Pélagie. Le régime des détenus était assez doux et ceux qui disposaient de quelque argent s'y procuraient des commodités. On pouvait non seulement faire venir du dehors sa nourriture, mais échapper, en payant loyer pour une cellule, à la pénible existence de la salle commune. Le poète Roucher, voisin de Robert dans ses villégiatures d'Auteuil, avait précédé le peintre en prison ; il le mentionne souvent dans les lettres qu'il adresse à sa fille Eulalie, et, dès son arrivée, demande à la jeune fille de

¹ Ce dessin inédit est à l'Albertine de Vienne. J'utilise en ce récit d'autres dessins et peintures de Robert qui sont à Carnavalet et dans les collections privées. La correspondance des Roucher a été publiée par A. Guillois.

rechercher dans sa bibliothèque un ouvrage sur l'Égypte qui pourra intéresser son compagnon :

Un artiste, écrit-il, célèbre dans un art que tu aimes, le citoyen Robert, est ici. Il s'ennuie complètement, car un peintre ne peut pas travailler partout comme un homme de lettres. Il faut au premier de l'espace et du jour, deux petites nécessités de la vie dont nous n'avons pas ici notre suffisance. Il veut lire, ne pouvant peindre ; et comme son imagination se plaît à vivre à travers les ruines, à travers l'antiquité qu'il a si bien l'art d'animer et d'éterniser, envoie-lui cette fameuse Egypte, dont la vie passée se retrouve si bien dans Savary. Il faut, ma bonne amie, consoler le génie attristé. Les Goths et les Vandales ne connaissaient pas cette maxime de goût et de philosophie ; mais nous, mais toi qui as appris à respecter la fleur de l'espèce humaine, fais par ta promptitude hommage de ton admiration. Je serais même d'avis que tu ajoutasses un mot de ta main, sur un papier adressé à cet honnête et grand artiste. Point d'effort pour cela ; laisse-toi aller et tout ira bien.

Eulalie Roucher envoie, dès le lendemain, le livre demandé et la lettre d'admiration, faible témoignage, dit-elle au peintre, du plaisir que j'ai éprouvé en regardant vos ouvrages. Celui-ci touché, flatté, répond par un charmant billet : Il n'est pas possible, Mademoiselle, de mettre plus de grâce et d'obligeance dans vos envois et dans vos lettres ; celles que vous adressez à votre cher papa sont si pleines de tendresse et de sensibilité qu'on ne peut les lire ni les entendre sans les baigner de larmes. Qu'il a de grâces à rendre à la destinée qui lui a réservé, pour ce moment-ci, une consolation si précieuse ! Je vais donc, grâce à vos soins obligeants, parcourir l'Égypte... parmi ces débris imposants qui paraissent avoir défié le temps et la nature.... J'irai me délasser dans la cellule de votre papa des courses aux pyramides et c'est avec lui que, oubliant les verrous de Sainte-Pélagie, je profiterai de ses aimables entretiens et joindrai l'avantage de m'instruire à la douceur d'y parler de vous et de votre chère maman. Quoique je n'aie pas l'honneur de la connaître, je lui demande la permission qu'un artiste sexagénaire adresse la pureté de ses sentiments aux grâces de votre âge et à la sensibilité de votre cœur !

Ses lectures sur l'antique Egypte émurent l'imagination de Robert. S'il pouvait, dit le poète, obtenir ici une petite place où il pût être seul, il peindrait et ferait encore de belles et grandes choses. Il dessinait du moins, et tous les sujets lui étaient bons : la vie de sainte Pélagie, patronne du lieu, la mémoire républicaine du jeune Bara, des allégories sur la Patience et l'Espérance ; il composait des aquarelles symboliques, représentant des cages d'oiseaux que des gens à bonnet rouge introduisent dans une prison, et les mêmes cages qu'on vient ouvrir pour donner le vol aux pauvres bêtes. Il devait les offrir plus tard à l'ancienne gouvernante des Enfants de France, Mme de Tourzel, en souvenir de leurs communes épreuves. Ces distractions incomplètes remplissaient mal les longues journées ; mais il suffisait à Robert de pouvoir causer avec un ami et d'évoquer les bonnes heures du passé, pour en attendre le retour avec confiance.

C'est une excellente trouvaille partout, mais plus encore à Sainte-Pélagie, écrit Roucher, qu'un homme de l'esprit et du talent du citoyen Robert. Il va semant la conversation de pensées, d'anecdotes, de sentiments, qui réveillent, amusent, attachent. Il me racontait qu'ami intime de Vernet, ils allaient ensemble deux fois tous les ans en pèlerinage vers la belle nature, dans les jardins de Sceaux et de Saint-Cloud, les deux jours de fête de ces beaux lieux, au milieu de tout Paris qu'ils y voyaient rassemblé dans les atours les plus aimables de l'élégance. Ils

erraient, saluant leurs nombreuses connaissances, mais n'en abordant aucune, observant d'un œil studieux ce tableau mouvant et si varié, ce mélange magnifique de tous les objets de la nature, parée, embellie et perfectionnée par la société... Voilà ce que Robert me peignait, car il peint toujours.

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, quatre-vingts prisonniers de Sainte-Pélagie furent transférés en dix charrettes à Saint-Lazare. Ils y arrivèrent au petit jour, transis par le froid, et les cris des passants qui les rencontrèrent ne manquèrent point de leur annoncer la guillotine. Robert, Roucher et Millin, l'antiquaire, étaient du nombre. Ce dernier raconte que le peintre eut le courage de dessiner les détails du triste convoi, en vue d'un tableau qu'il exécuta. Conduits au troisième étage de leur nouvelle prison, ils s'installèrent dans des cellules ouvrant toutes sur un large corridor, et firent peu à peu connaissance avec les détenus des autres étages. La [maison d'arrêt Lazare](#), comme dit le langage officiel de l'époque, se trouvait abriter les derniers restes de la société brillante qu'avait détruite la Révolution. Les récits qui nous en parlent seraient illustrés avec exactitude par les dessins et les tableaux que cette vie singulière inspira à Hubert Robert. Il pouvait reprendre sa palette, en effet, les pièces ayant de grandes fenêtres, et il multipliait aussi, avec sa facilité inépuisable, les aquarelles que tout le monde lui demandait, et aussi les assiettes peintes, qu'un géôlier vendait au dehors et qui lui rapportaient quelque argent.

Tous les épisodes de la vie de la prison y apparaissent : c'est le peintre lui-même, toujours vêtu de sa douillette de soie violette et coiffé d'un bonnet de fourrure, tantôt dans sa cellule, tantôt jouant aux cartes avec un enfant de cinq ans, le fils de Roucher, qui remplit de la gaieté de son âge la sombre maison ; c'est Millin, faisant sécher dans son poêle le pain qu'il trouve [humide et affreux](#) ; c'est le pur visage d'Aimée de Coigny, aperçu à travers les grilles du quartier des femmes, alors que [la jeune captive](#) tient sur ses genoux le petit Roucher ; ce sont les détenus dans la cuisine commune venant, leur assiette à la main, chercher leur portion de soupe ; c'est le fameux [corridor Germinal](#), celui des hommes, dont l'artiste a esquissé la monotone perspective, animée des détails d'observation quotidienne : les robes de chambre en promenade, les paniers de linge et de provisions, le poêle portatif allumé devant les cellules : [C'est](#), écrit Roucher à sa fille, [un spectacle assez singulier que celui de nos corridors, tous les jours à l'heure du dîner. Chacun, à cause de l'été, sur sa porte, à côté d'un fourneau, fait l'office de cuisinier ; les plus ineptes comme les plus stylés sont là à préparer leur provende.](#) Et le poète, qui invitait ses amis à manger chez lui [un brochet et une excellente truite saumonée](#), réunissait apparemment, ce jour-là, Hubert Robert et André Chénier.

Le peintre n'avait rien perdu de sa belle humeur. Depuis qu'il avait retrouvé ses pinceaux, il attendait avec sérénité les coups de la destinée. Il n'avait même pas le temps d'y penser, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ait peint à Saint-Lazare cinquante-trois tableaux. Ce n'est pas à tort qu'il signait l'un de ses dessins [le moins malheureux des habitants de Saint-Lazare](#). Un tel exemple de joli courage à la française releva autour de lui plus d'une défaillance. Millin le constate avec admiration : [Sa gaieté et sa tranquillité ne l'ont pas abandonné un seul instant...](#) [Robert se levait alors à six heures du matin, peignait jusqu'à midi et, après le repas, jouait au ballon dans la cour, avec une adresse étonnante.](#) Ces parties de ballon, où il avait toujours été maître, intéressaient la prison entière, et Chénier les mentionne dans la pièce fameuse où il décrit si amèrement l'existence légère qu'on y menait :

L'un pousse et fait bondir sur les toits, sur les vitres,
Un ballon tout gonflé de vent,
Comme sont les discours des sept cents plats bélitres
Dont Barère est le plus savant...

Plus heureux que Roucher, qui fut de la charrette du 7 thermidor, Robert n'entendit point [ébranler de son nom ces longs corridors sombres](#), et n'eut pas à comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Il supposa toujours qu'un autre Robert avait été appelé et probablement exécuté à sa place. La révolution thermidorienne le sauva, ainsi que Suvée qui, la veille de la mort de Chénier, peignait à Saint-Lazare, la noble image du poète. Robert fut rendu le 17 thermidor à l'affection de sa femme, qui se désolait aux galeries du Louvre. Il reprit aussitôt sa vie de travail.

On comprend qu'il soit devenu un des familiers de Mme Tallien et qu'il ait gardé quelque reconnaissance au régime nouveau. Dès l'année suivante, le Comité d'instruction publique utilisait sa compétence et son dévouement ; l'ancien garde des collections royales devenait l'un des cinq membres du Conservatoire du Muséum national et attachait son nom à la création du Musée du Louvre.



HUBERT-ROBERT DANS SA PRISON, par LUI-MÊME.

LA VRAIE MADAME DU BARRY

PENDANT l'été de 1778 qui fut particulièrement brûlant, la Reine qui demeurait à Versailles pour sa première grossesse, souffrait des inconvénients de la saison et ne pouvait s'endormir sans avoir fait au grand air une promenade dans les jardins. L'idée lui vint d'entendre un peu de musique pendant ces soirées ; une estrade fut dressée entre les deux bassins du parterre d'eau, et les musiciens de la chapelle firent entendre des morceaux de leur répertoire. Les Versaillais, à qui les jardins étaient librement ouverts, ne manquèrent pas d'accourir à ces excellents concerts. La terrasse offrait une aimable animation ; l'appartement de Monsieur et de Madame au rez-de-chaussée était brillamment illuminé et on reconnaissait assez aisément dans la foule la Reine avec Madame et la comtesse d'Artois, en robes de percale blanche, qui se promenaient en se donnant le bras.

Leur incognito était respecté de tous, et il fallut la méchanceté des libellistes pour faire courir en Europe des bruits médisants sur les prétendues libertés que s'accordait la Reine dans ses jardins. On sait pourtant que ces bruits allèrent jusqu'aux oreilles de Marie-Thérèse et l'inquiétèrent assez pour que M. de Mercy dût rassurer sa souveraine dans une de ses dépêches privées.

Un seul incident de ces soirées mérite les honneurs de l'anecdote. Sur les bancs de pierre qui longent le Château où les princesses avaient l'habitude de s'asseoir, elles eurent un soir pour voisines deux femmes voilées qui les regardèrent avec attention. Mme Campan reconnut Mme du Barry et sa belle-sœur, qu'on appelait familièrement Chon lorsqu'elles résidaient à la Cour. Elle fut tout à fait certaine de ne point s'être trompée, quand elle vit à quelques pas un grand laquais du-service de la comtesse qu'on avait connu chez elle à Versailles. La femme de chambre de la Reine ne manqua pas d'avertir sa maîtresse du voisinage imprévu que les hasards de la nuit lui avaient donné. Et Marie-Antoinette se montra assez contrariée d'avoir été observée et écoutée à son insu par la femme qu'elle détestait le plus.

Il y avait eu, en effet, pendant ses années de Dauphine, une hostilité bien nette entre son entourage et celui de la dernière maîtresse de Louis XV. La répugnance qu'éprouvait la jeune princesse et qu'entretenaient soigneusement les racontars de Choiseul et de ses amis, avait cédé à grand'peine devant les remontrances de l'Impératrice qui désirait ménager en toutes choses le vieux Roi¹. Elle avait difficilement pardonné à Mme du Barry le renvoi du ministre qui avait fait son mariage et avait applaudi à l'exil infligé à la favorite, qui fut un des premiers actes de Louis XVI à son avènement. Quand son frère Joseph II ira à Louveciennes s'enchanter de la causerie de la châtelaine, elle en montrera quelque dépit. Mais nous savons que sa rancune a désarmé bien avant la Révolution, pendant laquelle Mme du Barry aura mis généreusement sa fortune au service de la famille royale.

Si Marie-Antoinette a détesté cette femme, si bien d'autres ont porté sur celle-ci des jugements flétrissants, il reste à savoir dans quelle mesure la vérité justifie

¹ Voir le chapitre de *Marie-Antoinette dauphine*, intitulé *Marie-Antoinette et Mme du Barry*.

l'animosité royale et les pamphlets populaciers. L'image morale de Marie-Antoinette elle-même a été si défigurée par une certaine littérature qu'on peut se demander si celle de Mme du Barry, toutes différences gardées, n'a pas subi le même sort.

Le roman n'est que de la petite histoire probable ; l'histoire, c'est du grand roman vrai et porté sans cesse à sa suprême puissance. Nulle histoire ne justifie mieux cette observation de Paul Bourget que celle des temps où a vécu Mme du Barry. Le simple récit de sa vie réduit aux grandes lignes de son aventure, — l'origine, la faveur, la disgrâce et la mort, — dépasse l'intérêt de toute biographie romanesque de femme ; mais, pour qu'il ait toute sa force, il faut précisément qu'à ce récit les procédés du romancier ne se mêlent point.

C'est jusqu'à présent la vérité qui a manqué le plus à cette pauvre mémoire de pécheresse. Pourquoi l'érudit se défendrait-il d'étudier, avec sa méthode attentive, un sujet même délicat par quelques côtés ? Si tous les personnages historiques ont droit à la justice, il est surtout nécessaire de bien connaître leur caractère et leur rôle, quand le jugement qu'on porte sur eux aide à condamner un souverain, un régime, tout un siècle.

Écoutons les Goncourt, dont le livre célèbre, puéril et faux, a fait longtemps autorité : Les peuples perdent la foi et l'illusion à entendre cet esprit de fille, allumé par le champagne, casser les vitres de l'Œil-de-Bœuf... Mme du Barry fait le mal d'une courtisane qui fait son métier et obéit à ses instincts... Involontairement et par sa nature, elle déconsidère tout ce qui l'approche et tout ce qui la touche. Qu'elle pousse les doigts de Zamore dans la perruque du chancelier livré aux hannetons ou, la gorge en l'air, qu'elle se fasse présenter en chemise ses mules au saut du lit par le nonce du pape, elle fait toujours ce rôle et cette œuvre de bafouer, d'amoindrir et de ravalier à son ton et à sa mesure les institutions, les traditions, les caractères... Ce sont là des anecdotes ridicules, des niaiseries de pamphlet. Elles ne gagnent qu'un intérêt littéraire à revêtir le style de flamme d'un Michelet. Pour les prendre au sérieux, il faut tout ignorer de la Cour de France au XVIII^e siècle, il faut n'avoir aucune idée juste des hommes ni des temps, et se faire la proie naïve des libellistes et des rhéteurs.

La légende ordurière de Mme du Barry est l'œuvre concertée des partisans du Parlement et de M. de Choiseul. Elle a été popularisée par des écrivains, de tout temps applaudis, qui se plaisent à conter des ignominies sous l'hypocrite excuse de venger la morale. On a accueilli leurs racontars avec un empressement malsain, sans se montrer exigeant sur la vraisemblance. Ce n'est pas au seul chapitre des mœurs que notre siècle nourrit ses manuels scolaires d'une indignation convenue ; la vérité nous est cachée par les amis des Choiseul sur une grande partie du règne de Louis XV. Ce sont gens d'esprit, de méchanceté élégante, et occupant toujours le devant de la scène ; ils ont tant écrit, et menti avec tant d'agrément, qu'on les croit aisément sur toutes choses. Qui de nous n'a donné, sans le vouloir, à ses jugements les couleurs de leur rancune et pris, pour parler de leurs adversaires, le ton dédaigneux de Chanteloup ?

Les vrais témoins de l'existence de Mme du Barry sont ceux qui n'ont eu à servir contre elle aucun parti et qui ont simplement regardé vivre une de leurs contemporaines. Ces témoins-là, sans exception aucune, sont fort éloignés de la mépriser et ce n'est point seulement à la beauté incontestée de la femme qu'ils rendent hommage.

Sénac de Meilhan, qui a vu la fin de sa carrière, rend sur son caractère un verdict exempt de sévérité : Les plus importants événements qui avaient eu lieu pendant sa faveur avaient passé devant ses yeux comme les personnages de la lanterne magique. Elle ne s'en était point mêlée et il ne lui en restait qu'un confus souvenir. Lors de la Révolution, elle se signala par son dévouement et une bonté singulière pour ceux qui étaient menacés d'en être les victimes. Enfin cette femme, que rien n'avait prémunie dans sa jeunesse contre le vice et qui avait été entraînée par la misère et les mauvais conseils, n'a jamais fait de mal avec tout pouvoir de nuire. C'est une modération remarquable dans sa position, et qui lui donne des droits à l'indulgence des gens les plus sévères.

Le comte d'Espinhal, qui l'a connue avant son élévation et a été plus tard de ses familiers, dépeint en peu de mots la châtelaine de Louveciennes : Elle est bonne, généreuse, d'une société douce, excellente amie, très charitable et extrêmement obligeante. Elle est, chez elle et dans le public, de la plus grande décence, démentant à cet égard tous les mensonges grossiers que la calomnie s'était plu à répandre sur elle, lors de sa plus grande faveur. Le marquis de Bouillé ajoute quelques traits : Son ton n'avait rien de commun, encore moins de vulgaire ; sans avoir un esprit brillant, elle n'en manquait point autant qu'on s'est plu à le dire ; et sa bonté ainsi que sa simplicité eussent pu porter, d'ailleurs, à y faire moins d'attention.

Le prince de Ligne, lié de tout temps avec la favorite, excuse Louis XV de sa dernière faiblesse : Je l'ai vu tous les jours, chez Mme du Barry, la dernière année de sa vie. Il est inouï que ceux qui faisaient ce qu'il faisait le trouvassent mauvais, et les vils courtisans de Mme de Pompadour, petite bourgeoise enlevée à son mari, criaient à la corruption des mœurs pour une maîtresse de plus, qui avait un bien meilleur cœur que l'autre et ne décidait ni de la guerre ni de la paix.

Elle trouve grâce devant la malignité du prince de Talleyrand, qui la met fort au-dessus de Mme de Pompadour pour le ton et la parole. Celle-ci, dit-il, différait en tous points de Mme du Barry, qui, moins bien élevée, était parvenue à avoir un langage assez pur. Mme du Barry avait les yeux moins grands, mais ils étaient plus spirituels ; son visage était bien fait et ses cheveux de la plus grande beauté ; elle aimait à parler, et elle avait attrapé l'art de conter assez gaiement. Nulle trace donc, chez les contemporains sérieux, de cette prétendue grossièreté de langage dont on veut souiller cette jolie bouche. Quant aux manières, dès la première heure, elles sont parfaites : Elle a beaucoup de beauté, surtout par le bas du visage, note à Versailles le duc de Croy, un air très noble, aisé, doux, sans prétention, fort bien faite, et en tout l'air d'une bonne personne. — Je fus étonné, dit M. de Belleval, comment, pour n'y avoir point été élevée, elle avait pris le ton et les manières des femmes de la Cour. Cet air très noble qui rehausse jusqu'à la fin une beauté irréprochable, c'est déjà ce qu'ont remarqué les inspecteurs de M. de Sartine, quand ils ont vu, pour la première fois, apparaître à l'Opéra la maîtresse de Jean du Barry.

Elle est instruite ; elle a beaucoup lu. Sa conversation, selon d'Espinhal, est intéressante et, depuis sa retraite, la lecture a été, après la toilette, sa principale

occupation. Il ajoute qu'elle a peu d'esprit ; mais, s'il lui manque de l'esprit au sens où l'entend le XVIII^e siècle, elle possède l'art de conter l'anecdote et même de glisser, dans l'intimité — car elle sait son monde —, ces propos légers que l'on n'avait point l'habitude d'entendre à Versailles. Sa causerie, que ses amis ont tant aimée, est délicieuse. Dès la première rencontre, elle séduit : Ses yeux bleus bien ouverts, raconte M. de Belleval, avaient un regard caressant et franc, qui s'attachait sur celui à qui elle parlait et semblait suivre sur son visage l'effet de ses paroles. Elle avait le nez mignon, une bouche très petite et une peau d'une blancheur éclatante. Enfin, l'on était bientôt sous le charme...

La bonté, voilà le trait distinctif du caractère : Mme du Barry, dit Belleval encore, était bonne et aimait à obliger, n'avait point de rancune et était la première à rire de toutes les chansons qu'on faisait sur elle. Tous les témoignages concordent, sans parler des lettres de ses amis, qui ont eu pour cette bonté un culte enthousiaste : Vous êtes privilégiée de la nature, lui écrit l'un d'eux ; il en est de votre beauté comme de votre bonté : l'une et l'autre ne finiront qu'avec vous.

Il suffisait de l'entrevoir une fois pour deviner cette qualité dominante, qu'aucune déception n'avait pu aigrir. En me rappelant son sourire si plein de grâce et de bonté, dira Brissot, qui lui parla un jour dans l'antichambre de Voltaire, je suis devenu plus indulgent envers la favorite. Et le conventionnel raconte une conversation qu'il eut avec Mirabeau, Laclos et Henriette de Nehra sur les maîtresses de Louis XV. La faiblesse et l'infamie du monarque furent flétries, comme il convenait, par ces âmes vertueuses : Je témoignerai en riant, ajoute Brissot, quelque indulgence pour la du Barry, aussi vile, mais cent fois moins odieuse à mes yeux que ses rivales, et qui n'eut de commun avec elles qu'une faveur dont elle n'abusa pas despotiquement et des mœurs qui ne me semblaient guère plus coupables. — Vous avez raison, dit Mirabeau ; ... elle n'a pas lancé de lettres de cachet contre ceux qui médisaient de ses vertus. — Il faut la purifier, répliqua Laclos. Et l'on reconnut que le déshonneur de cette femme venait de sa naissance, de son éducation, de ceux qui l'ont prostituée.

Laclos et Mirabeau ont ensemble publié le portrait d'Elmire, portrait physique et moral dont pas un trait n'est méchant pour elle, et qui institue tout un parallèle pour lui sacrifier Mme de Pompadour : Elmire avait reçu de la nature un assortiment de beautés dans tous les genres, qui presque jamais ne se trouvent réunies... L'œil enchanté ne quittait l'expression de la physionomie que pour retrouver les mêmes avantages dans les formes si naturellement soutenues, dans une taille si agréablement dessinée, dans les bras si parfaitement arrondis, terminés par des mains voluptueuses... Elmire, faisant un pas immense et quittant son humble toit pour le palais des rois, ne s'y trouva pas déplacée... [Elle] ne s'enorgueillit point ; elle n'humilia même pas les personnes qu'elle pouvait perdre... Elmire, bien plus sage que celle dont elle occupa le poste, méprisa ces biographies scandaleuses, ces lettres supposées ou embellies qu'on répandait avec affectation. La malignité resta dupe d'elle-même, puisqu'Elmire ne conserva pas moins le cœur de son amant et les égards de ses amis... Elmire ne redoutera point le jugement de la postérité.

Moralistes et grands seigneurs, gens de cour et révolutionnaires, sont tous d'accord pour tracer de Mme du Barry un portrait sympathique.

Ce n'est cependant que de nos jours, depuis le livre brillant et sûr de Claude Saint-André, que l'image conventionnelle de la comtesse a cédé la place à un

véritable caractère de femme, explicable par son temps et par son milieu¹. Rien n'est à dissimuler de ses faiblesses, des fatalités de sa vie de plaisir. Quelque élégance qu'ait eue l'inconduite de la jeune femme, on doit la plaindre d'avoir été instruite par ce terrible maître qu'était le Roué. Son entrée à Versailles fut un scandale ; cependant la règle des mœurs y parut moins froissée que celle des étiquettes. S'il y a des degrés dans l'inconduite, certes Louis XV était descendu plus bas ; quant à l'adultère, il n'était plus que d'un côté, la Reine étant morte, et, de l'autre part, le mariage contracté comptait si peu ! En cette histoire, qu'il faut traiter d'une main légère, gardons-nous d'absoudre ce qui doit être condamné, mais aussi d'oublier que, selon le mot de Mérimée, *les mêmes actions n'ont pas la même valeur dans tous les temps*.

Lorsqu'il s'agissait du Roi, les contemporains n'étaient pas sensibles autant que nous à certaines violations éclatantes de la morale. Le parti dévot, qu'aveuglait sa haine contre Choiseul, acceptait alors une favorite, *puisque'il en fallait une*, pourvu qu'elle n'eût pas d'idées philosophiques. On a conté l'allégresse de quelques ecclésiastiques apprenant la présentation enfin obtenue de Mme du Barry et se plaisant à y revoir le triomphe d'Esther sur le persécuteur des Hébreux. Au même temps, un pasteur des Cévennes écrivait à un de ses confrères : *M. de La Beaumelle a aujourd'hui pour protectrice la maîtresse du Roi ; il doit aller à Paris... et, s'il peut nous servir, nous autres pasteurs en particulier, il le fera très certainement*.

Si les défenseurs attitrés des mœurs publiques se montraient aussi accommodants, comment s'étonner que le monde courtisan reprochât à Louis XV toute autre chose qu'une faiblesse nouvelle, propre seulement à attrister ses filles et à les inquiéter pour son salut ? Le Roi savait bien qu'on lui eût pardonné fort aisément une duchesse de Grammont ou telle autre grande dame. Il écrivait à son ministre : *On serait à ses pieds, si...*, et sa réticence était significative. *Veut-on que je prenne une fille de condition ?* disait-il encore ; enfin, les plus sévères devaient reconnaître que sa mauvaise conduite de bon ton, accompagnée de toutes les grâces du siècle, était moins répugnante que la crapuleuse vie de tant de souverains d'alors.

Flétrissons nos monarques, assurément, puisqu'ils ont manqué de sagesse ; mais n'allons pas propager davantage cette image fausse d'une cour française dénuée de toute dignité, méprisant toute pudeur, alors que s'y découvrent, dès qu'on y regarde de près, tant de modèles d'honneur et de vertu, tant de nobles fidélités au devoir.

Il faut réhabiliter, dans la mesure qui convient, ce règne de Louis XV, dont on n'a voulu voir que les déchéances. La France d'alors réalisa de grandes choses, et point seulement dans les œuvres de l'esprit. Le Roi mit souvent au service de la nation un admirable personnel pour gérer les ministères, conduire les armées, administrer les provinces. Les abus qu'on impute au siècle sont de tous les temps ; on n'aurait aucune peine à les montrer dans le nôtre ; mais ce règne a si longtemps duré, que les gloires de Fontenoy s'oublièrent dans les misères de la fin, et que l'empreinte est restée plus forte au revers douloureux de la médaille.

¹ Une jolie édition allégée du livre de Claude Saint-André va faire partie de la *Bibliothèque Historia*.

Le souvenir de Mme du Barry ne devra plus désormais peser sur l'époque. Si l'on peut reprocher encore à la dernière maîtresse bien des folles dépenses, songeons que les arts surtout en profitèrent ; elle fut un mécène remarquable, et des commandes distribuées par ses petites mains plus d'un chef-d'œuvre nous est resté. Elle eut un zèle actif, avisé et personnel, qu'elle a continué selon ses moyens dans sa disgrâce. A Versailles, en vérité, le temps seul lui avait manqué pour acquérir à notre indulgence les titres si souvent invoqués en faveur de Mme de Pompadour.

Que fut la vie de Mme du Barry pendant la Révolution ? Claude Saint-André a abordé, en l'étudiant, un problème qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait résolu. Les Goncourt, ne s'étant attachés qu'à la femme de plaisir, se sont égarés parmi les dossiers mal dépouillés des Archives, où ils n'ont pas su découvrir les pièces les plus sérieuses. Le consciencieux Vatel, qu'indigna leur légèreté, a rectifié bien des inexactitudes, apporté bien des textes ; mais son parti pris est visible d'innocenter Mme du Barry de toutes les accusations qui la menèrent à l'échafaud. Je les crois, au contraire, tout à fait fondées.

On peut d'abord établir que Mme du Barry, intéressée aux questions politiques par sa liaison avec M. de Brissac, n'est pas restée inactive pendant les années tragiques où s'écroulait la monarchie. Dès le début de la Révolution, elle a mis sa fortune à la disposition de la famille royale. Une vente partielle de ses diamants, faite en Hollande à la fin de 1789, se rattache probablement à ce projet. Ses libéralités ne sont pas douteuses ; une lettre du comte d'Espinhal confirme et précise le témoignage autorisé de Sénac de Meilhan. La comtesse, fâcheusement introduite jadis dans la noblesse de France et enrichie par le Roi, a su remplir avec une parfaite générosité, envers les descendants de Louis XV, des obligations que tant d'autres, à sa place, eussent négligées.

Bien plus, cette femme encore belle, toujours aimée, si heureuse dans son repos et dans son luxe, paraît les avoir sacrifiés à ce qu'elle a considéré comme un devoir ; pressée peu à peu par les événements qui faisaient appel à la bonté de son cœur, guidée par des partisans capables d'utiliser sa bonne volonté, elle a servi hardiment, de son argent et de sa personne, l'œuvre de la contre-révolution. Sur ce point, les dénonciations qui l'accablèrent et les attaques de son ennemi, le citoyen Greive, sont suffisamment justifiées ; et le Tribunal révolutionnaire, si aveuglément prodigue de sang innocent, a frappé en Mme du Barry une véritable conspiratrice.

On ne connaît pas assez l'action cachée de ce Nathaniel Parker Forth, l'agent anglais mêlé à nos troubles révolutionnaires, mentionné par les brochures du temps et par les correspondances diplomatiques comme chargé de missions importantes. C'est lui qui se trouve, par une coïncidence singulière, prendre la direction de la vie de Mme du Barry à partir du vol des diamants de Louveciennes. Ce vol, exécuté par des sujets anglais dans la nuit du 10 janvier 1791, et entouré de circonstances suspectes à l'entourage de la comtesse, parut plus tard à quelques-uns machiné par les soins de Forth lui-même. Les choses s'expliquent plus simplement ; mais l'événement servit de façon très opportune les desseins d'hommes qui avaient intérêt à munir une personne dévouée de

prétextes plausibles pour sortir de France. Ils purent tirer, à ce point de vue, un excellent parti de l'affaire judiciaire qui se déroula à Londres, et l'on ne voit pas ce qui les eût empêchés de jouer un tel jeu, puisqu'il n'était périlleux que pour la comtesse.

Pour reconnaître ses bijoux, les réclamer et déposer dans un procès, qui fut rendu interminable et où il n'est pas vraisemblable que sa présence fût nécessaire à chaque instant, Mme du Barry a fait quatre fois le voyage d'Angleterre, la dernière fois au moment le plus dangereux de la Terreur, alors que des décrets si graves étaient portés contre les émigrés. La nécessité de soutenir à l'étranger ses intérêts privés lui permettait de solliciter des passeports sans éveiller trop de soupçons ; elle en a profité pour rendre à ses amis des services de tout genre, leur faire passer des correspondances et de l'argent. On sait assez bien, par les témoignages produits devant le jury révolutionnaire et par les renseignements qu'y ajoute son nouvel historien, comment elle a vécu pendant ses séjours à Londres et quelles personnes elle y a vues. Elle a retrouvé d'anciennes connaissances, ce qui était naturel ; mais elle s'est jetée tout entière dans les rangs de l'émigration militante et parmi cette aristocratie anglaise où lui fut accordé un si surprenant accueil. Elle y a gardé, pour le dire en passant, une tenue irréprochable, qui ne fut point d'usage chez toutes les belles émigrées ; son salon a été l'un des plus recherchés par ce monde si avide de plaisirs, qu'il fallut de grands coups, tels que la mort de Louis XVI, pour l'arracher à ses illusions et à ses folies. Mme du Barry, frappée des premières par le meurtre du duc de Brissac, paraît avoir jugé des choses avec plus de sérieux, et le témoignage de Bouillé suffit à montrer en quels sentiments cette royaliste fidèle a porté à Londres le deuil de son roi.

Les facilités de voyage dont elle usa et la faveur dont elle jouit dans la société anglaise lui ont-elles permis d'être vraiment utile à la politique des princes, auxquels elle était si dévouée ? On l'ignorera sans doute toujours. Mais ses rapports avec les membres du gouvernement anglais, les adversaires les plus hais des révolutionnaires de France, témoignent tout au moins d'une imprudence grave. La comtesse ne s'apercevait pas qu'elle était suivie, épiée, et que des réunions, où les plaisirs mondains prenaient assurément la plus grande part, seraient contre elle, un jour, une charge accablante et mortelle.

Les relations de Mme du Barry avec les émigrés, ces [intelligences](#) qui faisaient alors un crime puni par les lois, sont tellement évidentes qu'on s'étonne qu'elle ait pu bénéficier si longtemps d'une indulgence aussi complète. On comprend l'irritation de ces dénonciateurs féroces, tels que Greive et Blache, devinant que des appuis fidèles soutenaient la dame de Louveciennes dans l'administration même. La haine a rendu clairvoyants les bandits acharnés à sa perte. Ils ont fort bien su quelle place tenait, parmi les [repaires d'aristocrates](#) des bords de la Seine, le château où tant de richesses accumulées par [la courtisane des despotes](#) excitaient leur indignation. C'était peu qu'elle correspondit avec l'étranger, qu'elle gardât de l'argent caché, qu'elle conservât les emblèmes proscrits de la royauté et les publications contre-révolutionnaires ; elle accueillait encore chez elle de nombreux [suspects](#), dont plusieurs sont assez notoires. On [conspirait](#) chaque jour, au début de la Terreur, dans cet asile charmant, que tenait ouvert à tous les [ci-devants](#) cette femme si jolie encore et qu'on aurait pu croire uniquement occupée de plaire. Si l'on connaissait les démarches secrètes du duc de Rohan-Chabot, qui aima le dernier Mme du Barry, on achèverait sans doute de justifier, sur le point essentiel du procès de frimaire an II, le réquisitoire de

Fouquier-Tinville. On est sûr, en tout cas, que l'accusateur public a envoyé à la mort des centaines de femmes moins **coupables** que la citoyenne du Barry.

Que de révélations les documents nouveaux nous ont apportées ! On ne s'étonnera plus de voir une intimité de **sœurs**, ainsi qu'elles se l'écrivent l'une à l'autre, s'établir entre Mme du Barry et la duchesse de Mortemart, fille de M. de Brissac. On comprendra que, pour servir cette amitié nouvelle née d'un souvenir sacré, la comtesse n'eût pas hésité à risquer son dernier retour en France, ainsi que les contemporains l'ont assuré. On recherchera vainement, dans les interrogatoires de son procès, cet affolement, ces aveux, ces noms révélés mal à propos, qui auraient conduit à l'échafaud, selon une légende courante, de nombreuses victimes. La princesse Lubomirska elle-même n'a pas été compromise par l'accusée ; celle-ci ne l'a nommée que parce qu'un billet, saisi à Louveciennes, était signé en toutes lettres ; pouvait-elle supposer, d'ailleurs, que la plus innocente correspondance féminine coûterait la vie à cette malheureuse Polonaise ? Quant aux derniers moments de Mme du Barry, le sacrifice d'elle-même qu'elle a fait à ses idées et à ses amis ne l'absout-elle pas d'une faiblesse devant la guillotine, défaillance nerveuse qu'on ne songe pas à reprocher à tant d'autres ?

Les Français et les Françaises qui ont traversé la Révolution ont eu l'occasion de se révéler tout entiers, et le fond de beaucoup d'âmes est apparu, qu'avait dissimulé **la douceur de vivre**. Mme du Barry a montré alors des qualités qui sont inconciliables avec la figure ignoble qu'on nous présente d'elle en sa jeunesse. Son destin a rencontré, aux derniers jours, celui d'une autre femme célèbre, détenue en même temps qu'elle à Sainte-Pélagie ; mais Mme Roland a dû détourner les yeux de cette compagne de prison, qui n'était pour elle qu'une créature vile, favorite impure d'un roi détesté. On eût étrangement surpris la vaillante girondine, en l'assurant que cette prétendue courtisane avait su montrer, à son heure, du désintéressement, du dévouement, de l'abnégation, qu'elle aussi avait servi son parti avec courage, et que l'amie de Buzot pouvait regarder sans mépris l'amie de Brissac.



MADAME DU BARRY, peinture de Madame VIGÉE-LE BRUN.

LES APPARTEMENTS DE MARIE-ANTOINETTE

RECONSTITUER avec précision le décor de Versailles autour de Marie-Antoinette, est-il une tâche plus séduisante pour l'historien du Château ? Les épisodes de la vie de la Reine, les anecdotes, les usages de la Cour, gagnent, pour le visiteur, à être replacés dans un milieu exact.

Il faut remonter aux dernières années de Louis XV pour traiter dans son ensemble la question des appartements de Marie-Antoinette. On établira ensuite la succession des créations charmantes qu'elle a ajoutées à celles des règnes précédents et qui ont fait un digne cadre à l'intimité de sa vie.

I

Le mariage projeté du Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche fit comprendre parmi les travaux, ordonnés par les Bâtiments du Roi, de 1769 et 1770 la restauration des deux appartements, situés l'un au-dessous de l'autre, qu'on destinait aux futurs époux. Le manque de fonds fut alors, sur ce point comme sur tant d'autres, l'occasion de retards continuels. Les entrepreneurs menaçaient sans cesse de quitter les chantiers, s'ils ne recevaient de quoi payer leurs ouvriers. Pour tous les ouvrages commencés à cette date à Compiègne, à Fontainebleau et à Versailles, notamment pour la salle de spectacle nécessaire aux fêtes du mariage, on voyait se produire les mêmes réclamations. Au 31 décembre 1769, le menuisier des deux appartements n'y avait pas encore mis ses hommes. Le directeur général des Bâtiments, M. de Marigny, finissait par obtenir de l'abbé Terray un acompte de 10.000 livres pour empêcher l'abandon des travaux.

Comme le Roi l'avait craint, l'appartement de la jeune Dauphine n'était pas prêt pour la recevoir à son arrivée, et il fallut l'installer au rez-de-chaussée, avec tous les ennuis du provisoire. Une complication survint dans la chambre à coucher des reines, où l'on s'aperçut que le plafond menaçait ruine. Lécuyer écrit à M. de Marigny, le 21 juillet 1770 : *En faisant une ronde sur les ouvrages et après avoir eu bien examiné le plafond de la pièce qui doit faire la chambre à coucher de Madame la Dauphine, où l'on avait commencé à y mettre des gratteurs, j'ai cru devoir les faire cesser, pour éviter un travail inutile, n'étant pas possible d'éviter de refaire à neuf ce plafond, les peintures, sculptures et plâtres s'en trouvant absolument usés et pourris. C'est une dépense de 50.000 livres au moins, autant qu'il est possible d'en juger, que l'on pourrait faire à l'aise pendant le courant de cette année et les trois premiers mois de la prochaine, cette princesse se trouvant bien de l'appartement du bas qu'elle occupe actuellement.* Marigny note sur le rapport : *Mettre sous les yeux du Roi*, et Sa Majesté ordonne aussitôt la réfection entière du plafond existant.

Parmi les projets présentés, celui qu'on adopte conserve en place, sans toucher à leur bordure, les peintures en camaïeu de Boucher¹. C'est sur les instances de Gabriel lui-même que les grandes lignes de l'ancien ouvrage sont maintenues ; car, un moment, il fut question d'un plafond plat, carré et entièrement blanc, avec une frise dorée et une simple rose au milieu. Marie-Antoinette, consultée et conseillée, comme on dit déjà, par ses *entours*, accueille le projet le plus promptement réalisable. Sa réponse est un ordre, mais un ordre fâcheux, que Gabriel ne semble pas se presser d'exécuter. On comprend l'impatience de la jeune Dauphine désireuse de prendre possession de la chambre royale ; on excuse aussi celle des dames de sa maison, et notamment de la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, dont le service est à la fois compliqué et amoindri par une installation insuffisante. Mais on partage les soucis d'artiste de Gabriel, qui repousse un projet mesquin, indigne de l'importance de la pièce et mal accordé avec l'ensemble du grand appartement. On trouve ces hésitations dans les rapports adressés à M. de Marigny, sur les travaux alors poursuivis dans le service de Versailles :

8 août 1770. — Monsieur, Les nouvelles cuisines de Trianon sont aussi bien qu'il est possible et j'espère qu'on pourra en faire usage au retour de Compiègne. Les bains du Roi aussi sont très bien, y travaillant avec toute la diligence possible, ainsi qu'à ceux de Monseigneur le Dauphin et aux Petits Cabinets de Madame la Dauphine. — Quant au plafond de la chambre à coucher de cette princesse, qui était celle de la Reine, pour lequel je vous ai demandé en dernier lieu 4 à 5.000 livres par mois, quoique M. de Montucla me demande un état de proposition de cette somme pour le premier paiement, il ne m'est pas possible de le lui donner que je ne sache si on le fera avec tous les ornements qui y sont ou si on n'y observera qu'une riche frise avec une rose au milieu, ce qui coûterait beaucoup moins et serait plus tôt fait. Mme la comtesse de Noailles l'a proposé à Madame la Dauphine, qui est de son avis ; je viens d'en écrire à M. Gabriel pour en savoir la décision avant d'y faire commencer.

19 août. — Monsieur J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le détail pour les ornements et dorures du plafond de la chambre à coucher de Madame la Dauphine, que M. Gabriel a chargé le sieur Rousseau et le sieur Bran-cour de lui faire, par lequel vous verrez que ma demande de 50.000 livres n'était point trop forte L'on va meubler la chambre des bains de Madame la Dauphine, et les peintres ainsi que les doreurs achèvent ses Cabinets ; ceux de Monseigneur le Dauphin vont bien aussi.....

¹ Les beaux projets du plafond de la Reine sont aux Archives nationales, O1 1773. Ils sont en couleur et portent la date du 29 août 1770. Un d'eux comporte une grande peinture centrale ayant pour sujet le Char d'Apollon. Le même carton contient un plan détaillé de Gabriel, pour l'installation de la Dauphine dans l'appartement et les cabinets de Marie Leczinska.

3 septembre. — Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine sont on ne peut plus contents de leurs appartements. Ils ont demandé pourquoi on ne travaillait pas au plafond de la chambre à coucher en question. M. Gabriel étant toujours dans le sentiment de le rétablir dans le même goût qu'il est, pour être uniforme à ceux des pièces qui y joignent, au lieu de le faire plat avec une frise dorée au pourtour comme on l'a proposé, n'attend que vos ordres sur cela. A ce qu'il m'a dit, il est très important que vous vouliez bien les lui donner au plus tôt pour profiter du reste de la belle saison, d'autant que cette princesse sera obligée de coucher dans cette chambre le jour du mariage de Monseigneur le comte de Provence. J'ai eu l'honneur de vous en écrire le 10 du mois dernier et qu'il fallait six mois pour le faire¹.

Cependant Marie-Antoinette perd patience ; dès cette époque apparaît en elle ce caractère emporté qui n'admet aucune résistance. Comme elle veut occuper sa chambre, elle accepte le plafond blanc, mais à la condition qu'il soit fini sur-le-champ. Elle en fait écrire par la comtesse de Noailles au directeur général, sur un ton qui n'admet point de réplique. Celui-ci ordonne à Gabriel de commencer ce plafond avec le moins de dépense possible ; mais il adresse en même temps à la dame d'honneur, pour excuser auprès de la Dauphine les retards de son service, une réponse émue et d'un grand accent de sincérité, où il révèle que la caisse des Bâtiments est vide et que les entrepreneurs sont entravés par les dettes et la misère : *J'ose espérer, ajoute-t-il, que lorsque Madame la Dauphine sera informée de cette situation des Bâtiments du Roi, elle voudra bien ne point imputer un retardement qui a été uniquement l'effet de circonstances qu'il n'est pas en mon pouvoir de faire cesser.* Le document n'est pas à l'honneur du régime financier de Louis XV ; mais M. de Marigny n'exagère pas une détresse qui, à plusieurs reprises, l'hiver suivant, menacera d'arrêter tout travail chez la Dauphine.

Que deviennent en cette affaire les intérêts de l'art ? Placé entre sa conscience d'architecte du Roi et les ordres de son chef appuyés sur la volonté de la Dauphine, Gabriel pourrait être embarrassé. Il n'hésite pas à envoyer au

¹ Archives nationales, O1 1800. Ce dossier comprend la pièce suivante dressée par Lécuyer, le 19 août 1770 :

État de ce qu'il en coûtera pour refaire tous les ornements et figures du plafond de la chambre de Madame la Dauphine, à l'exception des quatre cartels sur les faces à conserver, qui sont en carton et fort bons, — suivant les détails très justes des srs Rousseau et Brancour, ce dernier ayant opéré sur l'ancien mémoire, qui a été arrêté et payé il y a plusieurs années. — Au sr Rousseau, pour les sculptures et architectures en carton : 16.400 l. ; en maçonnerie, échafauds, menuiserie, serrurerie, charbon et lumière : 4.600 l. (21.000 livres). — Au sr Brancour, en dorures neuves et raccordement des anciennes : 20.650 l. ; dorures neuves sur plusieurs portes et croisées, grattage, charbon, lumières et autres : 5.000 l. (25.650 livres). — Au sr Vernet, pour différentes peintures à faire et à rétablir, 4.000 livres. Total : 50.650 livres. — Lesdits Rousseau et Brancour demandent six mois, pour faire les ouvrages ci-dessus, et 8.000 livres tous les mois à commencer à la fin de celui-ci, ne pouvant s'en charger qu'autant que ces conditions auront lieu.

directeur général, alors à Ménars, la lettre suivante, qui fait bien connaître, avec son ton moitié officiel, moitié familial, le caractère du vieil artiste :

26 septembre 1770. — Monsieur, J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 20 de ce mois au sujet du plafond à restaurer dans la chambre de la Reine destinée à, Madame la Dauphine. Vous y paraissez surpris que, dans une presse telle que celle où sont les Bâtiments du Roi, je m'occupe de projets qui tendent à en augmenter la dépense. Cela n'a pas été mon idée ni mon but, j'en suis bien éloigné, puisque je suis une des parties souffrantes de la disette de fonds. Mais j'aurais cru être coupable envers vous de ne vous pas proposer, sur une réparation totale, les moyens les plus convenables aux lieux où elle se fait et dont tous les accessoires, jusqu'aux antichambres, sont au plus riche et traités en peinture. Je désirais aussi écarter un projet d'un plafond tout carré et tout blanc, proposé par les alentours du prince et de la princesse, qui aurait produit une prodigieuse dissonance. Vous vous refusez à cette proposition, Monsieur, et appuyez votre jugement de l'impossibilité d'y réussir assez à temps et d'obtenir les fonds nécessaires. Il n'y a rien à répondre à cet argument ; il nous prouve que vous continuez à sentir notre malaise. Mais il m'est nécessaire que vous ne croyez pas que je cherche et inspire la dépense. Je ne fais ni l'un ni l'autre ; mais je ne proposerai jamais, par aucune considération, de faire mal quand on peut faire bien, et mon système est qu'il vaut mieux ne rien faire. Vous m'avez donné carte blanche sur la salle [de l'Opéra] et vous avez été content ; si j'eusse été gêné, elle n'eût pas eu le même succès. Je vous demande en grâce, Monsieur, d'accueillir la dernière proposition que vous a faite M. Lécuyer pendant mon absence, de rétablir le plafond comme il était. Au moins, quand on le verra de même, il sera moins critiqué et ce sera toujours dans vos vues d'économie... Si ma santé peut se rétablir d'ici au premier du mois, je partirai pour Chanteloup où j'arriverai le 2. J'y séjournerai le 3 et le 4, et le 5 je passerai par Ménars, ainsi que vous me l'avez permis, d'où je me rendrai à Paris et de suite à Fontainebleau. Je prends la liberté de vous demander le temps que vous y arriverez. Je suis avec un profond respect, Monsieur...

Marigny est enfin désarmé par la ténacité de l'architecte ; la lettre porte, en effet, cette apostille : *En conséquence des représentations contenues dans cette lettre et d'une à peu près de même date de M. Lécuyer, convenant de la dissonance que ferait un plafond simple avec les riches plafonds du reste de l'appartement, M. le directeur général a agréé verbalement que celui dont il s'agit fût rétabli comme il était précédemment.*

Les sculptures du plafond de la Reine ont donc été refaites entièrement par Antoine Rousseau. Seul est conservé l'encadrement des quatre Boucher avec son chantournement rocaille. Dans la spirale de caissons peints, qui tourne au centre

de la pièce, l'écusson du Roi et de la Reine a été remplacé par une rosace ; le treillis, qui couvre les voussures, contient alternativement une rose et une fleur de lys. Les principaux morceaux de sculpture sont aux angles¹. Rousseau s'y est peut-être inspiré de la décoration primitive, où l'on voyait **des espèces de sphinx qui soutenaient un globe aux armes de France**. Des couples de sphinx sont à deux angles de la pièce actuelle, mais dans une disposition différente ; les monstres féminins aux grandes ailes sont couchés auprès d'une vasque dressée sur la corniche ; ils tiennent la patte sur une boule, aux armes de France et de Navarre. Sur la vasque posent les serres d'une aigle éployée à deux têtes, au-dessus de laquelle deux amours volent et soutiennent une couronne. Aux autres angles, des lions remplacent les sphinx et flanquent un trépied supportant un double écusson aux armes des deux royaumes ; les amours et la couronne surmontent l'écusson. Ces arrangements sont enveloppés dans une ample draperie à plis frangés, qui dissimule l'arête de la voûte tout en équilibrant ces groupes compliqués. La place d'honneur surprenante accordée, dans la vieille maison de Louis XIV, à l'aigle d'Autriche, quatre fois répété ici, marque l'importance attribuée à l'alliance nouvelle, dont la Dauphine fut à Versailles le gage vivant.

Cette chambre à coucher, occupée, depuis Louis XIV, par les reines ou les dauphines, était tendue de magnifiques Gobelins coupés seulement par trois trumeaux de glace, dont les cadres représentaient des palmiers enlacés de festons de fleurs et s'ouvraient dans le haut pour contenir un portrait. Sur une estrade, derrière la balustrade dorée, s'élevait le lit à baldaquin ; des amours sculptés y jouaient dans les guirlandes, de grands lis de cuivre à la main. A côté, le fauteuil du Roi, où chaque soir, quand il venait, était déposée son épée ; puis la toilette, le plus beau meuble de la pièce, qu'on roulait au milieu de la chambre, à l'heure de midi ; aux murs, le canapé et les pliants des grandes entrées.

En face de la cheminée, on dressa quatre fois, pour les couches de Marie-Antoinette, un petit lit blanc. Voici les fenêtres calfeutrées que Louis XVI ouvrit violemment, à la force des poignets, lors de la naissance de Madame Royale, quand la Reine manqua d'air dans la chambre pleine de monde et que le chirurgien craignit pour sa vie. Voici la porte qui s'ouvre sur la pièce des nobles où Marie-Antoinette, chaque dimanche, devait subir cet usage du grand-couvert qu'elle détestait et manger en public avec le Roi. Sa chambre même était pour elle un lieu de représentation insupportable, où ses moindres actes étaient soumis à l'étiquette, où elle était exposée, par exemple, à subir le froid des matins d'hiver sur ses épaules nues, avant de recevoir une chemise que les dames de service et les princesses, arrivées successivement, étaient obligées de se passer de main en main. Comme on comprend facilement qu'elle ait abrégé sa toilette, qu'elle ait même supprimé un jour l'habillement public, pour se retirer dans ses cabinets, après la coiffure, et s'y faire habiller à son aise et à son goût !

¹ La présence, à côté des armes de France, des armes de Navarre, que Soulié a prises pour celles d'Autriche (t. II, p. 168), lui a fait croire que les hauts-reliefs des angles remonteraient à l'époque de Louis XIV et au plafond fait pour la reine Marie-Thérèse. Nous avons vu que le plafond a été refait en 1735 pour la fille du roi de Pologne, et il eût été naturel de penser que l'aigle bicéphale introduite dans les angles se rattachait à la dauphine Marie-Antoinette. L'ameublement de la chambre royale est décrit, *La Reine Marie-Antoinette*, édition Conard, Paris, 1929 (appendice).

Ces [cabinets](#) de la Reine étaient l'asile de son intimité, et les femmes n'y laissaient pénétrer, hors des audiences, que quelques privilégiés dont elles avaient la liste. Deux étroites portes dissimulées sous les tapisseries de la chambre, y donnent accès. L'une, par le cabinet de toilette de la Reine, permet de sortir sur l'Œil-de-Bœuf et mène ainsi aux appartements du Roi. L'autre, à droite du lit, ouvre sur le plus joli boudoir du Château, désigné sous le nom de [méridienne](#), par lequel on pénètre dans les [cabinets](#).



FÊTE DE NUIT AU PETIT TRIANON, peinture de LAVREINCE.

II

Marie-Antoinette avait trouvé, en s'installant dans l'appartement de la Reine, les cabinets intérieurs tels que les avait laissés Marie Leczinska. Elle les fit transformer suivant ses fantaisies, et on lui doit l'ensemble précieux que nous avons conservé. L'ordre dans lequel ces travaux s'accomplissent ne peut être établi que par une minutieuse confrontation des plans, des comptes d'entrepreneurs et des rapports d'architectes.

Dès 1772, Gabriel est aux prises avec les exigences impérieuses de la petite Dauphine. Il s'agit d'abord d'une bibliothèque, pour laquelle sa dame d'honneur, la comtesse de Noailles, se contenterait de simples tablettes ; Marie-Antoinette ne l'entend pas ainsi et, trouvant les tablettes posées, les fait démolir sous ses yeux. Elle veut sans retard des armoires fermées, des glaces, de la sculpture. Ce n'est point à coup sûr par goût pour les livres ; mais, en ce moment, on fait des bibliothèques pour le comte et la comtesse de Provence, on en projette pour la comtesse d'Artois ; comme chacune de Mesdames possède une pièce de ce genre, la Dauphine tient à avoir la sienne. Il faut qu'elle puisse s'y retirer, pour lire par devoir ces graves ouvrages historiques ou moraux, désignés à sa paresse par l'abbé de Vermond, et dont l'Impératrice sa mère recevra l'édifiante énumération. L'emplacement choisi d'abord est l'atelier de peinture de la feuë Reine. Gabriel, qui prévoit une dépense dépassant 15.000 livres, prend ses précautions pour les obtenir, en adressant à Marigny la note suivante, du 11 septembre 1772, [à mettre sous les yeux du Roi au premier travail](#) :

Monsieur, Madame la Dauphine a dit à M. Lécuyer, dès avant le voyage de Compiègne, de lui former une bibliothèque dans un cabinet près de sa chambre. La crainte de faire un objet de dépense, dont les fonds auraient été difficiles à obtenir, et la nécessité de faire cette besogne pendant ce voyage ont fait simplifier l'ouvrage¹, de sorte qu'on s'est contenté de faire des montants et des tablettes. Madame la Dauphine, n'ayant pas trouvé cela de son goût, a fait tout démolir en sa présence. Il y a deux jours qu'elle me fit aller chez elle pour m'expliquer ses intentions ; elle veut un corps d'armoires avec des glaces et de la sculpture. Je viens en conséquence d'en faire le projet et je vais me mettre à portée d'en connaître la dépense. Comme Madame la Dauphine m'a dit qu'elle voulait jouir de cette bibliothèque au retour de Fontainebleau, je l'ai suppliée de recommander à M. le contrôleur général, la première fois qu'elle le verrait, de faire les fonds qu'on lui demanderait à ce sujet. M. Lécuyer et moi nous nous portons en avant pour remplir les vues de madame la Dauphine ; mais nous arrêterons, si les fonds ne viennent pas. J'espère que vous ne blâmez point cette précaution de notre part, qui anticipe des ordres que nous aurions dû attendre de vous. Je suis avec un très profond respect, Monsieur...²

¹ On devait cette économie à la dame d'honneur de la Dauphine. Lécuyer l'apprend à Marigny, dans son rapport du 10 septembre 1772 : [Au commencement de cette année, Madame la Dauphine ayant désiré une bibliothèque, je dis à Mme la comtesse de Noailles qui m'en parla que c'était une dépense de dix mille livres au moins ; ce prix lui en parut trop cher apparemment, n'ayant plus été question que de tablettes unies seulement.](#)

² Archives nationales, O1 1069. Le devis de Gabriel, du 16 septembre 1772, monte à 15.127 livres. La sculpture y est comprise pour 4.500 livres ; les impressions et dorures des bordures des glaces sont comptées pour 700 livres ; [si l'on dorait le tout, il en coûterait plus de 3.000 livres.](#)

Louis XV ne savait rien refuser à la Dauphine ; malgré les embarras du Trésor, la bibliothèque fut accordée et s'acheva, en août 1773, en même temps que celle de la comtesse de Provence¹.

Au début du règne de Louis XVI, Marie-Antoinette est trop prise par ses créations de Trianon pour s'occuper en même temps des appartements de Versailles. Elle y exige quelques commodités, des aménagements secondaires, et rien de plus². Mais en 1779, alors que son jardin est fini et déjà l'intéresse moins, elle commence le remaniement général de ses Cabinets. Ce n'est plus au vieux Gabriel qu'elle s'adresse, c'est à son propre architecte Richard Mique, intendant et contrôleur général de ses bâtiments, à qui elle a assuré le titre, sinon les fonctions complètes, de Premier architecte du Roi. Le directeur des Bâtiments est alors le comte d'Angiviller, qui a cherché à limiter les dépenses de Trianon ou tout au moins à en régulariser l'ordonnancement et qui a dû peu à peu céder devant Mique, l'homme de confiance de la Reine, jaloux de ses prérogatives.

Le premier travail demandé au comte d'Angiviller pour les cabinets de Versailles est la réfection de la bibliothèque de Gabriel devenue insuffisante. M. Campan, à qui la Reine laisse toute liberté de choisir les livres à son goût, en a acheté un grand nombre, et ne sait où les mettre ; il faut refaire entièrement la pièce, ce qui coûtera encore 15.000 livres. Un ordre du directeur à Mique, du 4 mai 1775, donne la date de ces projets : *Vous trouverez ci-joint, Monsieur, un plan ou plutôt un simple croquis d'établissement à faire pour augmenter la bibliothèque de la Reine, suivant ses désirs indiqués aux inspecteurs par M. Campan ; il paraît qu'on sera obligé d'établir en cuivre l'encadrement des glaces qui vitrifieront cette bibliothèque, parce que des panneaux de bois ne soutiendraient pas le poids des glaces ; mais avant tout il s'agit de disposer le projet de la manière qui sera tout à la fois et plus agréable et plus commode pour Sa Majesté, à laquelle en conséquence vous aurez agréable de soumettre le projet que je vous prie de former*³. Les travaux commencent pendant le séjour de la Cour à Marly, en même temps que ceux d'une niche de glaces, qui paraît être celle du grand cabinet intérieur⁴. La Reine les surveille de près, comme le montre un rapport du

¹ Rapport de Lécuyer, du 22 août 1773 : *Les lieux à l'anglaise de Madame la Dauphine sont faits, ainsi que la dorure de sa bibliothèque et celle de Mme la comtesse de Provence* (O1 1804).

² Le billard de la Reine fut fait dans l'été de 1776 ; on remit à neuf en 1777 son cabinet de toilette (près de l'Œil-de-Bœuf) et sa *garde-robe à chaise* (O1 1802).

³ Archives nationales, O1 1773. Une note de service du directeur général figure, sous la même date, dans un autre dossier (O1 1804) : *Je renvoie à M. Mique les élévations de la Bibliothèque de la Reine, en le chargeant de vérifier précisément ce que Sa Majesté désire, et de former en conséquence les plans ainsi que le devis, dont la dépense mérite d'être spéculée avec attention, et d'autant plus qu'elle est assurément inévitable ; d'ailleurs, M. Mique étant particulièrement à portée de s'assurer des désirs de la Reine, c'est une raison de plus de lui confier cette partie. A la lettre de M. d'Angiviller est jointe la note suivante : Pour la Bibliothèque de la Reine, on fera tous les bâtis avec les parquets de derrière du dessus de la corniche seulement, les autres anciens qui sont en place devant resservir ainsi que les côtés, tablettes et fonds. La corniche sera sculptée, c'est-à-dire les deux membres du haut seulement, et ne passera pas sur les croisées. Elle sera retournée en saillie sur les armoires entre les deux susdites croisées. — Nota. Cette besogne a été ordonnée par M. Heurtier, le 20 avril 1779 ; elle est entièrement faite ainsi que le modèle pour donner au fondeur. M. Rousseau a entre les mains la corniche pour la sculpture.*

⁴ Cette niche vient s'adjoindre au cabinet de Marie Leczinska, qui semble jusqu'alors conservé. Les nouveaux *lieux à l'anglaise* ont remplacé l'oratoire de la bonne Reine. La

26 octobre adressé au comte d'Angiviller par l'inspecteur Heurtier, chargé du département de Versailles :

Monsieur le comte, La Reine est venue ce matin à Versailles ; elle est montée en arrivant à son appartement, où elle a vu M. Le Roy. Sa Majesté lui a témoigné sa satisfaction sur la bonne posture où elle a trouvé les travaux de ses cabinets intérieurs, et M. Le Roy lui a répondu que vous aviez donné les ordres les plus positifs pour que les travaux qui l'intéressent fussent absolument terminés pour le retour de Marly, et que l'on avait mis à l'exécution de vos ordres tout le zèle et toute l'activité possibles. Elle en a paru très persuadée et très satisfaite. M. Le Roy a prévenu la Reine que les glaces de la nouvelle niche ne pourraient être posées qu'après les fêtes, parce que ces glaces, qui sont extraordinairement grandes, étaient brutes lorsqu'elles ont été demandées à la manufacture et que, quelque diligence que l'on ait mise à les polir et à les mettre au train, il n'est pas possible qu'elles soient prêtes avant mardi prochain. Sa Majesté a répondu que cela lui était indifférent, puisque le meuble de son nouveau cabinet ne serait pas fait non plus pour le retour¹.

La sculpture de la bibliothèque était confiée à Rousseau et la dorure à Dutems. On utilisait une partie de la menuiserie ancienne, les tablettes, les fonds et les côtés des armoires. Tout paraissait prêt à poser en 1780. Mique écrit au comte d'Angiviller, le 14 juin, qu'on attend pour cela une absence prolongée de la Cour. Mais l'année suivante, à peine le travail terminé, la disposition générale est remise en question. La bibliothèque a été dessinée avec deux portes se faisant face, l'une donnant dans la pièce des femmes de la Reine, l'autre dans un cabinet

salle de bains existe déjà à cette époque, ouvrant seulement sur la petite antichambre et sans communication directe avec la pièce des femmes de la Reine, qui deviendra en 1783 bibliothèque de supplément. La [chambre de bains](#) voisine, aujourd'hui tendue de soie jaune, est celle où la princesse de Lamballe, comme surintendante de la Maison de la Reine, a dormi pendant les premières couchés de Marie-Antoinette.

¹ Archives nationales, O1 1802. Lettre de Mique du 14 juin 1780 au comte d'Angiviller : [Après avoir reçu vos ordres pour la bibliothèque de la Reine et vous avoir présenté le modèle de l'assemblage et des châssis, l'exécution s'en est suivie au point que le tout est actuellement entre les mains du doreur, pour les parties qui doivent être dorées. Cette bibliothèque, dont M. Campan me paraît être chargé pour ce qu'elle contient, \[ne devant être\] posée que pendant une absence suffisante de la Cour, Sa Majesté a bien voulu m'en parler de cette manière ces jours derniers. \(O1 1803.\)](#) Au mois d'août, Mique demande un atelier au Château pour son doreur : [Monsieur le Comte, M. Dutems aurait besoin d'un endroit pour achever de dorer la bibliothèque de la Reine ; il serait même nécessaire de l'assembler avant qu'elle soit à demeure, de manière qu'on pût la mettre en place sans avoir à y retoucher, dans la première absence que Sa Majesté fera. Pour cet effet, M. le Comte, je ne vois que la salle des gardes attenant au foyer de l'Opéra, dans laquelle le menuisier et le serrurier iront sous votre agrément assembler cette bibliothèque.](#) Dutems ne reçoit en 1781 qu'un acompte de 3.000 livres ; mais ses paiements pour 1783, année de l'exécution du [cabinet doré](#) de Marie-Antoinette, dépassent la somme de 50.000 livres (O1 242412, O1 2424 16 et 17). Il lui reste dû au 31 décembre l'énorme somme de 146.152 livres (O1 1764 B).

qu'elle fait faire derrière sa chambre et qui sera sa **méridienne**. Elle tient à rendre les deux pièces nouvelles indépendantes l'une de l'autre, ce qui oblige à rejeter sur le côté la porte de la bibliothèque. Le comte d'Angiviller apprend par un rapport de son inspecteur les volontés royales :

Monsieur le comte, J'ai l'honneur de vous adresser le plan du nouveau cabinet à faire pour la Reine, auquel j'ai joint celui de la bibliothèque de Sa Majesté. Comme ce nouveau cabinet nécessitera un changement de porte dans la bibliothèque et que je me suis rappelé que M. Mique est chargé du soin d'en faire une nouvelle, qui peut-être sera posée ainsi que le cabinet pendant le voyage de Marly, je m'empresse d'avoir l'honneur de vous en prévenir afin que M. Mique ait le temps de faire les dispositions de la bibliothèque en conséquence de ce percement. J'ai l'honneur de vous observer, Monsieur le comte, que j'ai fait à Sa Majesté toutes les représentations possibles et convenables pour que ce changement de porte n'ait pas lieu, mais que Sa Majesté, informée que la porte existait, avait voulu qu'elle fût ouverte, désirant que le passage de sa chambre à coucher fût commun à sa bibliothèque et à son nouveau cabinet et ne voulant pas que l'on passe par son cabinet pour aller à la bibliothèque, Sa Majesté désirant être seule quand Elle le jugera à propos, sans gêner son service et sans en être gênée.

Un autre rapport, du 15 mai 1781, annonce l'achèvement des travaux et témoigne en même temps des difficultés qui s'élevaient sans cesse entre l'architecte de la Reine et les agents directs du comte d'Angiviller :

J'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur général que la Reine m'a envoyé dire, par un des garçons de sa chambre, qu'elle voulait absolument que ses travaux fussent terminés dimanche matin pour son arrivée et que j'ai répondu que tout ce qui m'était confié serait fini suivant les intentions de Sa Majesté, mais qu'il devait voir M. Mique relativement à la bibliothèque, parce qu'il avait seul connaissance de cette besogne. J'ai dit la même chose au sieur Campan que j'ai rencontré l'instant d'après. J'ai l'honneur de représenter à M. le directeur général que les inspecteurs du Château, en surveillant la pose de la bibliothèque concurremment avec les autres travaux, ne peuvent cependant en presser l'exécution avec la même célérité, parce qu'ils n'ont pas de plans de cette besogne et qu'ils ne peuvent deviner les intentions de M. Mique pour tous les objets de détail¹.

¹ Rapports de l'inspecteur Heurtier du 8 avril et du 15 mai 1781 (Archives nationales, O1 1806).

Le bibliothécaire de la Reine, mari d'une première femme de chambre ayant dirigé toute cette construction, s'est fait attribuer pour récompense au prix d'estimation, les matériaux inutilisés de l'ancienne bibliothèque¹. Un billet de lui complètera l'histoire de la pièce, en nommant l'auteur des fausses reliures qui couvrent les portes : J'ai l'honneur, écrit-il le 11 décembre 1781, de saluer M. Heurtier et de lui envoyer le mémoire de l'ouvrage que Martial, relieur de la Reine, a fait aux portes de la bibliothèque de la Reine. Le relevé de la quantité des dos présenté — 169 in-folio et in-4° et 15 s. in-8° ou in-12, les premiers à 15 s. pièce de main-d'œuvre, et les in-8° ou in-12 à 10 s. pièce — me paraît un prix très conforme en proportion à celui dont j'ai sa soumission pour les reliures. J'observe à M. Heurtier que cet ouvrier n'est pas à son aise, que je paye comptant pour les ouvrages de la Reine et qu'il n'est pas en état d'attendre. En hâtant son paiement, M. Heurtier fera une bonne œuvre et obligera son très humble serviteur². C'est le même Martial qui exécutera en 1783, toujours sous la direction de Campan, les dos de livres qui décorent la bibliothèque supplémentaire installée à ce moment dans l'ancienne pièce des femmes de la Reine, à côté du cabinet de bains. Aucune fantaisie particulière n'a présidé au choix des ouvrages fictifs, dont les titres s'alignent pour l'œil avec ceux des livres véritables.

Quels étaient les livres de cette bibliothèque qui fera médire nos contemporains, et qui contient, à côté d'ouvrages graves et de collections sérieuses, toutes les nouveautés littéraires du temps, reliées aux armes de la Reine ? Il y a beaucoup d'hommages d'auteurs et des plus inattendus : un certain physicien nommé Marat, encore obscur, n'a-t-il pas offert à sa souveraine un exemplaire de ses *Recherches sur le Feu* ? Pour les acquisitions, Marie-Antoinette s'en est remise à M. Campan, son secrétaire de cabinet. C'est lui qui a meublé les rayons ; mais il a rempli cette mission délicate avec le peu de scrupule d'un homme de plaisir, et sans penser que les livres choisis pour son propre amusement pourraient servir un jour à salir la mémoire de la Reine. Le catalogue indique beaucoup de ces poèmes et de ces romans à pages légères que le XVIIIe siècle a prodigués et qu'on préférerait ne pas trouver ici. Qu'en conclure ? tout simplement que Marie-Antoinette a pu avoir les défauts des femmes de son temps, dont les lectures, comme les paroles, étaient fort libres.

Elle ignore elle-même peut-être la composition de sa bibliothèque : *Hors quelques romans*, dit Besenval en exagérant à peine, *elle n'a jamais ouvert un livre* ; et Marie-Thérèse, par son porte-parole Vermond, reproche à sa fille de ne prendre aucun souci de cultiver ni d'orner son esprit. Elle aborde cependant, par devoir et pour plaire à l'abbé, de gros et lourds ouvrages, comme l'*Histoire d'Angleterre* de Hume ; mais si l'effort est méritoire, il est passager et ne se renouvelle guère. Il n'est même pas sûr que la Reine parcoure, en les recevant,

¹ Campan écrit, le 20 avril 1781, au comte d'Angiviller : *Les principes de M. le directeur général étant qu'il soit fait par MM. les Intendants des Bâtiments du Roi une estimation des ouvrages de menuiserie ou autres que l'on détruit et refait au Château et qu'ils soient vendus au compte de Sa Majesté, Campan prie M. le comte d'Angiviller de le recevoir pour adjudicataire, selon l'estimation de MM. les Intendants, de la décomposition de la Bibliothèque de la Reine dont Sa Majesté a ordonné la reconstruction. Ce mémoire de Campan est du 20 avril 1781. Les matériaux de la bibliothèque lui furent accordés au prix d'estimation de 1.866 livres 18 sols (Archives nationales, O1 1806).*

² Une lettre de Campan, du 11 février 1784, fait connaître que le mémoire de Martial pour la nouvelle bibliothèque a été vérifié par les jurés du bureau des relieurs de Paris (Archives nationales, O1 1807).

les belles livraisons du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, que lui a dédié l'abbé de Saint-Non avec un en-tête galant de Fragonard.

La petite méridienne octogone, établie en 1781, et qui ouvre sur la Chambre de la Reine, vient remplacer un escalier créé par Gabriel pour l'installation de Marie-Antoinette dauphine et qui a desservi depuis lors les cabinets intérieurs. Il est curieux de noter que cette méridienne reprend la forme d'une pièce de Marie Leczinska, que porte le plan de Blondel de 1755, où la niche elle-même se retrouve. C'était alors un délicieux réduit sculpté par Verberckt où se voyait un capricieux chantournement au chambranle de la niche et de jolies portes surmontées d'encadrements ovales pour des peintures de Coypel. Le nouveau cabinet présente assurément un chef-d'œuvre équivalent dans le style Louis XVI, et la création de Mique ne le cède point à celle de Gabriel.

Les Comptes donnent le nom des frères Rousseau pour la sculpture, de l'atelier de la veuve Forestier pour la ciselure ; ce sont les seuls à travailler à Versailles à cette époque¹. Ils achèvent leurs ouvrages en 1781. Les glaces au tain pour les pans coupés et les glaces sans tain pour les portes arrivent de la manufacture royale, le 13 avril ; les grandes glaces viennent, le 20 mai, garnir la niche ; ce n'est qu'au mois de septembre que la jolie pièce peut servir à la Reine². Désormais dans ce réduit, où le décor multiplie les emblèmes de la beauté et qui semble inviter à toutes les coquetteries, Marie-Antoinette essaiera ses coiffures, choisira ses bijoux et ses étoffes, étudiera les divers ajustements de sa parure ; c'est là qu'elle tiendra avec Rose Bertin les fameuses [conférences](#), dont la marchande de modes tirera tant de vanité.

Les fleurs, les boutons et le feuillage du rosier font le motif principal du décor, comme au petit boudoir de Trianon composé par Mique dans le même goût³. Les chutes de roses encadrent tous les panneaux, et la dorure du bois est si parfaite qu'elles y semblent des appliques de bronze. On les retrouve, ciselées véritablement, le long des glaces sans tain des deux portes, et l'ouvrage de l'atelier Forestier s'y montre à peine plus fin que celui de l'atelier Rousseau.

¹ Archives nationales, O1 242412, O1 242417. Les noms sont certains ; mais il est impossible de connaître le prix exact des ouvrages ; la comptabilité étant devenue très sommaire dans les registres conservés pour la fin du règne et les désignations de lieux n'y figurant plus. Les frères Rousseau n'ont été payés de leurs travaux de 1781 qu'au cours des années suivantes, sans spécification. Pour la ciselure de la même année, on trouve des acomptes, montant à la somme de 19.673 livres versés à la veuve Forestier, mais seulement en 1785 et 1786. Au 31 décembre 1783, la dette générale des Bâtiments envers l'atelier Forestier ne s'élevait pas à moins de 103.224 livres (O1 1764 B).

² *Versailles au temps de Marie-Antoinette*, p. 40. On trouve un état de 64 glaces blanches pour la nouvelle bibliothèque, signé de Mique le 25 mars 1781, et un état de 6 glaces au tain pour le nouveau cabinet, signé de Heurtier le 24 avril. Une bordure de glace surmontée d'une coquille entourée de roses, aujourd'hui posée dans la bibliothèque de supplément, porte cette inscription : [Bordure d'une cheminée d'un cabinet de chez la Reine, du 30 avril 1781](#). Les états mensuels de situation des travaux mentionnent la bibliothèque et le cabinet jusqu'au mois d'août (O1 1806).

³ Le petit cabinet de Trianon est de 1787 (G. Desjardins, *Le Petit Trianon*, p. 322). Le chiffre *MA* rappelle celui que l'atelier Forestier a ciselé pour les verrous de la méridienne de Versailles. On lit dans un état des travaux de Trianon pour 1788 : [La Reine ayant en 87 fait changer une partie de la boiserie de son cabinet pour qu'il fût décoré en arabesques, on présume qu'Elle ordonnera le même changement pour sa chambre à coucher, dans laquelle on doit mettre un nouveau lit, que l'on brode à Lyon](#).

Plusieurs détails semblables dans le bois et le cuivre piquent la curiosité. Au bas des glaces figure un aigle entre la massue d'Hercule et le miroir d'Omphale ; au bas des boiseries, un paon faisant la roue entre un glaive et une quenouille ; il y a des couronnes de roses tressées, des cœurs percés de flèches ; et tous ces emblèmes d'amour et de séduction féminine sont surmontés quatre fois par un dauphin entouré de lis. Le poisson héraldique, dans l'art français, désigne presque toujours des objets à l'usage d'un Dauphin ou d'une Dauphine ; sa présence n'est ici qu'un témoignage de reconnaissance de la nation pour la jeune Reine qui a comblé ses espérances. Lorsque le fils aîné de Louis XVI vint au monde dans la chambre royale de Versailles, le 22 octobre 1781, toute la France fêta sa naissance, longtemps attendue, avec un enthousiasme extraordinaire. La Reine y retrouva presque pour un temps sa popularité d'autrefois. On ne peut s'étonner que l'aigle et le dauphin aient été choisis pour rappeler un tel événement dans l'intimité de ses intérieurs.

La pièce la plus admirée, la plus importante aussi, de ces appartements est le [cabinet doré](#). Il fut entrepris en 1783. Les prévisions de travaux portaient : [Le cabinet intérieur de la Reine à refaire en totalité ; un supplément à la bibliothèque](#). Ce supplément transformait la petite pièce basse, servant jusqu'à présent aux femmes [qui annoncent dans l'intérieur de la Reine](#). Celle-ci donnait, en effet, ses audiences privées dans le [cabinet doré](#), fait pour Marie Leczinska, et les personnes admises chez elle y pénétraient par une porte aujourd'hui dissimulée derrière une des tapisseries de l'antichambre du grand couvert [salle 117]¹. Toute cette partie de l'appartement changea d'aspect en 1783, et le cabinet intérieur de la Reine, décoré suivant le style le plus nouveau, prit l'aspect qu'il a conservé.

Tant de souvenirs le recommandent à nous, qu'il est vraiment intéressant d'en rappeler l'histoire. N'est-ce point là que Marie-Antoinette recevait sa société particulière, chantait avec Grétry, posait pour Mme Vigée-Le Brun ? N'est-ce point là que Mme de Polignac et, à la fin, Mme de Tourzel, lui amenaient ses enfants, qui furent la tendre occupation de sa vie ? Ses audiences particulières s'accordaient ici. Les femmes de garde annonçaient et introduisaient par la bibliothèque. Voici la porte qui fut ouverte brusquement par la Reine pour chasser le trop pressant Lauzun. C'est bien dans ce joli décor, qu'on évoque aisément son image ; on l'y voit mieux vivre qu'à Trianon même.

Replaçons-y par la pensée les objets familiers de la Reine. [Des meubles charmants, ai-je écrit jadis, grêles et fins, ornent cette retraite, où Marie-Antoinette passe la plus grande partie de son temps. Une harpe, un pupitre chargé de musique, un clavecin de Taskin toujours ouvert attestent son goût favori. Son fauteuil est entouré de chaises basses pour ses corbeilles à ouvrage](#)

¹ Ces indications, jointes à l'existence d'un escalier adossé à l'escalier Fleury et montant directement aux Cabinets de la Reine, expliquent l'accès des intérieurs. On peut reconstituer notamment la scène fameuse de l'expulsion de Lauzun racontée par Mme Campan qui prétend y avoir assisté. Lauzun est entré, par la première antichambre [salle 117] et la petite antichambre sombre, dans la pièce basse, par où les femmes de chambre l'ont introduit au [cabinet doré](#). Peu de temps après, la Reine rouvre la porte et dit : [Sortez, Monsieur !](#) Mme Campan, qui est dans la pièce des femmes de chambre, voit Lauzun s'incliner profondément et disparaître par la porte à gauche de la cheminée, tandis que Marie-Antoinette, sur le seuil de son cabinet, jette son ordre irrité : [Jamais cet homme n'entrera chez moi](#). (*Mémoires*, t. I, p. 168.)

et ses sacs à laines de tapisseries. Les consoles, la cheminée de marbre rouge et une grande table en marqueterie s'encombrent de souvenirs, de chinoiseries, de menus objets d'art. Les miniatures sont de Siccardi, de Dumont ou de Campana ; la Reine a réuni les portraits de sa famille, ses frères, ses sœurs et ses compagnes d'enfance, les princesses de Hesse-Darmstadt ; il y a aussi un coin réservé aux amies de France. Au milieu de ce musée féminin, un grand vase de Chine et beaucoup de petits vases de cristal, Sèvres ou Venise, sont remplis de fleurs toujours renouvelées Marie-Antoinette aime tant les fleurs qu'une de ses femmes a pour unique fonction de soigner celles de l'appartement ; elle en met partout, et surtout dans le grand cabinet.

Richard Mique est certainement l'architecte du [cabinet doré](#). Des dessins élégants, mais un peu secs, fournis par le service de Versailles le 28 mai 1783, furent écartés au profit des siens¹. Rousseau le fils eut à les traduire en sculpture et, comme Marie-Antoinette exigeait toujours d'être servie sur-le-champ, il y occupa aussitôt une quantité d'ouvriers. Il s'agissait d'achever le cabinet avant que la Cour n e revint de Fontainebleau, et, comme beaucoup d'autres ouvrages dans le Château absorbaient l'activité des entrepreneurs, l'inspecteur Heurtier écrit, le 10 octobre : [Les travaux des appartements de l'Œil-de-Bœuf, du cabinet intérieur de la Reine, des appartements de M. le Dauphin, de Madame Royale, des enfants de M. le comte d'Artois et de Madame Elisabeth sont très considérables et nécessiteront de la part des inspecteurs et des entrepreneurs une activité incroyable pour pouvoir être terminés à temps. A ce moment, les démolitions du cabinet sont faites, le plafond dudit cabinet est refait ; partie des lambris qui doivent être posés sont commencés à blanchir ; le supplément de la bibliothèque est très avancé de poser.](#)

Cependant le doreur et même Rousseau, qui paye à mesure ses sculpteurs, se voient obligés de réclamer des acomptes. Les inspecteurs de Versailles sollicitent sans cesse M. d'Angiviller en faveur d'artistes surchargés de dettes et pourtant si dévoués à leur besogne : [Les entrepreneurs et nous](#), écrit l'un d'eux le 22 octobre, [redoublons d'activité pour le cabinet particulier de la Reine. Les sieurs Rousseau et Dutems, à eux deux seulement, ont de 220 à 230 ouvriers, et l'atelier général en compose \(sic\) environ 450. L'on a commencé dès la semaine dernière à veiller, afin de gagner le plus de temps possible, et il n'y a que ce moyen pour arriver au but, c'est-à-dire pour finir avant le retour de Fontainebleau. Heurtier annonce en même temps : Vous pouvez être tranquille, Monsieur le comte, sur le nouveau cabinet de la Reine. Je crois pouvoir vous assurer qu'il sera fait, ainsi que tous les autres travaux que vous avez ordonnés. Il est en très bon train. J'ai cru pouvoir assurer M. Rousseau que vous connaissiez sa situation et qu'il serait secouru avant la fin de la semaine. L'ordonnance que M. Dutems a reçue ne lui a servi à rien, parce qu'il n'en pourra toucher le montant que dans le courant de la semaine prochaine ; mais sa situation m'inquiète moins que celle du sieur Rousseau. Cette situation s'aggrave si fort et les engagements des Bâtiments sont si mal tenus par le Trésor, que les plaintes des entrepreneurs deviennent gênantes : Je ne dissimule pas à M. le](#)

¹ Ces dessins, probablement de Heurtier, sont dans le carton O1 1773. Ceux de la niche de glaces et du côté de la cheminée ont été reproduits dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1896, t. II, p. 89 et 93. Combien plus intéressants seraient les dessins des frères Rousseau, tels que celui qu'on rencontrait dans un de leurs recueils avec ce titre : *Élévation du côté de la porte du nouveau cabinet de la Reine*, 4 août 1783. (Cité par A. de Champeaux, *Histoire de la peinture décorative*, Paris, 1890, p. 284.)

directeur général, écrit bientôt Heurtier, que je crains présentement de les rencontrer sur les travaux, après les assurances positives que j'avais pris sur moi de leur donner qu'ils seraient promptement secourus¹. Marie-Antoinette ne se doutait pas de cette misère, quand elle prenait possession de son beau salon.

L'art qui l'inspire n'est déjà plus celui qu'enrichissait d'élégances discrètes le génie renouvelé de Gabriel. D'autres idées y apparaissent et les motifs classiques s'y développent dans un style voisin de celui auquel l'Empire donnera son nom. Les panneaux bas, où des amours se balancent sur des guirlandes de fleurs et la porte, que surmonte une toile d'Oudry², avec ses enroulements de rinceaux, ses cornes d'abondance reliées par un fil de perles, ses couronnes traversées par des flèches, sont encore de la sculpture Louis XVI très caractérisée ; mais sous la précieuse dorure de Dutems, les huit grands panneaux, qui font l'essentiel de la décoration, abondent en motifs neufs ou traités de manière nouvelle. L'écusson aux trois fleurs de lis, l'aigle éployé, le coq, le dauphin même, assurent que ces panneaux n'ont pu être composés que pour Marie-Antoinette ; et pourtant les trépieds fumants aux formes riches et variées, les sphinx ailés, les socles à palmettes, d'autres détails encore surprennent quelque peu à cause de la date des travaux ; ils n'en sont que plus intéressants pour l'histoire de l'art. Les fauteuils, le canapé, l'écran commandés pour cette pièce reproduisaient dans le travail du bois plusieurs motifs des Rousseau, et attestaient l'unité de l'ensemble qu'on avait voulu créer. D'admirables têtes de femmes aux cheveux tressés sont fixées aux montants de marbre rouge de la cheminée, dont les bronzes ont été confiés aux artistes toujours occupés par la veuve Forestier³ ; et le travail du métal n'est pas sans rappeler l'évolution des formes affirmée dans le bois.

Nous trouvons ainsi l'atelier Rousseau à l'origine du style qui va s'affirmer sous le Directoire et l'Empire, comme on le trouve autrefois contribuant pour sa part à la transformation du style Louis XV. Le cabinet doré de Marie-Antoinette fournit une des leçons les plus instructives que l'on puisse rencontrer à Versailles sur la succession chronologique des styles français, dont les essais et les innovations paraissent un hommage au goût exercé de nos reines et de nos rois.

¹ Rapports de Le Roy et de Heurtier à M. d'Angiviller (O1 1809). Dutems estime à 11.000 livres le travail du cabinet particulier à dorer d'or fort taillé bruni rechampi au blanc de plomb.

² *L'Ananas dans un pot*, qu'un singulier choix de la Reine a fixé au-dessus de la porte, est signé J. B. Oudry, 1733 (Engerand, *Inventaire des tableaux commandés*, p. 376).

³ L'attribution à Gouthière des bronzes de la cheminée acceptée par M. Jacques Robiquet (*Gouthière*, p. 161 et planche VIII) n'est pas à garder ; l'artiste, entrepreneur de Fontainebleau, n'a travaillé pour Versailles que tout à fait exceptionnellement. — Les Comptes des Bâtiments mentionnent pour 1783 des paiements aux frères Rousseau s'élevant au total de 16.206 livres. Le doreur Gobent reçoit 2.731 livres ; le travail de l'atelier Forestier est moins précisé (Archives nationales, O1 2494 16 et 17). Un devis général, datant de 1782, des ouvrages du grand cabinet de la Reine, indique les prévisions suivantes : sculpture, Rousseau, 10.000 livres ; dorure, Dutems, 20.000 livres ; marbrerie, Dropsy, 1.000 livres ; bronzes, veuve Forestier et veuve Gobert, 12.000 livres. La menuiserie est comptée pour 7.500 livres ; la serrurerie pour 3.100 livres et la fourniture de glaces pour 9.800 livres (O1 1770). Le total de la dépense prévue monte à 63.800 livres, chiffre qu'il est intéressant de relever en présence de l'œuvre accomplie.



LA DUCHESSE DE POLIGNAC, peinture de Madame VIGÉE-LE BRUN.

III

Les cabinets de la Reine sont placés entre de petits étages entresolés destinés au service, dont la distribution se trouve presque entièrement détruite. Le page d'Hézecques put les visiter après le 6 octobre, et parcourut un labyrinthe de passages, où se montrait encore le désordre d'un départ précipité : Je pénétrai ainsi, dit-il, dans une foule de petits appartements dépendant de celui de la Reine et dont je ne soupçonnais pas même l'existence ; la plupart étaient sombres, n'ayant de jour que sur de petites cours ; ils étaient simplement meublés, presque tous en glaces et en boiseries. Je n'y vis de remarquable qu'un beau tableau de Mme Le Brun ; c'était M. le Dauphin, accompagné de sa sœur, donnant une grappe de raisin à une chèvre. Cette multiplicité de pièces de service, qui n'était pas connue hors de l'intérieur et qu'il est, en effet, impossible de soupçonner des Grands Appartements, a donné lieu à d'injurieuses insinuations du baron de Besenval ; un passage de ses mémoires, jadis exploité contre Marie-Antoinette, appelle une observation topographique.

La veille du jour de mars 1778, où devait avoir lieu le duel entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon, la Reine, qui voulait entretenir Besenval dans le plus grand secret, pour lui communiquer les intentions de Louis XVI au sujet de son frère, l'envoya chercher par Campan au lever du Roi. Voici comment le baron indique le lieu de cette entrevue. Campan, dit-il, me fit passer par plusieurs portes et plusieurs escaliers, qui m'étaient entièrement inconnus... Nous nous trouvâmes à la hauteur des toits, dans un corridor fort sale, vis-à-vis d'une vilaine petite porte... Campan m'introduisit, par une issue détournée, dans une chambre où il y avait un billard que je connaissais, pour y avoir souvent joué avec la Reine, ensuite, dans une autre que je ne connaissais point, simplement, mais commodément meublée. Je fus étonné, non pas que la Reine eût désiré tant de facilités, mais qu'elle eût osé se les procurer. En relevant la perfidie de cette phrase, Mme Campan donne d'autres détails : Il [Besenval] n'avait pu avoir occasion de connaître l'existence de cet appartement, composé d'une très petite antichambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet ; depuis que la Reine occupait le sien, il était destiné à loger la dame d'honneur de Sa Majesté, dans le cas de couches ou de maladie, et servait à cet usage, lorsque la Reine faisait ses couches. Il était si important que personne ne sût que la Reine eût parlé au baron avant le combat, qu'elle avait imaginé de se rendre par son intérieur dans le petit appartement où M. Campan devait le conduire¹. Il est possible d'en reconnaître l'emplacement, à côté de l'ancien billard de la Reine, dans les pièces placées au-dessus des cabinets qui communiquent avec l'Œil-de-Bœuf.

L'existence de cet appartement était si peu mystérieuse que le duc de Croÿ lui-même, qui ne vivait pas à la Cour, savait que Marie-Antoinette l'avait réservé à son frère, l'empereur Joseph II, à son arrivée à Versailles : La Reine, lui ayant fait voir son appartement, obtint de lui, non sans grande peine, qu'il prendrait la clef de l'appartement de l'entresol au-dessus d'elle ; mais il voulut coucher,

¹ Hézecques, *Souvenirs d'un page*, p. 154. *Mémoires du baron de Besenval*, Paris, 1821, t. II, p. 59-60. *Mémoires de Mme Campan*, t. I, p. 188. Le billard, où conduisait un escalier spécial, était au-dessus de la méridienne et de la chaise de la Reine.

quand il viendrait, chez Touchet le baigneur¹. Qui oserait s'arrêter aux insinuations de Besenval ?

Aucun texte du temps ne décrit la vie de Marie-Antoinette dans ses Cabinets ; à peine si quelque récit d'audience particulière l'évoque un instant au milieu des pièces étroites encombrées de meubles charmants, où s'écoulaient tant d'heures de ses journées. L'écrivain Bouilly y est introduit par Grétry, son futur beau-père ; il est présenté à la Reine, au moment où elle revient de la Chapelle, se débarrassant, en entrant dans son salon de musique, d'un pouf de velours noir qu'elle avait sur la tête — c'était son diadème favori —, quittant aussitôt une ample mantille de dentelle noire, qui couvrait la taille la plus majestueuse et le cou le plus ravissant². On nous montre plus souvent la souveraine traversant les Grands Appartements, avec sa démarche fière et balancée, ou donnant audience dans sa chambre selon l'étiquette traditionnelle. La marquise de La Tour-du-Pin, qui raconte si joliment la journée de sa présentation, narre avec le même détail le cérémonial de la Cour du dimanche :

Les femmes se rendaient, quelques minutes avant midi ; dans le salon qui précédait la chambre de la Reine. On ne s'asseyait pas, à l'exception des dames âgées, fort respectées alors, et des jeunes femmes soupçonnées d'être grosses. Il y avait toujours au moins quarante personnes et souvent beaucoup plus. Quelquefois nous étions très pressées les unes contre les autres, à cause de ces grands paniers qui tenaient beaucoup de place. Ordinairement, Mme la princesse de Lamballe, surintendante de la Maison, arrivait et entraînait immédiatement dans la chambre à coucher où la Reine faisait sa toilette. Le plus souvent, elle était arrivée avant que Sa Majesté la commençât.... Au bout de quelques minutes, un huissier s'avançait à la porte de la chambre et appelait à haute voix : **Le service !** Alors les dames du palais de semaine, au nombre de quatre, celles venues pour faire leur cour dans l'intervalle de leurs semaines, ce qui était de coutume constante, et les jeunes dames appelées à faire plus tard partie du service du palais, comme la comtesse de Maillé, née Fitz-James, la comtesse Mathieu de Montmorency et moi, entraînaient également. Aussitôt que la Reine nous avait dit bonjour à toutes individuellement avec beaucoup de grâce et de bienveillance, on ouvrait la porte, et tout le monde était introduit. On se rangeait à droite et à gauche de l'appartement, de manière que la porte restât libre et qu'il n'y eût personne dans le milieu de la chambre. Bien des fois, quand il y avait beaucoup de dames, on était sur deux ou trois rangs. Mais les premières arrivées se retiraient adroitement vers la porte

¹ Croÿ, t. IV, p. 9 (19 avril 1777). Le duc raconte au même passage les allées et venues de l'Empereur que la Reine conduisit chez le Roi par l'Œil-de-Bœuf, où il n'y avait personne, chez Madame, par le petit escalier, chez la comtesse d'Artois et chez Mesdames ; il décrit ensuite le singulier dîner avec Louis XVI dans la chambre de la Reine, devant le lit, qui fut un demi grand-couvert, la porte restant à moitié ouverte, tant pour le service que pour qu'on pût voir.

² J.-A. Bouilly, *Mes récapitulations*, Paris, 1836, t. I, p. 243.

du salon de jeu [Salons de la Paix], par où la Reine devait passer pour aller à la messe. Dans ce salon étaient admis souvent quelques hommes privilégiés, déjà reçus en audience particulière auparavant ou qui présentaient des étrangers...

L'audience du dimanche matin... se prolongeait jusqu'à midi quarante minutes. La porte s'ouvrait alors et l'huissier annonçait : **Le Roi !** La Reine, toujours vêtue d'un habit de cour, s'avançait vers lui avec un air charmant, bienveillant et respectueux. Le Roi faisait des signes de tête à droite et à gauche, parlait à quelques femmes qu'il connaissait, mais jamais aux jeunes... A une heure moins un quart, on se mettait en mouvement pour aller à la messe. Le Premier gentilhomme de la Chambre d'année, le capitaine des gardes de quartier et plusieurs autres officiers des gardes prenaient les devants, le capitaine des gardes le plus près du Roi. Puis venaient le Roi et la Reine marchant l'un à côté de l'autre, et assez lentement pour dire un mot en passant aux nombreux courtisans qui faisaient la haie tout le long de la Galerie. Souvent la Reine parlait à des étrangères qui lui avaient été présentées en particulier, à des artistes, à des gens de lettres. Un signe de tête ou un sourire gracieux était compté et ménagé avec discernement. Derrière, venaient les dames selon leur rang. C'était un grand art que de savoir marcher dans ce vaste appartement, sans accrocher la longue queue de la robe de la dame qui vous précédait. Il ne fallait pas lever les pieds une seule fois, mais les glisser sur le parquet, toujours très luisant, jusqu'à ce qu'on eût traversé le Salon d'Hercule¹.

Marie-Antoinette satisfait, surtout à Trianon, puis à Saint-Cloud, son goût de détruire ou changer les anciens décors ; cependant, le grand appartement royal n'y échappe pas entièrement. Elle ne peut guère toucher à la chambre, dont le plafond vient d'être modifié au temps de son mariage ; elle y veut seulement un parquet neuf, puis, en 1783, le remplacement de la cheminée de Vassé, qui servit à Marie Leczinska, par une autre dont les bronzes sont de nouveau style². Mais la pièce voisine, le grand cabinet ou **Salon des nobles**, subit en 1785 une totale réfection. Il a conservé jusqu'alors un revêtement de marbres de couleur, analogue à celui de la Salle des gardes, et ce décor, qui remonte à Louis XIV, est de ceux qui déplaisent le plus à Marie-Antoinette. Aussitôt son cabinet intérieur terminé, elle en demande le changement, à l'occasion de la naissance du duc de Normandie. L'inspecteur Heurtier établit les dessins d'un revêtement tout en boiseries, dont le devis s'élève à 50.245 livres³ ; mais il s'efface devant Mique, qui ne manque pas de réclamer ses droits. Une lettre de celui-ci au comte

¹ Marquise de La Tour-du-Pin, t. I, p. 112-115. Le témoin décrit ensuite le retour de la messe, la rentrée dans la chambre de la Reine, le dîner au grand-couvert, etc.

² *Archives nationales*, O1 1770. Travaux de 1782 et de 1783.

³ Les dessins de Heurtier pour le Salon des nobles sont au carton O1 1773. Une lettre du 22 janvier 1785 les accompagnait (O1 1804). Heurtier demandait que ses dessins ne fussent pas communiqués à Mique, qui ne manquerait pas de **réclamer cette besogne comme devant lui être attribuée toute entière**, puisqu'il s'agissait **de l'intérieur et du service direct de la Reine**. Ce document atteste les rivalités qui divisaient le service des Bâtiments pour tous les travaux de Marie-Antoinette.

d'Angiviller, du 12 février 1785, donne des détails précis sur l'état qu'il s'agit de remplacer et sur celui qu'on y substitue¹.

Si l'architecte eût été tout à fait libre d'agir à sa guise, il eût maintenu un revêtement de marbre, en l'égayant par des glaces ; c'était le genre qui s'accordait le mieux avec le plafond de Michel Corneille et les stucs de son encadrement. Mais la dépense était grande et il fallait prévoir qu'on changerait encore le salon dans les grands travaux destinés à transformer tout le centre du Château et particulièrement les appartements. La pièce fut donc simplement boisée, et l'on prit soin seulement d'égayer les dorures par l'usage de deux espèces d'or. Les ors du plafond furent rajeunis de la même manière et quelques ornements s'y ajoutèrent. Gouthière exécuta les bronzes d'une cheminée, qui a été retirée sous Louis-Philippe. Les panneaux, les chambranles, la bordure d'une glace témoignent que ce grand salon fut économiquement décoré.

Marie-Antoinette, qui ne portait aucun respect à l'art de Louis XIV, eût souhaité que l'on **culbutât** tout le décor intérieur de Versailles comme celui de ses jardins. Un curieux rapport, du 3 novembre 1786, révèle l'incroyable projet des bouleversements conçus pour lui plaire : **Je sais, à n'en pouvoir douter**, écrit Heurtier à M. d'Angiviller, **que Sa Majesté est persuadée que la campagne prochaine sera employée à nettoyer, réparer et embellir, autant qu'il sera possible, son appartement**. En conséquence, l'inspecteur général propose ses idées pour satisfaire la Reine et son entourage, et fait connaître au directeur des Bâtiments ce que Sa Majesté **désire sans vouloir le témoigner**. Dans la Salle de jeu, où le cercle est toujours trop nombreux, **la chaleur échauffe les marbres et les fait couler**. Il faudrait la revêtir de boiseries, et couvrir les peintures par un plafond mobile. Tel est le sort réservé au Salon de la Paix et au glorieux plafond de Le Brun. **La chambre à coucher n'a besoin que de boiseries neuves, parce que celles qui existent et dont Sa Majesté demande la dorure sont tout à fait usées**. Ces boiseries ne forment pas par elles-mêmes un objet considérable, la majeure partie de la pièce étant en étoffe. **Le plafond est tout entier à redorer...** Là, sous le prétexte d'un peu d'usure, toute l'œuvre de Verberckt est menacée. Pour l'antichambre, c'est encore le plafond que l'on veut sacrifier : **Les boiseries de la pièce du grand couvert sont faites de l'année dernière ; il y aurait à couvrir le plafond, comme au Salon de jeu**². Évidemment, ces étranges desseins ne sont

¹ Voici le début de cette lettre où l'on voit la Reine en conversation avec l'architecte : Monsieur le comte, ayant eu besoin de quelques mesures particulières et voulant vérifier celles qui m'ont été données du Cabinet des nobles de la Reine, Sa Majesté voulut savoir pourquoi je les faisais prendre ; j'ai répondu que j'avais reçu vos ordres, Monsieur le comte, pour vous donner un projet d'arrangement de ce cabinet ; et sur la question que la Reine m'a faite comment on pourrait arranger cette pièce, je lui ai répondu ce qui suit...

² C'était une fâcheuse idée que de réduire encore une pièce comme l'antichambre du grand-couvert, rétrécie par les estrades des musiciens et déjà fort insuffisante pour la circulation des spectateurs, lorsque le Roi mangeait en public avec la Reine. Un curieux récit, fait par le duc de Croÿ, de la présence de Joseph II au grand-couvert, marque bien ces inconvénients et décrit la brillante foule entassée dans cette pièce : **Je n'ai jamais vu tant de monde**. Le spectacle de l'amphithéâtre, tout en haut, de la musique et des gradins très élevés partout, était au plus superbe que le permet la salle qui, pour de pareils jours, mériterait d'être mieux. L'Empereur, qu'on dévorait des yeux, fut tout le repas debout à l'endroit où se mettent les courtisans... Le Roi dut lui demander si celle de Vienne n'était pas mieux disposée. Il répondit poliment qu'elle était mieux tournée

pas sans être combattus ; mais n'est-il pas surprenant qu'ils puissent être formulés, et ne concordent-ils pas, d'une façon inquiétante, avec ces projets des architectes du temps, qui jetaient bas sans scrupule le château de Louis XIV presque entier ?



MADAME VICTOIRE, peinture de Madame LABILLE-GUIARD.

IV

La Reine trouvait un coin de Versailles où elle pouvait poursuivre en toute liberté son jeu de démolition et d'arrangement d'intérieurs nouveaux. Dans ce rez-de-chaussée continuellement remanié pour des installations de princesses, elle se faisait attribuer, après la mort de Madame Sophie, l'appartement que cette tante si effacée avait occupé. S'étendant de la cour de Marbre à la terrasse, il comprenait le vestibule situé sous la Chambre de Louis XIV, les pièces au-dessous du Cabinet du Conseil et la partie de la Galerie Basse y correspondant. De nombreux escaliers, des passages, des entresols desservaient ce logis, qui devint le [Petit Appartement de la Reine](#), le seul que ce nom ait alors désigné.

Dès la fin de 1783, Marie-Antoinette s'y trouva par un côté voisin de Madame Victoire, par l'autre de Monsieur, son beau-frère. Ce [Petit Appartement](#), qu'elle agrandit peu à peu avec le temps, fut pour elle l'occasion de travaux sans fin, dont rien n'est demeuré en place. Quelques panneaux isolés, qui en proviennent, prouvent que les frères Rousseau y traitèrent les boiseries aussi soigneusement qu'au premier étage. La Reine eut ici des salons charmants, une chambre à coucher, une bibliothèque et [des bains de marbre placés au fond de la cour du Château, sous la Chambre de parade](#)¹. Un des rapports relatifs à l'installation mérite d'être transcrit, car il apporte un témoignage sur le caractère de Marie-Antoinette et sur ses relations avec les gens appelés à travailler pour elle. Heurtier écrit à M. d'Angiviller, le 8 novembre 1785 :

Ce voyage a été cruel pour les entrepreneurs et pour leurs surveillants. Les ouvriers ont été très rares, et tous ceux qu'on a pu avoir ont été la moitié du temps en déroute. Il y a eu telle semaine où, dans un atelier de soixante ouvriers, on n'en a jamais pu rassembler vingt. Pour comble de malheur, il nous est arrivé hier soir un ordre exprès de la Reine, dont le sieur Bonnefoy était porteur, pour changer tout le cabinet de stuc de Sa Majesté, autrefois la bibliothèque de Madame Sophie. L'intention de la Reine était, suivant la lettre apportée par le sieur Bonnefoy, qu'on supprimât toutes les armoires encastrées dans les stucs pour en faire des renforcements masqués par des glaces blanches, à l'effet de placer des lumières qui pussent éclairer indirectement ce cabinet, en passant à travers des gazes de diverses couleurs. On s'est mis, comme de raison, à cette besogne avec le plus vif empressement ; on a passé partie de la nuit à détruire les armoires, qu'on n'a pu arracher que

¹ Hézecques, *Souvenirs d'un page*, p. 19. Un plan de 1787 montre une baignoire de la Reine dans la partie de la salle 33 qui touche au vestibule. En 1788, les registres des magasins mentionnent la [nouvelle pièce des bains du Petit Appartement de la Reine](#) ; en novembre, la [porte d'entrée du cabinet de stuc de la Reine à sa salle de bains](#). Les Petits Appartements sont appelés quelquefois l'appartement des bains de la Reine. Les Petits Appartements n'ont pas été détruits par la Révolution ; on en trouve les dispositions presque intactes sur les plans de la Restauration. Louis-Philippe les a démolis pour faire son musée et a dispersé les merveilles d'art Louis XVI, qui y demeuraient encore.

par morceaux et en dégradant plusieurs parties de stuc adhérentes à ces armoires. Aujourd'hui un nouveau courrier a apporté un nouvel ordre, au moyen duquel tout doit rester en place ou y être remis pour le retour de la Reine... Il y a de quoi perdre la tête !¹

La création des **Petits Appartements** s'explique par l'ennui que pouvait ressentir Marie-Antoinette dans ses Cabinets sans air et sans lumière, éclairés sur d'étroites cours intérieures. C'était prendre possession de la partie la plus gaie du Château. Elle commença par y placer Madame Royale, peu après le départ de Mme de Guéméné et l'attribution à Mme de Polignac de la charge de gouvernante des Enfants de France. Celle-ci a gardé le Dauphin, et Mme de Mackau, sous-gouvernante, est venue habiter avec Madame Royale le Petit Appartement de la Reine, qui a pu tenir ainsi tout auprès d'elle cette fille dont elle avait à cœur de surveiller l'éducation. Plus tard, quand le Dauphin fut établi avec son gouverneur dans l'appartement quitté par Monsieur, la Reine resta davantage dans celui qui lui permettait d'être voisine de son fils, et c'est à ce moment qu'elle y fit établir sa nouvelle salle de bains, beaucoup plus grande que celle des Cabinets du premier étage. En 1789, elle y ordonnait encore des réparations importantes, ce qui semble indiquer qu'elle se disposait à l'habiter plus complètement.

La journée révolutionnaire du 6 octobre mit fin à ces projets, en l'arrachant pour jamais à ces intérieurs qu'elle avait pris tant de soin à disposer. Ils sont mentionnés dans les dépositions faites devant le Châtelet de Paris sur l'envahissement du Château. Il ne semble pas qu'ils en aient souffert, non plus que le grand appartement de la Reine, où la populace n'eut pas le temps de pénétrer. Cependant le gentilhomme qui fut réveiller en hâte Mme de Tourzel, pour lui dire de porter le petit Dauphin chez le Roi, déclare **que le peuple, qui était alors sur la terrasse... près les fenêtres, criait : C'est là que demeure le Dauphin !** Il eût été d'autant plus facile d'entrer chez la Reine par le rez-de-chaussée que les gardes du Dauphin qui surveillaient aussi le Petit Appartement, avaient dû, au moment où leur salle fut forcée, remonter dans l'Œil-de-Bœuf par les escaliers dérobés².

Il est encore question des intérieurs de Marie-Antoinette dans un document daté du 31 janvier 1791³. Ce jour-là la section parisienne des Champs-Élysées, émue d'une dénonciation faite au Club des Jacobins sur les projets de fuite ou d'enlèvement du Roi, a dépêché des délégués à Versailles pour s'assurer qu'il ne

¹ Archives nationales, O1 1805.

² *Abrégé de la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre 1789*, Paris, 1790, p. 51 et 77 (dépositions du comte de Sainte-Aulaire et de M. de Miomandre de Châteauneuf, garde du Roi). La déposition d'Étienne, fruitier de la Reine (p. 16), établit péremptoirement qu'aucun émeutier n'est parvenu jusqu'à la chambre à coucher de Marie-Antoinette. Mme Campan et le comte d'Hézacques le disent aussi. Les indications contraires, qu'on trouve dans les mémoires de Mme de La Rochejacquelein et de Mme de Tourzel, et qu'ont adoptées la plupart des historiens, proviennent d'une confusion de souvenirs avec les journées du 20 juin et du 10 août aux Tuileries.

³ *Rapport des commissaires envoyés à Versailles par la section des Champs-Élysées, le 31 janvier 1791*. Sept pages in-8°, de l'imprimerie de Langlois fils.

s'y fait point de préparatifs suspects. Le procès-verbal de leur visite au Château indique l'état des appartements royaux inhabités depuis plus de quinze mois, et qui n'ont plus que des tableaux et des glaces, avec des poêles posés pour l'hiver. La Grande Galerie est échafaudée dans l'intérieur, pour les restaurations du plafond. L'appartement de l'épouse du Roi se trouve entièrement démeublé, et il ne reste dans la chambre à coucher que la balustrade du lit et les peintures des trumeaux, représentant l'Impératrice mère et Joseph II, son fils. Même aux Petits Appartements, les commissaires sont éblouis par la beauté du décor abandonné : tout est reblanchi à neuf ; les bronzes sont précieux et nouvellement dorés ; les glaces des boudoirs et autres cabinets sont toutes en place ; la salle des bains est remise à neuf ; la bibliothèque est sans livres ; quelques feuilles de musique garnissent les tablettes...

Telle est la dernière description de Versailles, alors que Louis XVI règne encore.

L'INTÉRIEUR DE LOUIS XVI

L'EXISTENCE quotidienne de Louis XVI à Versailles, si séparée qu'elle soit de celle de la Reine, peut nous inspirer une part de la curiosité qui s'attache à celle-ci. Comment vit-il dans ce grand Château où il a apporté des habitudes si différentes de celles de son grand-père et comment s'accommode-t-il des appartements que Louis XV lui a laissés ?

Sous son règne, les intérieurs royaux ne se sont guère modifiés. Il continue à se servir des admirables salons créés sous Louis XV. Les cabinets du Roi se sont augmentés des appartements de Madame Adélaïde et c'est là que tout l'hiver, les jours de chasse, Louis XVI donne à souper, sur les neuf heures, à la famille royale et à ses compagnons de la journée, auxquels se joignent quelques invités¹.

Dans la salle d'angle, qui sert de salle à manger, a lieu vers Noël, pendant une quinzaine de jours, l'exposition des produits de Sèvres, ce qui la fait appeler le [Salon des Porcelaines](#). Tout le monde s'empressait d'aller les admirer et d'en acheter. La Cour faisait beaucoup de présents, et le Roi s'amusait à voir déballer ces porcelaines et à considérer la foule des acheteurs.

Pendant la durée de l'exposition, les soupers de Louis XVI ont lieu dans les premiers cabinets voisins de la chambre à coucher, et c'est ainsi que le duc de Croÿ, revenant à la Cour au début du règne nouveau, y retrouve ses anciennes habitudes.

C'était où mangeait, il y avait trente ans, le feu Roi. Mais ce qui me frappa beaucoup, c'est de me trouver dans la même chambre, et à la même place où j'avais vu, un an et demi devant, ce terrible spectacle de l'Extrême-Onction. La chambre qui était celle où couchait le Roi était bien la même, hors un beau meuble neuf qu'on y avait mis, et que le Roi couchait dans l'alcôve, l'autre étant mort dans son petit lit rouge au milieu de la chambre... Non seulement la Reine, Mme de Lamballe et ses dames, mais Monsieur et Madame,

¹ Les pièces réservées à cet usage sont devenues une dépendance des Petits Appartements, et l'on s'habitue désormais à leur en donner le nom. Le Premier valet de chambre, Thierry de Ville-d'Avray, qui avait la charge de [commissaire général de la Maison du Roi au département des meubles de la Couronne](#), écrit à M. d'Angiviller un billet, où il est question de l'ancien Cabinet des médailles : [Versailles, ce 16 mai 1785](#). — Je vais d'ici un mois, Monsieur le comte, faire placer un meuble d'été neuf dans la Chambre du Roi à Versailles ; le fond en est blanc et je crains que quelques parties de dorures écaillées dans l'alcôve de Sa Majesté ou trop noires ne fassent un mauvais effet ; je vous prie de donner des ordres à ce sujet. — Le *salon des Petits Cabinets* à Versailles sera aussi meublé cet automne d'un brocart couleur de feu et or. Cette pièce, toute petite qu'elle est, est celle où le Roi réunit dans ses soupers d'hiver toutes les dames de la Cour et tous les grands du royaume ; cependant la glace et les bordures de la cheminée sont en mauvais état, et je crois que la boiserie aurait besoin d'être dorée pour bien s'accorder avec un ameublement neuf. Voulez-vous bien vous en faire rendre compte ?

M. le comte et Mme la comtesse d'Artois, M. le duc et Mme la duchesse de Chartres et leurs dames y étaient, de sorte qu'il y avait seize dames, qui seules furent à la grande table avec le Roi et ses deux frères. M. le duc de Chartres vint à la nôtre dans l'autre pièce, où nous étions dix-sept hommes... Le Roi, à son ordinaire, chercha à ricaner sur chacun... J'aurais bien désiré un meilleur ton pour lui, mais c'était avec tant de bonté et d'affabilité qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer... Pendant qu'on jouait, le prince de Soubise me mena encore voir très longtemps les porcelaines ; c'est un coup d'œil admirable... A la fin des parties, nous revînmes autour de celle de la Reine, qui nous montra ses diamants et de belles boucles d'oreilles qu'elle aurait bien voulu acheter ; mais elle les cachait au Roi, ce qui me fit voir qu'il tenait bon sur la dépense.

Racontant un autre souper, le duc de Croÿ déclare qu'il trouvait [tout cela beaucoup plus séant et mieux entendu que dans l'ancien temps... Le Roi était au mieux, très gai, parlant, polissonnant, mais réellement très aimable](#). Quand les parties se prolongeaient trop longtemps, les convives qui ne jouaient pas montaient chez le comte et la comtesse de Maurepas, [qui logeaient tout à côté, dans les Cabinets, et rassemblaient toute la bonne compagnie, ce qui était commode et agréable](#)¹.

Les soupers sont organisés par le service des Petits Appartements, que dirige Thierry de Ville-d'Avray et, sous ses ordres, depuis 1783, le secrétaire de la cassette Séguret. La cuisine est faite dans les cabinets du second étage. Il n'y a aucune étiquette ; le Roi est servi par des garçons du Château, et les dignitaires de la Couronne, qui se trouvent presque toujours invités, n'ont aucune fonction à remplir et sont de simples convives. Chaque semaine, le Roi donne un petit souper et un grand souper. Le premier n'admet que quinze à vingt élus, appelés à haute voix à l'Œil-de-Bœuf, après l'ordre, par l'huissier qui lit une liste. L'appel terminé, le Roi se rend avec toute la société dans le salon des Petits Appartements très sobrement meublé, avec [un lustre en bougies, un canapé, quelques fauteuils, quelques sièges courants, le tout en tapisserie dans le genre antique](#). Le contrôleur de bouche annonce aussitôt ; le Roi passe dans la salle à manger et n'indique de place qu'aux convives qui doivent s'asseoir à ses côtés. Monsieur est toujours en face de lui, tenant le dé de la conversation ; le comte d'Artois, qui soupe rarement, parce qu'il ne dîne qu'à cinq heures, vient toujours faire une apparition, tournant autour de la table et disant à chacun un mot gracieux ou jovial : [Comme entre hommes on ne se gêne guère, les propos plus que gais et même lestes s'y glissaient souvent ; mais le Roi manquait rarement de les arrêter, lorsque la présence de quelque jeune seigneur exigeait un peu plus de retenue](#). Au bout d'une heure ou une heure et demie, le Roi se lève, prend son café dans la salle à manger, poursuivant parfois d'interminables propos sur la chasse du jour. Pendant ce temps, les convives s'entassaient dans le salon ; Monsieur a arrangé la partie de whist, le comte d'Artois est au billard ; quant à Louis XVI, il fait un trictrac à un écu la fiche ; c'est le plus gros jeu qu'il se permette.

¹ Croÿ, t. III, p. 224 et 251.

Les jours de grand souper, où vient la Reine, les invitations de dames sont faites par ses pages, qu'elle envoie à Paris, après avoir vu la liste du Roi au moment du départ pour la chasse. Les dames, invitées ainsi au dernier moment, sont celles dont les maris sont du souper du soir. Le jeune Fersen y fut admis en mars 1780, par faveur exceptionnelle pour un étranger : Je vous aurais déjà mandé, mon cher père, écrit-il¹, que j'ai soupé plusieurs fois dans les Cabinets, au grand étonnement des Français, mais l'ambassadeur — M. de Creutz — a absolument voulu être le premier à le mander au Roi et que ce fût par lui que vous l'appriessiez.

Il y a parfois jusqu'à cinquante convives et même davantage, ce qui exige une seconde table. Toutes les dames, ainsi que la Reine, se placent à celle du Roi, où souvent les seuls hommes sont le Roi et Monsieur. Quelquefois un prince étranger est invité ; quand Joseph II est venu à Versailles, il ne s'est point assis et s'est contenté d'assister au brillant spectacle, appuyé sur le fauteuil du Roi. Beaucoup de seigneurs ne soupent pas ou viennent au buffet manger un morceau ; les chasseurs, dès l'entrée, se précipitent à la petite table, où ils sont assurés qu'ils ne manqueront de rien et où la Reine leur fait envoyer ce qu'il y a de meilleur. Il faut convenir, écrit Séguret², qu'il était difficile de porter plus loin l'art de la gastronomie, et la chère délicieuse des Petits Appartements était presque passée en proverbe.

C'est dans cette partie du Château que se crée, dès l'avènement de Louis XVI, l'œuvre la plus considérable que son règne ajoute au trésor de Versailles, la bibliothèque. D'une curiosité moins étendue que son grand-père Louis XV, il aime cependant avec passion l'étude et les livres. Il veut avoir au premier étage et sous sa main ces recueils d'histoire, ces ouvrages géographiques, pour lesquels il a une prédilection. Parmi les premiers ordres donnés à Gabriel pour mettre en état l'appartement où Louis XV vient de mourir de la petite vérole et changer la destination de certains locaux³, le jeune Roi demande l'installation d'une bibliothèque dans le salon qui précède celui des Porcelaines. L'architecte transmet en ces termes l'ordre de son maître : Sa Majesté ayant ordonné qu'il

¹ *Lettres d'Axel de Fersen à son père*, publiées par le comte F. V. Wrangel, p. 14.

² *Les mémoires de M. de Séguret*, p. 35-38. Cf. S. Mercier, *Tableaux de Paris*, 1782, t. IV, 253.

³ L'État des ouvrages ordonnés par sa Majesté pendant le voyage de Compiègne, 1774, signé par Gabriel et daté de Versailles, le 7 juin, donne les détails les plus précis : ...A l'égard de l'appartement du Roi, l'intention de Sa Majesté étant que l'on remédie aux pièces qui ont pu contracter du venin, il convient de lessiver la pièce du Conseil, en conserver les fonds autant que faire se pourra, pour être blanchie. En faire de même de la pièce de la Pendule et de la petite antichambre des Chiens et la petite salle à manger. Quant à la petite chambre à coucher, il convient de remettre un parquet neuf, refaire le plafond qui est lézardé, lessiver et regratter au vif les corniches et lambris pour être blanchis et réparés pendant Compiègne et être dorés ensuite, quand Sa Majesté l'ordonnera... Nettoyer les dorures du cabinet particulier du Roi, l'ancienne chaise percée et le cabinet ensuite près les bains... — Le petit cabinet du Roi, la pièce à pans derrière et cabinet ensuite formant la chambre des bains, la dorure étant solide, il convient la réparer et faire Je réchampiage des fonds. Les pièces ensuite, dont l'une sera destinée à former bibliothèque, seront blanchies sur les fonds et réparées. — Les petites pièces qui doublent la Grande Galerie et corridor de communication conduisant à l'ancienne salle à manger, les dorures en seront supprimées et le tout remis en blanc... Louis XVI règle, en même temps, l'installation du comte et de la comtesse de Provence (de Sa Majesté étant de placer Madame dans l'appartement du Dauphin, et Monsieur dans celui qu'il occupe) et dispose de l'étage de Mme du Barry.

soit fait un corps de bibliothèque dans la pièce de compagnie des Petits Appartements au plain-pied du grand, et désirant qu'elle soit faite pendant le voyage de Compiègne, il convient de faire dès à présent la démolition de tout le lambris qui existe, et faire tracer diligemment sur le parquet tout le plan, pour faire toutes les épaisseurs des bois, de tracer sur le mur toutes les élévations, pour y régler quelques parties de sculptures, et mettre à portée M. Lécuyer d'ordonner toutes les ferrures et autres ouvrages de bronze qu'il conviendra, et les mesures des glaces qui seront nécessaires.... Les sieurs Clicot et Rousseau se chargent de la menuiserie et de la sculpture et promettent diligence. — A Versailles, ce 10 juin 1774.

La bibliothèque de Louis XVI n'est pas seulement la dernière œuvre de Gabriel ; c'est aussi la dernière à laquelle ait pris part le vieil. Antoine Rousseau, qui termine sa vie à Versailles. A vrai dire, l'ouvrage de sculpture est déjà exécuté de la main ou sous la direction de ses deux fils, qui vont lui succéder dans tous les travaux des Bâtiments du Roi. L'aîné, Jean-Antoine, sera le véritable directeur de l'atelier parisien, sis au faubourg Saint-Denis, et c'est à lui que s'adresseront les ordres de M. d'Angiviller ; mais il travaillera souvent sur les dessins de son cadet, Jean-Siméon, dit Rousseau de la Rothière, du nom d'une terre champenoise, et adonné plus spécialement à la peinture. L'*Almanach de Versailles* de 1780 distinguera la spécialité de chaque frère, en indiquant Rousseau l'aîné comme sculpteur ordinaire de la Reine, et Rousseau de la Rothière comme peintre et décorateur de la Reine. Il reste quelques œuvres de peinture et sculpture faites en commun par les frères Rousseau, et ce sont peut-être les plus délicates de ce moment de l'art français, où s'essayaient des formules nouvelles du décor d'appartement¹ ; la bibliothèque de Louis XVI, qui ne comporte que du bois sculpté, indique déjà comment se transforme le travail des sculpteurs attirés du Château.

Aux angles de la pièce, des panneaux incurvés présentent des trophées d'une composition originale². On y voit le livre de la *Henriade* joint à une trompette de Renommée et à deux plumes d'écrivain ; un volume de Rollin, avec une plume encore et une épée à la romaine ; la rustique cornemuse avec le bâton recourbé ; l'urne et le flambeau funéraires ; le tambour de basque et les castagnettes ; la corbeille, la houlette et le chapeau de berger ; la coiffure de Mercure et le caducée posés sur un livre de commerce, auquel est ajouté le nom inattendu de Bossuet, peut-être pour rappeler la religion omise entièrement dans ces symboles ; le globe céleste et la lunette d'approche ; enfin les emblèmes de la peinture, de la sculpture, de la musique et aussi de la poésie dramatique, rappelée par le masque, le thyrses et les marottes comiques. L'invention des

¹ Les frères Rousseau sont assurément les auteurs du petit boudoir de Marie-Antoinette à Fontainebleau, où domine le travail du peintre, et de celui de la marquise de Serilly, aujourd'hui au Musée de South-Kensington, dont les motifs de peinture sont inspirés librement de l'art romain. V. Lady Dilke, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1898, t. II, p. 5. Pour les travaux du Roi, les Comptes de 1774 mentionnent des paiements à Rousseau père et fils ; à partir de l'année suivante, on n'y trouve plus que Rousseau fils. L'*Almanach de Versailles* fait figurer les Rousseau à l'article des Bâtiments de la Reine à partir de 1780. Dès 1779, on y trouve Dutems, comme peintre et doreur, et Le Riche, comme peintre décorateur ; celui-ci est l'auteur des peintures du Belvédère du Petit-Trianon.

² Les acomptes aux Rousseau père et fils s'élèvent à la somme de 12.000 livres pour 1774 ; mais dès lors les paiements sont relevés sans désignation des ouvrages (Archives nationales, O1 2278A).

menus détails est exquise, tels que ces légers bouquets de fleurs des champs attachés par des rubans où tiennent encore tant de jolis objets. Les armoires sont séparées par d'autres chutes de bouquets, aux fleurs superbes, roses, dahlias, pavots, marguerites et soleils.

Louis XVI apprécia-t-il comme il convenait la prodigieuse ingéniosité de ses artistes ? sut-il examiner à loisir leur travail varié à l'infini ? ou se contenta-t-il de lever parfois les yeux vers les deux panneaux au-dessus des glaces, où il voyait, d'un côté, Apollon appuyé sur sa lyre, de l'autre la France recevant l'hommage des génies des Arts ? Il goûtait davantage, en connaisseur de la technique du métal, les bronzes appliqués au marbre blanc de la cheminée où il se chauffait l'hiver. Cette cheminée introduit dans l'histoire de Versailles le nom de deux excellents artistes, Boizot et Gouthière. On l'avait exécutée pour le Salon de Diane à Fontainebleau, deux ou trois ans auparavant. Boizot avait fait les modèles et sculpté les deux cariatides enfantines de marbre ; leur draperie de bronze, leur gaine de feuilles d'acanthé, la frise de branches de rose étaient l'œuvre de Gouthière, qui avait l'entreprise de tous les travaux de ciselure et dorure du château de Fontainebleau¹. Gabriel, trouvant la cheminée déjà prête, la fit transporter à Versailles dans la nouvelle bibliothèque du Roi.

Ce fut la pièce favorite de Louis XVI. Il y étudiait sur un petit bureau placé dans l'embrasure de la fenêtre... se reposait de son travail en regardant les gens qui traversaient les cours ; et les curieux... pouvaient se convaincre, aux livres usés gisant sur le parquet, à la quantité de papiers épars de tous côtés, que Louis XVI ne passait pas son temps à forger, à s'enivrer ou à battre ses gens, comme ses vils ennemis ont voulu le faire croire. Au milieu de la bibliothèque était une vaste table de bois d'acajou, d'un seul morceau, qui portait les groupes de La Fontaine, Boileau, Racine, La Bruyère, etc. Ces statuette, en biscuit de Sèvres, faisaient partie de séries historiques alors commandées par le Roi. Dans cette pièce ou dans les cabinets voisins figuraient beaucoup d'objets d'art choisis par Louis XVI, dont un certain nombre ont été rapportés à Versailles, par exemple les précieux tableaux de chasse peints à Sèvres sur porcelaine tendre, d'après les compositions d'Oudry rajeunies pour la nouvelle cour, les fines gouaches de Van Blarenberghe, représentant les batailles du règne de Louis XV et de la guerre d'Amérique, une statuette équestre en biscuit de Frédéric II, roi de Prusse. On voyait aussi, dans le cabinet de la pendule de Passemant, le modèle en bronze de la statue de la place Louis XV, par Bouchardon, et les quatre dessus de porte du cabinet étaient les portraits de Louis XV, de Marie Leczinska, du Dauphin, père du Roi, et de Marie-Josèphe de Saxe².

¹ Mémoire pour Gouthière adressé à M. d'Angiviller, le 1er mars 1786 : Il a exécuté les bronzes et il a fait la dorure de la cheminée du salon de Diane, actuellement reportée dans la bibliothèque du Roi à Versailles, ainsi que toutes les autres parties de ce salon, d'après les modèles que le sieur Boizot, sculpteur de l'Académie, fut chargé de faire. Il a suivi exactement les ordres qu'il a reçus à cet effet de M. Gabriel et il est en état d'en justifier par les lettres de cet architecte. J. Robiquet, *Gouthière, sa vie, son œuvre*, Paris, 1912, p. 103 et pl. VI.

² Hézecques, p. 154-157. Les plaques de Sèvres de Louis XVI, que j'ai replacées dans les Cabinets, sont assurément ces petits tableaux de chasse où le Roi, sa suite et les paysages étaient de la plus parfaite ressemblance. Notre page ne nomme pas Van Blarenberghe ; mais il décrit ces tableaux peints avec tant de soin qu'on y distinguait parfaitement les uniformes ; la bataille de Fontenoy, la prise de Berg-op-Zoom dans la

Les autres travaux accomplis, au cours du règne, dans les intérieurs de Louis XVI n'ont pour la plupart qu'un intérêt de commodité. En 1775, on établit une communication par les entresols entre l'appartement du Roi et celui de la Reine, permettant à Louis XVI de se rendre chez sa femme sans traverser l'Œil-de-Bœuf, plein de monde à toute heure, ce qui lui cause parfois une insupportable gêne. C'est un couloir fort long, éclairé aux lampes, qui passe sous la Chambre de parade, à travers les entresols du rez-de-chaussée, et aboutit, par un escalier encore existant, tout auprès de la chambre de la Reine. Les souverains avaient exigé une exécution rapide de ce travail compliqué, qu'on fit pendant les fêtes du Sacre et qui donna les plus discrètes facilités à leur vie conjugale. On l'appelait à la Cour le [passage du Roi](#)¹. A l'étage des anciens Petits Cabinets, Louis XVI apporta divers changements². Il y tenait [une suite de cartes de géographie, des plans en relief, des modèles de vaisseaux, un petit observatoire](#), et il passait de là dans les combles du Château, où était sa [promenade favorite](#). Il lui arrivait aussi d'ouvrir la porte de communication des cuisines des Petits Appartements et de [causer avec bonté avec le premier venu qui se trouvait là, fût-ce un marmiton](#).

Tout à fait sous les toits, était cette fameuse forge, où Mme de Bombelles introduisit un jour la baronne d'Oberkirch, en lui faisant visiter les Petits Cabinets du Roi : [Je les trouvai, dit la baronne, moins beaux et moins ornés que ceux de la Reine. Louis XVI a des goûts simples ; ils percent dans tout ce qui l'entoure. Nous montâmes par un escalier dérobé jusqu'à un réduit qu'il s'est créé dans les combles et où il travaille à la serrurerie, ce qui l'amuse infiniment ; il y a plusieurs pièces remplies des outils nécessaires](#)³. Le Roi appelait ces pièces son atelier de mécanique. Il y martelait le fer avec l'entrepreneur des Bâtiments,

nuît et le siège de York-Town attachaient surtout par les détails, les effets de lumière et la beauté du paysage.

¹ M. d'Angiviller donne à, Heurtier, le 2 juin 1775, l'ordre d'établir le passage : ...Ce qui exigera de votre part des soins d'une toute autre importance, c'est cette communication à établir entre les appartements du Roi et de la Reine d'après les instructions que vous avez déjà sur le local. Le Roi m'a ordonné précisément cet établissement et la Reine, calculant la possibilité par son désir, veut trouver l'ouvrage terminé au retour de Reims. Ne négligez aucun des soins possibles pour y parvenir, afin que, s'ils ne suffisent pas, on puisse du moins reconnaître que rien n'aura été omis. (Archives nationales, O1 1803). En 1781, Heurtier annonce à son chef que le Roi a ordonné la construction d'un petit degré pour établir une nouvelle communication de l'intérieur de la Reine à son corridor particulier ; ce degré prendra de la chambre des femmes de la Reine la plus près de l'Œil-de-Bœuf et descendra dans le corridor au-dessous. Tous ces accès, du côté de la Reine, existent encore ; les premiers aménagements du Musée ont fait disparaître les autres vestiges du [passage du Roi](#).

² En 1777, les bains du Roi sont transportés dans sa pièce du tour ; en 1783, on arrange une [nouvelle pièce de la cassette](#) et on refait la cheminée de l'Œil-de-Bœuf ; en 1784, Dutems dore à neuf, sur l'ordre de Louis XVI, [un de ses petits cabinets particuliers, qui ci-devant faisait les anciens bains de Louis XV](#) (Archives nationales, O1 2424). S'il s'agit, comme on peut le croire, des bains décorés par Antoine Rousseau, on voit à quelle époque remontent la dorure verte et la bronzure qui s'y remarquent. Ce genre de travail s'observe dans la Salle des nobles de la Reine, dont le plafond est remanié et doré à la même époque.

³ Hézecques, p. 156. Baronne d'Oberkich, *Mémoires*, t. I, p. 210 (année 1782).

Gamain¹ ; mais les ouvrages intéressants s'y faisaient sous la direction de Poux-Landry, excellent serrurier et mécanicien, capable de cultiver plus habilement qu'un Gamain les dispositions du royal élève. Soulavie, visitant la forge en 1792, y trouvera deux enclumes, mille outils en fer, différentes serrures ordinaires, mais fines et parfaites, des serrures à secret, des serrures ornées de cuivre doré, témoignage d'un travail attentif et intelligent².

L'art a été intéressé une fois encore aux aménagements ordonnés chez Louis XVI, lorsqu'on y fit sa nouvelle garde-robe, qui est le plus bel ouvrage à Versailles des frères Rousseau³. La bibliothèque, qui fut le premier, date de 1774 ; le cabinet de garde-robe, de 1788, est une petite pièce tout intime, qui ne permet plus de concevoir des compositions à grande échelle. Cependant le goût en est resté le même ; le travail du bois, rehaussé par la plus habile dorure, atteste une perfection maintenue ; par dessus tout, l'imagination inventive se révèle avec les mêmes ressources. Il est intéressant de joindre à ces observations des indications historiques précises sur des travaux, qui suffiraient à faire connaître la manière d'un atelier aussi bien qu'à assurer la gloire d'un artiste.

Dissimulée dans la boiserie de l'alcôve de la chambre où couche le Roi, s'ouvre la porte du cabinet de garde-robe. Sous Louis XV, c'est une étroite pièce à six pans, qui prend jour sur le balcon de la cour des Cerfs, et Louis XVI conserve longtemps ce cabinet, flanqué de placards et réservé aux usages privés de son service. Pour quelle raison se décide-t-il à l'élargir, à le rendre carré et à commander pour l'orner une délicate sculpture ? Est-ce parce que les Rousseau, ayant beaucoup travaillé pour Marie-Antoinette, ont sollicité la faveur de montrer chez le Roi un de leurs nouveaux ouvrages ? On ne s'explique guère que, pour une pièce aussi retirée, une aussi forte dépense de luxe soit engagée, en 1788, au moment des pires embarras financiers. La date est cependant certaine⁴ ; le

¹ Aux comptes de Versailles, les entrepreneurs de serrurerie Colin Gamain et Nicolas Gamain reçoivent régulièrement des sommes considérables. François Gamain adresse une supplique à M. d'Angiviller, en avril 1784, pour être autorisé à prendre un associé, parce que les travaux des Petits Cabinets de Sa Majesté, exigeant plus que jamais son assiduité, le mettent dans le cas de ne pouvoir seul répondre aux ordres de Mrs les inspecteurs du Château et des dehors (O1 1807).

² Soulavie, *Mémoires historiques du règne de Louis XVI*, t. II, p. 47. V. l'étude sur Louis XVI serrurier, où M. Eug. Welvert a mis en lumière le rôle de Poux-Landry de 1780 à 1789 (*En feuilletant de vieux papiers*, Paris, 1912).

³ Archives nationales, O1 242423, 24. Les acomptes payés aux Rousseau atteignent à peine 10.000 livres, les paiements étant tous en retard de plusieurs années. On peut ajouter à leurs œuvres de Versailles, d'après le style des fragments conservés, la pièce de l'appartement de Monsieur, qui occupait la partie sud de la Galerie Basse, et dont les volets seuls sont gardés, et l'admirable bibliothèque, dont quelques armoires et panneaux sont utilisés à la Bibliothèque de la ville et qui paraissent provenir du Petit Appartement de Marie-Antoinette au rez-de-chaussée. Les têtes et rinceaux dorés à plusieurs ors, qui entouraient les inscriptions d'Apollon et des Muses, sont parmi les plus beaux morceaux de la sculpture décorative du siècle.

⁴ Les plans de 1788 montrent l'ancienne forme du cabinet. Heurtier écrit, le 18 juin 1788 : J'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur général que les travaux de la nouvelle garde robe du Roi ont été cause qu'on s'est aperçu que le plancher au-dessous du lit du Roi était vermoulu. Sa Majesté, qui s'est aperçue Elle-même du mauvais état de ce plancher, a donné ordre, hier matin, au moment de son départ pour Rambouillet, de refaire ce plancher à neuf. Cette addition de besogne n'est pas par elle-même fort

cabinet de garde-robe a reçu sa dorure du sieur Dutems dans l'été de 1789, et c'est la dernière œuvre que l'art du dix-huitième siècle ait donnée à Versailles.

La boiserie présente, sur quelques pieds carrés, une accumulation de symboles. D'innombrables motifs se disposent dans l'uniformité d'un dessin général et se répartissent en six panneaux, divisés chacun en trois compositions. Le seul motif commun est l'écusson fleurdelisé, entouré du sceptre, de la main de justice et du collier du Saint-Esprit, au sommet des compositions centrales. Ce sont, en effet, les préoccupations d'un souverain français que résume ce revêtement d'or, quotidiennement placé sous les yeux du Roi, et chaque morceau rappelle les objets de son gouvernement. Voici l'Agriculture, avec tous les instruments aratoires, charrue, herse, bêche, râteau, faux et faucilles, van et tamis, cuve de vendange et gerbe de blé ; voici le Commerce, avec ses diverses balances, des grues, des tonnes, des ballots ; voici la Marine et la Guerre, avec les plus ingénieux trophées, des proues, des voiles et des cordages, un canon et ses boulets ; voici un panneau consacré aux Arts, dont les vieux emblèmes semblent rajeunis, où l'on voit par exemple le torse du Vatican chargé des outils du sculpteur ; enfin un panneau des Sciences, le plus curieux par sa nouveauté, groupant des instruments de précision qui n'ont guère l'habitude d'entrer dans un décor, tels que le sextant, le thermomètre, la machine pneumatique, inventant l'arrangement le plus pittoresque pour présenter le disque de l'appareil électrique et ses étincelles, introduisant même, parmi les menus accessoires des rinceaux fleuris, quatre petites montgolfières, qui achèvent de fixer une date et d'évoquer les principales recherches scientifiques de l'époque.

Ces sculptures, que met en valeur une dorure singulièrement habile, semblent des appliques de bronze ciselé, d'un travail aussi pur que les véritables bronzes de la pièce. Ceux-ci se présentent, en collection précieuse, aux espagnolettes des fenêtres et sur les diverses faces de la cheminée de marbre rouge veiné. Aux ordinaires enroulements des bandeaux, dont l'exécution rappelle le plus fin style de Gouthière, se joignent, sur les côtés, des branches de chêne et des guirlandes de fleurs naturelles, où l'on a mêlé, pour tenir les pincettes et la pelle à feu, les anneaux d'un serpent enroulé autour d'une cordelière. Quel magnifique artiste a réalisé pour Louis XVI ces dernières merveilles ? Les Comptes ne le nomment point et ne font même pas mention d'un travail exécuté à cette date pour les appartements royaux. Mais aucune hésitation n'est possible, puisque partout se révèle la main de Gouthière, collaborateur habituel des frères Rousseau. Il est permis de croire qu'on a transporté ici la cheminée des bains du Roi, ciselé par lui quelques années auparavant¹ ; ainsi son œuvre s'ajoute à celle des sculpteurs, comme pour résumer la perfection de l'art de Versailles à la veille de la Révolution.

importante ; elle privera seulement pendant quelque temps le Roi de l'usage de sa chambre à coucher. (Archives nationales, O1 1806.)

¹ Gouthière a moins travaillé à Versailles qu'à Fontainebleau. Cependant, dans son mémoire du 1er mars 1786 adressé à M. d'Angiviller, on lit : *Le sieur Gouthière... a encore l'honneur d'observer à M. le comte qu'il vient de faire, conjointement avec les sieurs Rousseau frères, sculpteurs du Roi, les bronzes de la cheminée de la salle des bains du Roi à Versailles, de celle de la Salle des nobles de l'appartement de la Reine et ceux du foyer de la Reine à l'Opéra* (J. Robiquet, *Gouthière*, p. 104). La cheminée de la salle des nobles paraît être celle qui est déposée dans les ateliers du service d'architecture.

LES ENFANTS DE FRANCE

QUE de destructions dans Versailles ! Comme le roi Louis-Philippe a été mal inspiré en détruisant, pour faire son musée, tant de beaux salons où le XVIII^e siècle avait multiplié les œuvres d'art et qu'une restauration intelligente aurait pu remettre en état ! Nous y verrions, avec une curiosité facile à satisfaire, tous les appartements de l'ancienne Cour que la Révolution avait à peu près épargnés. Cherchons au moins à retrouver, dans la topographie du Château, quelques-uns des emplacements dont les souvenirs peuvent le plus intéresser les visiteurs.

Les Enfants de France vivaient au bout de l'aile du Midi, au rez-de-chaussée ouvrant sur la terrasse qui domine le parterre. C'était, dans le Château, une partie retirée et bien exposée, que sa tranquillité et sa salubrité avaient fait choisir depuis longtemps pour l'éducation des petits princes¹. A l'époque de l'arrivée de Marie-Antoinette à Versailles, elle était réservée à ses jeunes belles-sœurs, Mesdames Clotilde et Élisabeth. Cette dernière était encore dans l'appartement en 1778, avec la princesse de Guéméné, gouvernante des Enfants de France, qui y tenait son cercle et y donnait des fêtes recherchées. A ce moment, la Reine était grosse et l'on attendait la naissance d'un Dauphin ; Marie-Antoinette parlait de lui faire habiter ce rez-de-chaussée : *A la manière dont on les élève à cette heure — les enfants —, écrivait-elle à Marie-Thérèse², ils sont bien moins gênés ; on ne les emmaillote pas... et du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit et ils finissent par y être presque toujours. Je crois que c'est la manière la plus saine et la meilleure de les élever. Le mien logera en bas, avec une petite grille qui le séparera du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre plus tôt à marcher que sur les parquets.*

Le premier enfant fut Madame Royale, qui reçut les soins de Mme de Guéméné. Elle habita l'aile jusqu'au début de 1783, où une installation lui fut préparée dans les Petits Appartements de la Reine. Le Dauphin fut porté chez les Enfants de France, le 22 octobre 1782, jour de sa naissance, et son frère le duc de Normandie l'y rejoignit, le 27 mars 1785. Le Dauphin en sortit en 1787, pour *passer aux hommes*. C'est de l'appartement de l'aile du Midi qu'il est question dans les *Mémoires secrets*, à propos d'un petit terrain contigu, où le public pouvait voir, tous les matins, le jeune fils de Louis XVI se livrer aux travaux du jardinage sous la direction du Roi lui-même. Ce royal jardinet, qui faisait la satisfaction des *économistes*, était pris sur la partie haute de la terrasse de l'Orangerie³.

¹ Les plans manuscrits montrent l'appartement des Enfants de France occupant à peu près l'emplacement des salles 70 à 80 du Musée (non toute l'aile, comme le dit Soulié, t. I, p. 485). En 1755, Blondel le marque de même, en donnant à la gouvernante, Mme de Marsan, tout ce qui est devenu la salle de Marengo.

² Lettre du 12 juin 1778 (Recueil d'Arneth et Geffroy, t. III, p. 213).

³ *Mémoires secrets de la République des lettres*, t. XXIX, p. 30 (au 17 mai 1785). La petite Madame Sophie, quatrième enfant de Louis XVI, née le 9 juillet 1786, meurt dans les appartements des Enfants de France, le 19 juin 1787.

Quand la princesse de Guéméné dut donner sa démission de la charge de gouvernante, la duchesse de Polignac, nommée à sa place, vint habiter l'appartement de l'aile aux premiers jours de novembre 1782. On réserva au mari un petit logement comprenant antichambre, cabinet et chambre à coucher. La chambre de la gouvernante était séparée de celle du Dauphin par une porte de glace sans tain, qui permettait de voir de l'une dans l'autre¹. Parmi les pièces de Mme de Polignac, on trouve désignés une bibliothèque, un salon frais, un salon d'hiver. On avait élevé, dès l'été de 1782, à l'extrémité de l'aile, au-dessus de la Petite Orangerie, une de ces constructions provisoires de bois, qu'on se permettait alors d'ajouter au Château et dont la salle des bals de la Reine, installée à l'angle rentrant de la terrasse du midi, est la plus fameuse. Le salon d'hiver de la gouvernante des Enfants de France avait la forme d'une galerie. Le chevalier de l'Isle, écrivant au prince de Ligne que leur amie, Mme de Polignac, recevait *toute la France*, les mardis, mercredis et jeudis, ajoutait : *On habite durant les trois jours, outre le salon toujours comble, la serre chaude dont on a fait une galerie, au bout de laquelle est un billard*. La galerie de bois fut, jusqu'à la fin, le coin des réunions intimes de la duchesse. Le duc de Lévis les décrit ainsi : *Tout le reste de la semaine, elle menait une véritable vie de château. Une douzaine de personnes formaient, avec sa famille, sa société ; il y régnait une aimable liberté. On se rassemblait dans une grande salle de bois construite à l'extrémité de cette aile du Palais qui regarde l'Orangerie ; au fond, il y avait un billard, à droite un piano, à gauche une table de quinze. On y jouait et on faisait de la musique, on causait ; jamais il n'était question d'intrigues ou de tracasseries, pas plus que si l'on eût été à cent lieues de la capitale et de la Cour. Je me rappelle avec un plaisir mêlé de regrets les agréables soirées que j'y ai passées, pendant les deux hivers qui ont précédé la Révolution*². En 1783, la Reine commençait déjà à ne plus venir aussi familièrement qu'autrefois chez Mme de Polignac ; elle se dégoûtait de cette société, où beaucoup de gens lui déplaisaient et que la favorite ne voulut pas lui sacrifier. M. de Lévis, qui est fort renseigné, ne nous apprend-il pas en termes clairs, à propos des démarches qui firent obtenir à la duchesse la charge de gouvernante, que *la Reine ne l'aimait plus à cette époque* ?

La partie du Château où il faut placer une intimité fameuse n'est autre que la Vieille Aile de la cour des Princes, beaucoup plus voisine de l'appartement de la Reine. Tout au début, la comtesse Jules paraît avoir été mise dans celui de Mme de Maintenon ; l'occupant, qui était alors le maréchal duc de Duras et qu'on délogeait quelquefois pour les besoins de la Cour³, a pu se prêter aisément au caprice de sa souveraine⁴. Tôt après, le comte Jules de Polignac, nommé au mois

¹ Nolhac, *Versailles au temps de Marie-Antoinette*, Versailles, 1889, p. 58 (avec les textes des registres des magasins).

² *Lettres inédites sur la Cour de France*, dans les *Tableaux de genre et d'histoire* de Barrière, Paris, 1828, p. 286. Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*, p. 133. Les Goncourt ont décrit à tort l'appartement de l'aile du Midi comme celui où la Reine *passait sa vie chez Mme de Polignac* ; j'ai établi que cette intimité se place à la Vieille Aile.

³ M. le prince de Condé a occupé, pendant le séjour de M. le comte du Nord, l'appartement de M. le maréchal de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du Roi. Le prince de Condé prêta son appartement au grand-duc Paul de Russie et à la grande-duchesse Marie, pendant le séjour qu'ils firent à Versailles, au printemps de 1782 (*Revue de l'histoire de Versailles* de 1902, p. 57).

⁴ Mme Campan, dont les souvenirs sont souvent incertains, écrit sur les débuts de cette faveur : *La comtesse Jules fut longtemps sans tenir un grand état à la Cour ; la Reine se*

d'août 1776 survivancier du Premier écuyer de la Reine a, déjà en cette qualité, quatre pièces au premier étage, retirées de l'appartement du duc d'Aumont¹. Quand le vieux Premier gentilhomme se décide à quitter la Cour pour habiter uniquement son hôtel de Paris, au milieu de ses collections, le reste de son logement de Versailles, soit dix pièces encore, est donné à Mme de Polignac. C'est sans doute au moment où le Roi a augmenté considérablement la situation de celle-ci, en créant son mari duc héréditaire, en septembre 1780. Une anecdote du mois de mars 1778, racontée par Besenval, nous montre les Polignac logés encore fort à l'étroit ; l'influence de la favorite n'en était pas moins grande, puisque c'est là qu'elle obtenait de l'amitié de la Reine tant de grâces pour elle et pour ses amis, et qu'elle était, par exemple, assez puissante pour faire appeler au ministère M. de Castries et M. de Ségur².

A partir de 1780, la duchesse put tenir au Château un état plus brillant. Bien qu'au premier étage de la Vieille Aile les pièces fussent rétrécies par des cloisons nombreuses, il n'y avait pas de logement plus enviable pour une personne de la Cour. Il était situé entre celui du maréchal duc de Duras, Premier gentilhomme de la Chambre, qui y avait remplacé le comte de Clermont, et celui du duc de Penthièvre, occupant le premier étage du pavillon du bout de l'aile³. Il avait vue d'un côté sur la cour Royale, où aboutissait tout le mouvement de Versailles. Pour se rendre chez la Reine, il suffisait de traverser la salle des Cent-Suisses et

borna à lui donner un très bel appartement au haut de l'Escalier de marbre (*Mémoires*, t. I, p. 143). Tilly parle aussi de ce logement au haut du grand escalier (*Mémoires*, Paris, 1828, t. I, p. 144). Un seul appartement correspond à cette indication, celui de Mme de Maintenon. Or, les plans et états de logements permettent d'en suivre sans interruption les occupants, depuis l'année 1735, où nous y trouvons le comte de Clermont, jusqu'à l'année 1789, où il est habité par le maréchal duc de Duras, qui y a remplacé le comte de Clermont. Le comte d'Hézecques, qui y a vu M. de Duras, le désigne par les mêmes mots que Tilly et Mme Campan, l'appartement situé au haut de l'Escalier de marbre (*Souvenirs d'un page*, p. 209). Mais, de même que le comte de Clermont prêtait son appartement à Marie Leczinska pour y loger le roi Stanislas, on peut supposer que le duc de Duras l'a prêté à Marie-Antoinette pour avoir tout auprès d'elle la comtesse Jules. Les pièces d'archives n'apportent rien sur ce point, que j'avais cru pouvoir nier dans ma première étude du sujet (*Versailles au temps de Marie-Antoinette*, p. 54). En tout cas, l'installation de Mme de Polignac dans l'appartement Maintenon n'a pu être que tout à fait provisoire.

¹ Cet appartement de la Vieille Aile, qui fut celui du cardinal de Fleury, était occupé en 1755 par le duc de Villequier, père du duc d'Aumont et son prédécesseur dans la charge de Premier gentilhomme. Sur l'état des logements de 1770, il est composé de treize pièces, dont neuf à cheminées ; le duc d'Aumont le partage vers ce moment avec M. de Rochechouart, plus tard avec M. de Polignac.

² Besenval mentionne, à cette occasion, les réunions du soir chez la comtesse de Polignac (*Mémoires*, t. II, p. 109). L'anecdote de 1778 est à la p. 61.

³ Le pavillon à colonnade logeait au premier étage, en 1770, le prince de Conti et, de 1777 à 1789, le duc de Penthièvre. D'après le plan reproduit dans *Versailles au temps de Marie-Antoinette*, un balcon régnait sur le côté de la Cour des Princes, et l'appartement Polignac était desservi commodément d'un côté par l'escalier du duc de Penthièvre, placé dans le bout de l'aile, de l'autre par deux escaliers plus petits, dont l'un servait aussi à M. de Duras. Dans le comble, se trouvaient des pièces étroites et très basses, qui étaient attribuées à la comtesse de Polastron, belle-sœur de la duchesse de Polignac. Après 1781 et jusqu'à la Révolution, le comte de Vaudreuil habite aussi la Vieille Aile, dans l'entresol de la salle du Conseil privé, sous l'appartement Polignac. On voit toute la société de la Reine réunie dans le même coin du Château. La Vieille Aile, défigurée à plusieurs reprises, ne conserve plus de cette époque que quelques revêtements de boiserie très simple et deux petites cheminées demeurées en place.

la grande salle des gardes ; on pouvait même éviter la salle des Cent-Suisses, en passant par un petit cabinet dépendant de la garde-robe de la Reine. Ce trajet était fait presque tous les jours par Marie-Antoinette, qu'on voyait se rendre chez son amie pour y passer la soirée, accompagnée par un seul page, et revenir de même, à travers les pièces où sommeillaient à demi les gardes du Château.

L'appartement de la Vieille Aile semblait destiné à l'intimité de la Reine. Après Mme de Polignac, elle y plaça Mme d'Ossun, chez qui elle ne tarda pas à prendre ses habitudes ; Geneviève de Gramont, comtesse d'Ossun, nommée dame d'atours dès 1781, reçut l'attribution de ce logement au mois d'avril 1783¹. Au mois de juin 1784, la baronne d'Oberkirch, notant dans son journal les souvenirs de la présentation, parle du jeu de la Reine et de la nouvelle amie : *Nous avons la comtesse d'Ossun, sœur du duc de Guiche, dame d'atours de la Reine et qui devint plus tard son amie, chez laquelle Sa Majesté allait chaque jour, quand le salon des Polignac commença à lui déplaire*². Le comte de La Marck fait connaître le charme que trouva Marie-Antoinette dans la société d'une femme modeste et vertueuse, qui devait payer cette faveur de la mort sur l'échafaud : *La Reine, raconte-t-il, s'éloigna insensiblement du salon de Mme de Polignac et prit l'habitude d'aller souvent et familièrement chez Mme la comtesse d'Ossun, sa dame d'atours, dont le logement était très près de l'appartement de la Reine ; elle y venait dîner avec quatre ou cinq personnes ; elle y arrangeait de petits concerts, dans lesquels elle chantait ; enfin, elle montrait là plus d'aisance et de gaîté qu'elle n'en avait jamais laissé apercevoir chez Mme de Polignac*³.

Ces détails se rapportent aux dernières années du règne et mettent bien en contraste deux époques, différentes à tous les points de vue, de la vie de Marie-Antoinette. L'intimité avec la duchesse de Polignac parut se renouer dans le malheur, aux derniers temps de Versailles. La gouvernante allait se trouver rapprochée de la Reine par un nouveau changement d'appartement ; mais ce fut pour quelques jours à peine, car bientôt les événements les séparèrent pour toujours.

Après la mort du premier Dauphin à Meudon, le 4 juin 1789, Mme de Polignac se transporta avec le duc de Normandie, devenu dauphin, au rez-de-chaussée du corps du Château ; elle prit avec son mari le logement du duc et de la duchesse d'Harcourt. La gouvernante s'y trouvait lors de la manifestation populaire du 15 juillet : *La Reine, écrit Mme Campan, me remit les clefs des portes intérieures qui conduisaient chez M. le Dauphin et m'ordonna d'aller trouver la duchesse de Polignac, et de lui dire qu'elle demandait son fils et m'avait chargée de le conduire moi-même dans ses Cabinets, où elle l'attendait pour le montrer au peuple*. Mme de Polignac vit dans cet ordre imprévu l'annonce qu'on allait lui enlever le Dauphin et se mit à pleurer en le remettant aux mains de la femme de chambre. Le lendemain, les Polignac quittaient le Château ; leur impopularité

¹ Mme d'Ossun n'entre pas immédiatement dans l'appartement de la Vieille Aile, car le chevalier de l'Isle écrit le 1er juin 1783 : *La Reine a pour son été trois princesses de Hesse-Darmstadt qu'elle aime fort et qu'elle loge ici dans l'ancien appartement de Mme de Polignac ; elles sont accompagnées de leur frère, le prince Georges (Lettres, dans les Tableaux cités de Barrière, p. 297). Sur le séjour de ces amies de la Reine à Versailles, voir le recueil des Lettres de Marie-Antoinette, publié par le marquis de Beaucourt et M. de la Rocheterie, t. II, p. 22.*

² *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, t. II, p. 114.

³ *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, publiée par M. de Bacourt, Paris, 1851, t. I, P. 41.

était devenue un danger pour eux comme pour la Reine. On peut accepter comme vraie la scène racontée par Diane de Polignac et confirmée par Mme Campan : la Reine faisant appeler les Jules, à huit heures du soir, le 16 juillet, et les suppliant de partir dans la nuit même ; les préparatifs faits à la hâte ; le billet d'adieu de la Reine apporté vers minuit ; enfin ce départ qui ressemble à une fuite, le duc et la duchesse, leur fille, la duchesse de Guiche, et leur sœur, la comtesse Diane, abandonnant dans les ténèbres ce Versailles où ils ont si brillamment vécu¹.

La place laissée vide par Mme de Polignac est aussitôt occupée par la marquise de Tourzel, qui s'installe au Château aux premiers jours d'août. Il y a une nouvelle distribution de l'appartement, qui est destiné à la fois au Dauphin, à Madame Royale et à Mme de Tourzel. La nouvelle gouvernante a auprès d'elle sa fille, Pauline, plus tard comtesse de Béarn, logée dans un entresol qui prend jour sur la cour du Dauphin. La chambre de la jeune fille était située sous les fenêtres du cabinet de la Reine, et, lorsqu'elles étaient ouvertes, on pouvait entendre tout ce qu'elle disait, par exemple ses entretiens avec le Roi. Il y a, à ce sujet, une jolie réponse de Marie-Antoinette, prévenue de cet inconvénient par Mme de Tourzel : *Qu'importe ? Je n'ai rien à craindre, quand mes plus secrètes pensées tomberaient dans le cœur de notre chère Pauline*². Le séjour de ces fidèles amies ne dura que quelques semaines ; le 6 octobre, la marquise suivait la famille royale aux Tuileries.

¹ *Mémoires sur la vie et le caractère de Mme la duchesse de Polignac*, Hambourg, 1796. Campan, *Mémoires*, t. II, p. 47.

² *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, publiés par le duc des Cars, Paris, 1883, t. I, p. 3 et 15. Comtesse de Béarn, *Souvenirs de quarante ans*, Paris, 1861, p. 32. La seule mention que fasse Mme de Tourzel de son appartement se rapporte à la matinée du 6 octobre : *Je me levai précipitamment et je portai sur le champ Mgr le Dauphin chez le Roi, qui était alors avec la Reine.... Ne voyant point avec moi Madame (Royale), que je n'avais eu que le temps de faire avertir, elle descendit chez elle, par le petit escalier intérieur qui y communiquait par mon appartement, et y trouvant mes filles, qui y avaient passé la nuit, elle les rassura, leur dit de monter chez le Roi, et y conduisit Madame avec une fermeté et une dignité remarquables en un pareil moment.* — Il est curieux que Mme de Tourzel enregistre ici la fausse tradition, inspirée par la journée du 10 août aux Tuileries, sur l'entrée des émeutiers dans la chambre de la Reine et les coups de pique donnés dans son lit.

L'AILE DES PRINCES

MONSIEUR, comte de Provence, frère du Roi, habita l'appartement du Dauphin, à partir de son mariage, célébré le 14 mai 1771, et Madame eut celui de la Dauphine, que Marie-Antoinette avait occupé quelques mois à son arrivée à Versailles. La seule œuvre d'art qui reste de cette époque est une petite salle de bains en boiseries, sur la cour du Dauphin, qui est probablement un ouvrage des frères Rousseau ; sur des écussons suspendus, entre des branches d'olivier, à un ruban auquel s'attachent des bouquets, on lit en chiffres diversement enlacés les lettres *M J L S*, qui se rapportent à Marie-Josèphe-Louise de Savoie, comtesse de Provence¹. L'appartement provisoirement laissé à Monsieur et à Madame fut destiné au Dauphin, dès que celui-ci eut cinq ans et sortit des mains de Mme de Polignac pour être confié à ses gouverneurs et sous-gouverneurs. La plupart des pièces de Madame servirent à loger le duc d'Harcourt, gouverneur, et sa famille, qui y restèrent jusqu'en juin 1789.

Dès le mois de novembre 1786, il est question du *nouvel appartement de Monsieur* et du *nouvel appartement de Madame*, à l'extrémité de l'aile du Midi ou aile des Princes ; l'un est celui qu'habitaient les petits ducs d'Angoulême et de Berry, qu'on envoie dans l'aile du Nord, l'autre est abandonné par la princesse de Lamballe². Au *pavillon de Provence*, Madame avait vue sur la rue et sur la petite *cour de Monsieur* ; son appartement était à un niveau plus bas que celui du parterre, réservé à son mari et communiquant de même avec le corps du Château par la galerie basse des Princes³. Il ne reste plus chez Madame que quelques panneaux de portes et une glace d'époque Louis XVI ; mais Versailles a conservé le bel *escalier de Monsieur*, qui dessert tous les étages du *pavillon de Provence* et rappelle l'installation du frère aîné de Louis XVI à la veille de la Révolution⁴.

¹ Nohac, *Le Château sous Louis XV*, p. 154.

² Le 15 janvier et le 5 février 1787, on reçoit de la Manufacture de glaces celles qui sont destinées aux deux appartements, auxquels on travaille pendant les trois premiers mois de l'année. Aussitôt après, on s'occupe d'installer le Dauphin, qui s'y trouve au mois d'avril (*Registres des magasins*).

³ Ces appartements du comte et de la comtesse de Provence, habités avant eux par la princesse de Lamballe, ont été transformés pour servir au président de la Chambre des députés. On a détruit alors les belles boiseries en chêne naturel de la bibliothèque de Monsieur, pour établir un escalier de service (Dussieux, t. II, p. 8).

⁴ L'escalier du pavillon de Provence a été refait, au moins partiellement, en 1788, comme l'atteste le rapport suivant, daté du 24 avril et curieux par les indications qu'il contient sur les travaux et les goûts de Louis XVI : J'ai l'honneur de rendre compte à M. le directeur général que le Roi m'a ordonné, il y a quelque temps, de lui lever exactement toutes les mesures de la cage du degré de Monsieur et Madame à l'extrémité de la galerie des Princes ; qu'ensuite Sa Majesté a projeté Elle-même un nouveau degré beaucoup plus commode que celui qui existe pour les abords des appartements de Monsieur et Madame, et qu'enfin Elle m'a remis le projet de ce nouveau degré tout étudié avec ordre de dire à M. le directeur général qu'elle désirerait qu'on s'occupât de le tailler d'avance, afin de pouvoir le mettre en place pendant le voyage que la Cour doit faire cette année à Fontainebleau. J'aurai l'honneur de remettre incessamment à M. le

A partir de 1787, on vit très souvent la famille royale dans cette partie du Château, car elle se réunissait chez Madame tous les soirs, à neuf heures précises... pour le souper ; on y mangeait le fameux potage aux petits oiseaux, qu'elle préparait elle-même. Chacun y faisait porter ses mets, auxquels on mettait la dernière main dans de petites cuisines à portée de l'appartement de Madame. — Excepté les jours où il donnait à souper chez lui, le Roi n'y manquait pas un seul jour.... Aussitôt que le Roi était arrivé, chacun prenait sa place ; tout le service se retirait et les portes se fermaient sur eux. On avait placé à la portée de chaque convive tout ce qui était nécessaire pour qu'il pût se servir lui-même... Si on ne peut rien dire, précisément de ce qui se passait ou de ce qui se disait dans cette auguste réunion de famille, on peut conjecturer cependant, par les grands éclats de rire qu'on entendait fréquemment, qu'elle n'était rien moins que triste¹. La Reine qui avait dîné tard, à quatre ou cinq heures, ne déplaçait pas souvent sa serviette, et brodait et cousait, tout en causant. A onze heures, le Roi sonnait, le service entraînait et chacun se retirait dans ses appartements.

Ces habitudes bourgeoises de Louis XVI et de sa famille prirent fin aux premiers troubles révolutionnaires. On l'apprend en juillet 1789, quelques jours avant le renvoi de Necker et la prise de la Bastille, par la lettre d'une dame qui a trouvé à la Cour bien des changements. C'est chez la Reine qu'on se réunit, et les raisons en sont assez significatives : La famille royale ne mange plus chez Madame, comme c'était l'usage, parce que l'appartement de Madame est trop isolé et trop loin des secours, et donne sur la rue. Depuis tous les trains, on prend de grandes précautions. La famille royale mange actuellement chez la Reine, où il n'y a rien à craindre, puisqu'il — l'appartement — est entouré de gardes du corps². Les journées d'octobre devaient justifier ces précautions et montrer que le Roi n'était même pas en sûreté dans sa maison.

L'aile du Midi était toujours réservée aux princes. L'exposition plus aérée, la vue plus étendue dont on jouit de ce côté, faisaient que toute la famille royale y logeait de préférence ; mais il y avait aussi, dit le comte d'Hézacques, bien des seigneurs de la Cour qui y habitaient. Quoique les appartements qu'ils y occupaient fussent sombres et incommodes, étant situés sous les combles, ils les trouvaient toujours plus agréables, pour passer quelques jours à la Cour, que les hôtels qu'ils avaient en ville. Obligés par leur charge d'être au Château plusieurs fois par jour, ils n'avaient que des galeries à traverser, sans être obligés de faire atteler leurs équipages qui restaient, ainsi que leurs cuisines, dans leurs hôtels. Ces observations peuvent s'appliquer non seulement à l'aile des Princes, mais à

directeur général une copie conforme des plans que Sa Majesté a faits. Une autre pièce mentionne les plans étudiés et mis au net par Sa Majesté Elle-même. (Archives nationales, O1 1806).

¹ Hézacques, *Souvenirs d'un page*, p. 58. Les mémoires de M. de Séguret, p. 18. La bouche de Madame, celle de la comtesse d'Artois et la cuisine de Mme de Polignac étaient, à la fin du règne, dans le bâtiment de l'ancienne Surintendance, situé en face de l'Hôtel de la Guerre.

² Lettre de la marquise de Lostanges, écrite en juillet 1789 (*Revue historique*, t. CXVI, 1912, p. 304). La visiteuse ajoute ces indications : Nous avons trouvé une salle des gardes du corps de plus dans le Salon d'Hercule, et une salle des Cent-Suisses immédiatement après, dans le salon de la Chapelle. On garde de tous les côtés l'appartement royal, ce qui n'empêchera pas l'événement du 6 octobre.

l'ensemble des logements accordés par le Roi et mis sous la surveillance du [grand maréchal des logis](#).

Le comte et la comtesse d'Artois jouissaient des deux tiers du premier étage, à partir de l'escalier des Princes¹. Le reste de l'aile fut habité jusqu'en 1780 par le duc d'Orléans et son fils, le duc de Chartres, qui le cédèrent alors à Madame Elisabeth et à sa dame d'honneur, Diane de Polignac. Le duc d'Orléans ne paraît pas avoir gardé de logement au Château. Le duc de Chartres se transporta dans l'appartement du duc de Créquy et la duchesse dans celui de Mme de Marsan ; ils se trouvaient l'un et l'autre à l'extrémité de l'aile du Midi, dans les bâtiments aux façades de brique et de pierre, qui ont une entrée sur la petite cour des Princes². La mort de son père au château de Sainte-Assise, le 18 novembre 1785, changea le nom du duc de Chartres et fit appeler pavillon d'Orléans celui qu'il habitait à Versailles. L'appartement du duc d'Orléans et celui de la duchesse étaient desservis par l'escalier intérieur du pavillon, et le second communiquait aussi, par le palier de l'escalier des Princes, avec la salle des Cent-Suisses, qui menait aux parties du Château habitées par le Roi et la Reine. De l'autre côté de la petite cour des Princes, était l'appartement des Polignac, occupé après eux par la comtesse d'Ossun, d'où Marie-Antoinette a dû quelquefois regarder les fenêtres de ce cousin devenu son mortel ennemi³.

Le duc d'Orléans, surtout dans les derniers temps, venait le moins possible à la Cour. Le premier prince du sang ne pouvait pourtant se dispenser d'y paraître et, dans ce cas, il se servait plus volontiers de sa maison de la rue des Hôtels — aujourd'hui rue Colbert —, laissant probablement à la duchesse l'usage d'un appartement dédaigné. Il se montra au Château un instant, et seulement comme député aux Etats, le 6 octobre 1789. Beaucoup de témoins, échauffés par l'émotion des événements ou la passion de parti, voulurent le voir ce jour-là en plusieurs endroits de Versailles, au milieu de la populace qui l'envahissait ; la procédure ouverte au Châtelet est pleine de ces calomnies souvent involontaires, auxquelles il a répondu sans réplique⁴. Mais les émissaires de la [faction](#)

¹ M. le comte et Mme la comtesse d'Artois occupaient... avec Madame Elisabeth tout le premier étage de l'aile droite du Château qui donnait sur l'Orangerie, dans la galerie appelée galerie des Princes. Ces appartements, quoique vastes, ne l'étaient pas tant que plusieurs cabinets ne tirassent leur jour de la galerie et ne fussent très obscurs (Hézeqques, p. 63 ; cf. p. 146). La marquise de La Tour-du-Pin mentionne le logement de sa tante, la princesse d'Hénin, donnant sur le parc, [très haut au-dessus de la galerie des Princes](#). (*Journal d'une femme de cinquante ans*, Paris, 1913, t. I, p. 179, 223, 228.)

² Au rez-de-chaussée, au-dessus de l'appartement d'Orléans, était logé le duc de Coigny, qui avait son entrée sur la cour des Princes (Nolhac, *Versailles au temps de Marie-Antoinette*, p. 96).

³ Le premier étage du [pavillon d'Orléans](#) contient encore une pièce avec sa boiserie du XVIIIe siècle. Il en existait d'autres, avant les destructions accomplies pour installer les services de la Chambre des députés, en 1875 ; Nepveu en avait fait, en 1834, sept charmants dessins offerts par lui au roi Louis-Philippe : [Le Roi](#), écrivait-il, [à chacune de ses visites revoit les appartements](#) (du pavillon d'Orléans) [avec un intérêt particulier, en se rappelant plusieurs souvenirs de son enfance](#). L'architecte croyait même que le duc de Chartres y était né en 1773. Louis-Philippe est né au Palais-Royal ; mais il avait habité maintes fois sans doute, avec Mme de Genlis, les appartements du Château, auxquels se rattachaient ses souvenirs de l'ancien Versailles.

⁴ On trouve indiqués dans *Versailles au temps de Marie-Antoinette*, p. 73, la plupart des libelles contre le duc d'Orléans nés des journées d'octobre, de l'action criminelle du Châtelet et de l'enquête dont le député Chabroud fut le rapporteur. La réponse du prince

d'Orléans se trouvaient partout, pendant les tragiques journées, et l'on peut admettre que l'appartement de leur maître fournissait un excellent poste d'observation au milieu du Château et au point même où les premiers groupes y pénétrèrent par la grille de la cour des Princes.

Comment ne pas essayer de retrouver l'appartement de la princesse de Lamballe ? Il se trouvait précisément dans l'aile des Princes. La surintendante de la Maison de la Reine occupa d'abord douze pièces et onze d'entresol, situées au premier étage et donnant sur la cour de Monsieur et la rue de la Surintendance. De la rue, on doit chercher au deuxième étage les fenêtres de la princesse. L'appartement était celui du duc de Penthièvre, qui l'avait abandonné à sa belle-fille pour en accepter un dans la cour Royale, au pavillon de la Vieille Aile. Elle s'y établit, lorsqu'elle accepta la charge offerte par l'amitié de la Reine, le 16 septembre 1775 ; elle y faisait faire de grands changements à la fin de l'année suivante, et Mercy prétend même qu'elle en tirait prétexte pour ne pas tenir maison cet hiver-là. Elle s'y trouvait peu éloignée de Mme de Guéméné, qui habitait au bout de l'aile du Midi, sur le parterre, l'appartement des Enfants de France. Cette partie du Château était donc alors très fréquentée par Marie-Antoinette ; l'ambassadeur de Marie-Thérèse ne cesse de se plaindre des soirées qu'elle passe dans le salon de la gouvernante ou dans celui de la surintendante, chez qui l'on joue toujours très gros jeu¹.

La princesse de Lamballe quitte cet appartement en 1780, au moment où Madame Elisabeth et sa dame d'honneur, Diane de Polignac, s'installent dans celui du duc d'Orléans tout voisin². Elle est remplacée par le petit duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, et elle descend dans l'appartement placé au-dessous de celui qu'elle abandonne et qui est composé de la même façon. On y trouve salon, petit salon, boudoir, bibliothèque, chambre à coucher, antichambres, salle à manger, garde-robe, bains, chambre de la dame d'honneur et entresols. A cette époque, Marie-Antoinette, n'a plus ses habitudes chez la princesse. Plus tard, quand le comte de Provence et Madame viennent s'établir dans l'aile du Midi, Mme de Lamballe cède sa place à Madame. Elle reçoit, le 29 décembre 1786, un appartement à côté de celui de Mme la duchesse de Bourbon, donnant sur la galerie basse des Princes. On peut en chercher l'emplacement dans les salles 71 et 72, desservies par la galerie de pierre ; elles sont de plain-pied avec la terrasse et se divisaient autrefois, ainsi que le vestibule voisin par des cloisons et des entresols. Cette installation, toute proche de celle de la duchesse de Bourbon (salles 67 à 70), fut la troisième qu'eut au Château Mme de Lamballe³. Ce n'était, d'ailleurs, qu'un pied-à-terre, lorsque

est intitulée : *Mémoire justificatif pour Louis-Philippe d'Orléans, écrit et publié par lui-même, en réponse d la procédure du Chatelet*, Paris, 1790.

¹ Recueil d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 398, 427, 521, 537.

² Travaux de novembre 1780 : *L'appartement de Mme la princesse de Lamballe est très avancé ; les grandes pièces sont finies* (Archives nationales, O1 1764E).

³ L'appartement de Mme de Lamballe doit être celui qu'occupe, sur le plan de 1755, Mlle de Charolais. Un registre de magasins parle, en novembre 1787, du *petit appartement, à côté de celui de Mme la duchesse de Bourbon, que le prince du Nord* (sic) *a occupé*. Ce ne peut être celui qu'ont habité, au printemps de 1782, le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie, voyageant sous le nom de comte et comtesse du Nord. L'appartement mis à leur disposition, et que Mme d'Oberkirch mentionne sans dire où il se trouvait situé

l'appelaient auprès de la Reine les obligations de sa charge. L'amitié royale refroidie ne l'attirait plus ; elle vivait d'ordinaire à la campagne, auprès de son beau-père, le vénérable duc de Penthièvre et, quand elle venait à Versailles, elle avait, rue des Bons-Enfants, son habitation particulière à l'hôtel du Maine.

Tout ce rez-de-chaussée de l'aile des Princes a été défiguré par Louis-Philippe, qui ne pouvait attacher de souvenirs bien chers à aucun des appartements qu'il renfermait. Les campagnes d'Italie depuis 1796 et la suite de l'histoire militaire de Napoléon y sont seules évoquées aujourd'hui avec les tableaux commandés par l'empereur et réunis par le roi-citoyen pour l'organisation de son musée. Quant aux installations du premier étage qu'on vient de rappeler, elles ont fait place à la Galerie des Batailles. Louis-Philippe n'avait épargné, dans cette partie du Château, que le [pied-à-terre](#) de ses parents, d'où il avait été mêlé, dans son adolescence, comme fils aîné du premier prince du sang, aux splendeurs de l'ancien Versailles.

(t. I, p. 272), était celui du prince de Condé dans l'Aile du Nord (*Revue de l'histoire de Versailles*, 1902, p. 57).

LA GARDE-ROBE DE MARIE-ANTOINETTE

DOCUMENTS INÉDITS

IL y a aux Archives nationales, dans la réserve de [l'Armoire de fer](#), un mince registre à la couverture de parchemin vert, fermé de quatre rubans fanés, qu'on ne communique plus aux visiteurs et qui est un des plus précieux souvenirs personnels de la reine Marie-Antoinette. On lit sur le plat de la reliure : *Madame la Comtesse d'Ossun, Garde-robe des atours de la Reine. — Gazette pour l'année 1782*. Aux vingt feuillets de ce cahier sont collés par des pains à cacheter soixante-dix-huit morceaux d'étoffes de tout tissu et de toute couleur. Ce n'est, au premier regard, qu'un amusant recueil d'échantillons ; mais ces étoffes sont celles des robes de la Reine, c'est sur ces pages que se posaient ses doigts chaque matin, pour marquer son choix de la journée ; ce fut vraiment, comme l'indique l'inscription du premier feuillet, la [gazette](#) quotidienne de sa fantaisie. Ainsi ce modeste cahier est le témoignage le plus rare des élégances féminines du temps.

Nous savons par Mme Campan à quel moment et avec quel cérémonial il était mis sous les yeux de Sa Majesté :

Le valet de garde-robe de service présentait, tous les matins, à la première femme de chambre un livre, sur lequel étaient attachés les échantillons des robes, grands habits, robes déshabillées, etc. Une petite portion de la garniture indiquait de quel genre elle était. La première femme de chambre présentait ce livre au réveil de la Reine, avec une pelote ; Sa Majesté plaçait des épingles sur tout ce qu'elle désirait pour la journée : une sur le grand habit qu'elle voulait, une sur la robe déshabillée de l'après-midi, une sur la robe parée pour l'heure du jeu ou le souper des petits appartements. On reportait le livre à la garde-robe, et bientôt on voyait arriver, dans de grands taffetas, tout ce qui était nécessaire pour la journée.



PAGE DU LIVRE DE LA GARDE-ROBE.

Le cahier des Archives, qui passe tant de fois de mains en mains dans les cabinets royaux, évoque tout le petit monde du service intérieur de la Reine. C'est celui-là même qui dépend directement de l'autorité de la dame d'atours et forme, dans l'immense personnel de la Maison de la Reine, un groupe privilégié, tout au moins par sa présence au plus intime de l'appartement. On verra que les souvenirs qu'on peut grouper autour de la dernière dame d'atours de Marie-Antoinette rejoignent plus d'une fois, par les chemins de l'anecdote, la grande route de l'histoire.

On achève de transformer à Versailles l'intérieur depuis longtemps délabré de la Vieille Aile, qui a fait partie des premières constructions de Louis XIV et dont les aménagements successifs se sont rattachés à beaucoup d'épisodes intéressants de l'histoire de la Cour. Le premier étage contient autrefois un petit appartement réservé au duc de Bourgogne, puis le logement historique du cardinal de Fleury. Il y eut plus tard l'appartement du duc et de la duchesse de Polignac, au moment de leur grande faveur. Mme de Polignac le quitta seulement à la fin de l'automne de 1782, quand elle eut à prendre celui de la gouvernante des Enfants de France, au rez-de-chaussée de l'aile des Princes. Ce fut donc, pendant quelques années, le lieu de réunion de la société particulière de la Reine, qui prit l'habitude de passer ses soirées dans le salon de son amie favorite.

Toute la Vieille Aile était d'ailleurs occupée par ce qui tenait aux Polignac. A l'étage supérieur, Mme de Polastron avait son petit logement de dame du palais, c'est-à-dire quelques chambres basses et mansardées dont l'aspect semblait bien modeste ; l'entresol, au-dessous de la duchesse, était réservé au comte de Vaudreuil, qui entrait chez lui par la cour des Princes et usait, à l'intérieur, des plus commodes escaliers. L'avantage qu'on trouvait à ces médiocres logis était d'être au centre du château, à proximité des appartements royaux et de celui de Mme de Polignac. Celle-ci n'était point à l'étroit dans le sien, depuis qu'elle avait obtenu qu'on l'agrandît ; au moment où elle le quittait, elle disposait d'une vue de neuf fenêtres sur la cour Royale et de pièces de réception tout à fait convenables pour accueillir Sa Majesté.

Ces détails oubliés depuis le temps de Marie-Antoinette, je venais de les fixer dans cette Vieille Aile de Versailles en retrouvant dans les pièces d'archives le nom des occupants anciens. A peine évoqués, ils vont s'effacer encore. Les lambris et les parquets détruits à cette heure étaient en fort mauvais état, et les cloisons d'autrefois, les escaliers dérobés ne pouvaient plus être conservés. On a épargné quelques cheminées simples et gracieuses, qui restaient en place et montraient le caractère de l'ancien logis. Mais ce n'est pas seulement la mémoire de Mme de Polignac qui va s'en retirer davantage ; c'est encore celle de Mme d'Ossun, dernière dame d'atours de Marie-Antoinette, -qui lui succéda dans son appartement comme dans la faveur de la Reine.

Geneviève de Gramont, mariée à quinze ans, le 26 janvier 1766, à Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, était la nièce du duc de Choiseul et la sœur du duc de Guiche. Cette parenté l'avait depuis longtemps rapprochée de la Reine qui l'attacha à sa Maison et l'appela en 1781 à l'importante charge de dame d'atours pour remplacer la duchesse de Mailly. Mme d'Ossun avait alors trente ans, étant née le 13 juillet 1751, et le sérieux de son caractère la désignait pour ces délicates fonctions. Elle ne cessa dès lors de recevoir de sa maîtresse des

marques toujours plus grandes d'estime et d'affection. Dégue par Mme de Polignac ou plutôt par l'avidité mal dissimulée de tout l'entourage de celle-ci, Marie-Antoinette semble avoir trouvé dans une amitié plus désintéressée l'occasion, tant de fois cherchée, de donner sa confiance sans réserve.

Tous les témoignages s'accordent en faveur de Mme d'Ossun. Il faut un certain temps pour la goûter, car chez elle les dehors manquent et aussi le piquant de l'esprit ; c'est le contraste le plus complet avec la séduisante Polignac, mais l'intelligence est nette et sans arrière-visées d'ambition. Quand Marie-Antoinette s'est mise à venir régulièrement chez sa dame d'atours, elle lui a offert un traitement pour l'indemniser de ses dépenses de réception quotidienne. La comtesse, qui a peu de fortune, a demandé seulement quelques milliers de livres par mois et depuis n'a rien sollicité pour elle, ni pour personne. Le bonheur d'avoir chez elle sa Reine lui suffit, et, s'il lui vient enfin une pension du Roi, c'est Marie-Antoinette qui a exigé qu'elle l'acceptât. L'état des finances ne permet pas à la souveraine de rien faire pour cette amie de ce qu'elle a prodigué pour l'autre, Mme d'Ossun s'ingénie à lui procurer les mêmes plaisirs. Elle la reçoit à dîner avec quatre ou cinq personnes seulement, qui apportent la gaieté sans la gêne. Elle organise de petits bals, des concerts où elle fait entendre les chanteurs à la mode, à l'époque où la Reine ne va plus à l'Opéra. Tout cela se passe dans l'appartement de la Vieille Aile qui semble destiné à l'intimité de Marie-Antoinette. Elle y retrouve un accueil fidèle, aux années de deuil et de gravité, après y avoir goûté, dans le cercle un peu futile des premières amitiés, les heures trop brèves de sa triomphante jeunesse.

Quand la comtesse d'Ossun fut nommée dame d'atours, sa charge se trouvait la troisième de la Maison de la Reine, depuis que la surintendance avait été rétablie pour la princesse de Lamballe. La dame d'honneur, qui passait avant elle, était la princesse de Chimay. Avant la duchesse de Mailly, la charge de dame d'atours avait appartenu à la comtesse de Cossé, qui avait offert à la Reine sa démission, lors de la faveur accordée à Mme de Lamballe. Mme de Cossé jugeait que sa propre charge se trouvait fort amoindrie par l'introduction d'une surintendante de la Maison. Il semble, en effet, que Mme de Lamballe, d'ailleurs pourvue de riches appointements, ait réclamé quelquefois dans le service certains privilèges honorifiques, par exemple d'avoir un lit dans les cabinets, lors des couches de la Reine. Mais il n'arriva jamais que la dame d'honneur ou la dame d'atours fussent gênées par elle dans l'exercice de leurs fonctions.

En quoi consistaient celles de cette dernière ? Quelles responsabilités entraînaient-elles et quels abus devaient-elles réprimer ? Sur ce sujet, on n'a guère jusqu'à présent que les détails fournis par les Mémoires de Mme Campan. Sans être dépourvus d'intérêt, ils font connaître seulement [mécanique](#) du service, comme eût dit Saint-Simon, et l'aspect extérieur qu'en voyaient les habitants de Versailles.

La dame d'atours était chargée du soin de commander les étoffes, les robes, les habits de cour, de régler, de payer les mémoires ; tous lui étaient soumis, et n'étaient acquittés que sur sa signature et ses ordres, depuis les souliers jusqu'aux habits brodés à Lyon. Je crois que la somme annuelle fixe était de 100.000 francs pour cette partie de la dépense ; mais il pouvait y avoir des sommes additionnelles, lorsque les fonds annexés pour cet objet étaient insuffisants ; la dame d'atours faisait vendre à son profit les robes et

parures réformées ; les dentelles pour coiffure, manchettes, robes étaient fournies par elle et séparées de celles qui regardaient la dame d'honneur. Il y avait un secrétaire de la garde-robe, chargé de la tenue des livres, du paiement et des lettres qu'exigeait ce détail.

La dame d'atours avait aussi sous ses ordres une première femme des atours, chargée du soin et de l'entretien de tous les habillements de la Reine ; deux femmes pour plier et repasser les objets qui en étaient susceptibles ; deux valets de garde-robe et un garçon de garde-robe ; ce dernier était chargé de transporter à l'appartement, tous les matins, des corbeilles, couvertes en taffetas, qui contenaient tout ce que la Reine devait porter dans le jour, et de grandes toilettes de taffetas vert, qui enveloppaient les grands habits et les robes....

La femme de garde-robe, pour la partie du linge, apportait de son côté une corbeille couverte contenant deux ou trois chemises, des mouchoirs, des frottoirs ; la corbeille du matin s'appelait le prêt du jour ; le soir, elle en apportait une contenant la camisole, le bonnet de nuit et des bas pour le lendemain matin ; cette corbeille s'appelait le prêt de nuit. Ces deux objets étaient du ressort de la dame d'honneur, le linge ne concernant point la dame d'atours. Rien n'était rangé, rien n'était soigné par les femmes de la Reine. Aussitôt la toilette terminée, on faisait entrer les valets et garçons de garde-robe, qui emportaient le tout, pêle-mêle, dans ces mêmes toilettes de taffetas, à la garde-robe des atours, où tout était reployé, suspendu, revu, nettoyé avec un ordre et un soin si étonnants que les robes, mêmes réformées, avaient tout l'éclat de la fraîcheur. La garde-robe des atours consistait en trois grandes pièces environnées d'armoires, les unes à coulisses, les autres à porte-manteau ; de grandes tables, dans chacune de ces pièces, servaient à étendre les robes, les habits et à les reposer.

Je pourrais désigner au Château les pièces destinées à ces usages, ou plutôt leur emplacement, car l'aspect des lieux a bien changé. Elles sont au-dessus du grand cabinet doré et de l'étroite pièce des bains, et prennent jour à la fois sur la petite cour des cabinets de la Reine et sur celle du Dauphin. L'escalier, par où se faisait tout le mouvement qui nous est décrit, existe encore avec ses principaux dégagements, et l'on y peut suivre assez bien les allées et venues des gens de service. On n'est pas surpris de l'étendue de ces locaux, quand on songe à la quantité d'objets d'habillement et d'étoffes précieuses qui s'y trouvaient rangés.

La Reine avait ordinairement pour l'hiver douze grands habits, douze petites robes dites de fantaisie, douze robes riches sur panier servant pour son jeu et pour les soupers des petits appartements. Autant pour l'été ; celles du printemps servaient en automne ; toutes ces robes étaient réformées à la fin de chaque saison, à moins qu'elle n'en fît conserver quelques-unes qu'elle avait préférées. On ne parle

point des robes de mousseline, percale ou autres de ce genre ; l'usage en était récent ; mais ces robes n'entraient pas dans le nombre de celles fournies à chaque saison ; on les conservait plusieurs années. Les premières femmes étaient chargées de la garde, du soin et de la révision des diamants. Ce détail important avait été anciennement confié à la dame d'atours, mais, depuis bien des années, il était du nombre des fonctions des premières femmes de chambre.

Un état de la garde-robe de la Reine dressé au mois de novembre 1781, au moment où Mme d'Ossun prend possession du service, apporte toutes les précisions qu'on peut souhaiter. On y trouve mentionnés cent soixante-dix articles de toilette répartis sur les quatre saisons de l'année¹. Voici ceux de la saison du printemps.

Habillements de printemps qui sont à la garde-robe de la Reine, pour servir au printemps 1782.

Deux grands habits : un lilas peint jaspé à médaillon entourés de paillette, un de pou de soie puce uni.

Quatre robes sur grand panier : une de crêpe à paillons, une de crêpe brodée en soie dessin de plumes, une de mousseline brodée en or, présent de l'Impératrice, une de perse fond bleu.

Trois petites robes : deux de perse, une de mousseline brodée de nuances.

Quatorze polonaises : une gris ardoise travaillée blanc, une rayée lilas blanc, une musulmane puce rayée satinée, une puce brochée à petits pois blancs, une de gros de tours fond gris ardoise rayée satinée bleue, une fond lavande piquetée vert et blanc, une en mousseline brodée, une en percale à encadrement de couleur.

Vingt-huit lévites : une lilas jaspée, une fond merdoie brochée de mouches blanches, une carmélite jaspée en soie, une gris d'acier en soie, une couleur impériale, six en percale, six en basin, cinq en mousseline brodée, trois de deux florence, dont une prune de Monsieur, une merdoie, une couleur chocolat et trois de piquêr blanche.

Les principaux fournisseurs avec qui la dame d'atours doit traiter sont inscrits sur une liste qui porte en tête : [Etat des marchands, fournisseurs, ouvriers et ouvrières ordinaires de la garde-robe de la Reine](#). On y trouve comme

¹ Ce sont précisément les toilettes dont les échantillons d'étoffes sont conservés au registre des Archives nationales et dont une reproduction, en fac-similé parfait et à très petit nombre a paru aux *Editions historiques*. L'état donné ici, ainsi que tous les rapports contenus dans la suite de ce travail, ont été jadis transcrits par moi sur les originaux des Archives (C K 505 et 506). J'ai fait usage de ces documents, mais pour quelques lignes seulement, dans la *Reine Marie-Antoinette*.

marchands d'étoffes : le sieur Lenormand et le sieur Barbier, pour les étoffes de soie ; Alabat, pour les doublures ; Graze, pour les étoffes étrangères ; le sieur Marie, à Versailles, [pour les occasions pressées](#). Les marchandes de modes sont la demoiselle Bertin, la dame Pompée, la dame Berthelot, à Paris, pour les blondes et éventails ; la dame Hamell, pour les rubans numéros ; et dans le même personnel est compris [le sieur Beaulard, accidentellement](#). La marchande de toile et dentelles est la dame Payen, avec les sieurs Mirvault et Gerdret. Pour parfumeurs et gantiers, la Reine a le sieur Prévost, rue de l'Arbre-Sec, à Paris ; le sieur Beauclin, rue Croix-des-Petits-Champs, [pour pommade de fleurs d'orange](#). Le sieur Dubuisson, rue des Cizeaux, fournit le rouge, et le sieur Tissot, à Versailles, pour [les pâtes à main et autres choses pressées](#). Le marchand de bas est le sieur Boulard, à Versailles.

Dans cette liste s'impose, avant tous les autres, le nom de Rose Bertin. Les fournitures de modes qui viennent de la rue Saint-Honoré font alors la plus grosse dépense de la Reine. Les détails qui vont suivre montrent en effet Marie-Antoinette tombée sous la coupe de la marchande. Comme elle a toujours souhaité suivre la mode et surtout la devancer, toutes les nouveautés les plus brillantes et les plus coûteuses ont été essayées sur sa personne, et aussitôt par les jolies femmes de son entourage. L'augmentation croissante des états de dépenses de la Maison de la Reine s'explique surtout par celles de la garde-robe, où le chapitre le plus chargé est toujours celui de Mlle Bertin. Le total de [l'extraordinaire](#), c'est-à-dire le supplément à la somme de 120.000 livres fixée pour la parure royale, est allé en augmentant presque chaque année. On en verra plus loin les chiffres trop éloquentes.

Dès le premier jour, Mme d'Ossun cherche à mettre de l'ordre dans cette énorme dépense et se préoccupe des irrégularités de toute sorte qu'on a laissé s'introduire dans les usages des fournisseurs. Son administration nous apparaît dès lors en lutte contre les plus indiscrets d'entre eux et tout d'abord contre Mlle Bertin, la seule vraiment dangereuse. Les documents inédits, provenant de ses papiers personnels, nous introduisent au milieu de cette bataille et nous montrent à quels efforts fut conviée la nouvelle dame d'atours, médiocrement soutenue par sa souveraine pour la réforme de la garde-robe.

Un important mémoire lui a été remis au commencement de 1782, afin de la renseigner dans le détail sur le fonctionnement du service. Il a été rédigé par ce modeste personnage qu'est le secrétaire de la garde-robe et qui travaille directement avec la dame d'atours. C'est lui qui est chargé seul [de la correspondance et des liquidations](#), et qui, par conséquent, a mission de s'opposer au désordre et de défendre l'argent du Roi. Les pages qu'on va lire, pleines d'honnêteté, de précision et de zèle pour le bien du service, sont de celles dont abondent les archives de nos anciennes administrations. La France de l'ancien régime, même aux degrés les plus humbles de la hiérarchie, a toujours trouvé de bons serviteurs.

Dépenses et fonds de la garde-robe.

Les dépenses de la garde-robe sont faites sur un fonds de 120.000 livres qui se paie dans le cours de l'année à raison de 10.000 livres par mois, et sur un supplément qui s'accorde sur la demande de la dame d'atours dans l'année,

d'après celle des fournitures, et qui est de la somme dont les dépenses ont excédé les 120.000 livres ordinaires.

Ces dépenses ayant toujours été en augmentant depuis six ans, les suppléments ont augmenté à proportion. Le premier demandé pour l'année 1776 n'a été que de 28.000 livres. Ceux des années suivantes ont monté successivement jusqu'au point de se trouver, pour l'année dernière 1780, de la somme de 106.000 livres, c'est-à-dire que la dépense totale de cette année a été de 226.000 livres.

Cette progression des dépenses n'aura cependant pas lieu pour l'année actuelle, qui sera moins chère que la précédente. On en est redevable en grande partie au deuil de l'Impératrice et à la grossesse de la Reine, qui ont procuré de la diminution dans les dépenses. Mais cette diminution par le deuil ne sera pas aussi considérable qu'elle l'aurait été, si toute la saison d'hiver en couleur ne s'était pas trouvée fournie, lorsqu'on a su la mort de l'Impératrice, et si, au lieu d'avoir de moins cette dépense d'hiver en couleur, on n'avait pas eu de plus celle de ce deuil en étoffes noires et mousselines, qui ont fait comme une double fourniture d'hiver. Cette saison, étant toujours la plus dispendieuse, fera encore monter la dépense de cette année à 36 ou 40.000 livres de plus que les fonds ordinaires.

L'année dernière 1780 est entièrement soldée. L'année courante est payée en grande partie avec les fonds de cette année, qui ont été délivrés de mois en mois, et sera pareillement soldée pour toutes les dépenses faites jusqu'au dernier décembre 1781, avec le supplément que Mme la duchesse de Mailly demandera pour finir entièrement son exercice.

On peut se former une idée des différentes sortes de dépenses de la garde-robe par le relevé suivant de celles de l'année dernière 1780. Elles ont monté, savoir :

En étoffes de soie et autres à	65.929
En modes et parures	107.836
En dentelles, mousselines et toiles	12.448
En fourrures, parfumeries et merceries	6.576
En bas, souliers et chapeaux autres que ceux fournis par les marchandes de modes	5.268
En ouvrages des différents ouvriers et ouvrières	11.646
En menues dépenses courantes de la garde-robe	2.615
Et en appointement des employés	13.800
Dépense totale de 1780	226.118

Les six derniers articles de ce détail montent à peu près à la même somme depuis plusieurs années et ne varient que fort peu d'une année à l'autre. Il n'en est pas de même des deux premières, et surtout des modes, qui ont toujours été en augmentant.

Les étoffes n'étaient en 1776 qu'à 42.000 livres ; elles ont augmenté depuis de 22.000 livres. Les modes étaient à la même époque à 62.000 livres et ont augmenté depuis de près de 46.000 livres. Les étoffes étaient plus chères précédemment, mais elles n'ont pas diminué à proportion que les modes ont haussé. Celles-ci n'étaient ci-devant qu'un objet d'environ 25 à 30.000 livres, et elles sont présentement à près de 108.000 livres. Ce sont donc les modes qui se sont accrues davantage et qui sont la principale et presque l'unique cause de l'augmentation des dépenses de la garde-robe.

Ces modes absorbent à elles seules plus qu'il ne reste de libre de l'ancien fonds de la garde-robe ; car, le fonds étant chargé de 13.800 livres d'appointements pour les employés, il n'en reste plus d'applicable aux vraies dépenses de la garde-robe que la somme de 106.200 livres qui serait insuffisante pour payer les 108.000 livres de modes. Et, s'il fallait payer les modes par préférences et qu'on n'eût pas de supplément, il ne se trouverait plus aucun fonds pour les étoffes et pour toutes les autres fournitures de première nécessité qui resteraient sans être payées.

C'est donc à ces deux objets, les étoffes et les modes, qu'il faut principalement s'attacher pour modérer les dépenses. On a déjà employé différents moyens pour y réussir. Quelques-uns ont eu leur effet et n'ont besoin que d'être maintenus ; d'autres n'ont pas eu le même succès et pourraient néanmoins être repris avec avantage par le changement des circonstances.

Voici les principaux moyens dont on a fait usage jusqu'à présent :

On a fixé le nombre des habits et robes nécessaires par saison et par année, en y comprenant quelques objets réservés de l'année ou de la saison précédente. Cette fixation n'est cependant pas invariable et l'on est obligé de s'en écarter quelquefois. Mais il est toujours bon d'avoir une règle qui fasse voir de combien l'on s'écarte et qui empêche toujours la trop grande multiplication des habits.

Cette fixation doit encore changer à présent, en conséquence du changement survenu depuis dans les vêtements dont la Reine fait un plus grand usage.

La même fixation sert non seulement pour modérer les quantités des étoffes, mais encore pour modérer les quantités des garnitures et parures qui les accompagnent. Ces garnitures sont souvent un objet de dépense plus considérable que les étoffes sur lesquelles on les applique.

Une autre fixation qui ne serait guère moins importante, mais qu'on n'a pas pu faire jusqu'à présent, serait celle des différentes parures particulières que les marchandes de modes fournissent et dont l'immensité autant que la cherté

font un objet de dépense très considérable. Les nombres en sont si grands qu'elles ne peuvent pas servir toutes et qu'il y en a beaucoup qui se réforment sans avoir servi. En fixant des nombres très amples de ces diverses sortes de parures, il s'en trouverait une grande quantité à retrancher.

Mais l'adresse des marchandes de modes rendra toujours cette fixation fort difficile à exécuter. En variant la même parure à l'infini, elles trouvent le secret d'en multiplier les nombres. C'est ce qui a toujours empêché de pouvoir entreprendre cette fixation. Mais on croit qu'il pourra y avoir un moyen, sinon de faire cette fixation absolument, du moins de faire mettre des bornes à la quantité de ces fournitures.

On a réglé que les marchandes de modes ne porteraient plus directement chez la Reine, sans en avoir auparavant la permission de la dame d'atours ou de la demoiselle de la garde-robe, qu'elles rapporteraient à la garde-robe les articles choisis pour en constater la fourniture et le prix, au lieu de les laisser chez la Reine et de n'en dire la fourniture et le prix que trois ou quatre mois après, lorsqu'elles en donnent le mémoire. La demoiselle Bertin s'écarte continuellement de cette règle, ce qui fait qu'on est fort souvent obligé de passer deux fois ses mémoires des objets qu'on n'a ni vus, ni appréciés, de les lui payer sans avoir même la certitude qu'ils ont été fournis.

On espère cependant qu'on pourra remédier en grande partie à cet abus par un moyen qui n'était pas praticable jusqu'ici et qui pourra le devenir. On a obligé les marchands et fournisseurs à donner plus exactement leurs mémoires tous les quartiers, tant pour être plus en état d'en reconnaître tous les articles que pour les mieux contenir par leurs prix, qu'on peut plutôt apprécier lorsque la fourniture est récente que lorsqu'elle est plus ancienne.

On a fait autant qu'il a été possible des prix faits avec les marchandes de modes, pour les garnitures de quelque conséquence, afin de ne pas les laisser maîtresses absolues de porter ces garnitures à des prix exorbitants. On a payé les marchands au bout de chaque quartier, afin de les obliger à maintenir leurs prix au pied du comptant, ce qui fait l'avantage de la garde-robe. Mais, malgré les différentes mesures, on ne croit pas qu'on puisse se flatter de ramener les dépenses de la garde-robe au point de ne plus excéder les 120.000 livres. Tout est augmenté de prix, depuis 1725 qu'il est établi. Et les nombres des parures se sont si fort multipliés, depuis que les modes ont repris faveur, que les deux causes rendront toujours cet ancien fonds plus insuffisant. On croit donc qu'il faut moins s'occuper aujourd'hui de ne pas excéder les anciennes 120.000 livres que de faire tout ce qui peut être possible pour que l'excédent soit le moins considérable qu'il se pourra.

On voit que l'ensemble des réformes ou plutôt des palliatifs suggérés à Mme d'Ossun vise surtout l'augmentation continue de l'article des **modes**. Le service a compté pour l'enrayer sur un changement de **circonstances**, qui n'est autre que la nomination d'une nouvelle dame d'atours. Quant au **changement des vêtements** adoptés par la Reine, il s'agit sans doute de son goût nouveau pour les étoffes simples et légères et de cette mode du blanc que constatent à ce moment tous les chroniqueurs. Depuis plusieurs années, elle régnait à Bordeaux, où l'avaient introduite les créoles de nos colonies. Quand Marie-Antoinette eut la fantaisie de l'adopter, sur l'avis de la Bertin, elle fit fureur dans Paris.

Bientôt, **plus de robes riches, plus de garnitures sur les robes, plus de manchettes à trois rangs ; un chapeau de paille avec un ruban, un mouchoir uni sur le col, un tablier dans la maison ; plus de boucles, de hérissos, de ces folles coiffures, plus de cul-de-Paris, de pointes, plus de falbalas**. La Reine porte de la mousseline blanche ou du taffetas plissé et Mme Vigée-Le Brun peint son portrait **en gaulle** qui permet de dire aux malveillants visiteurs du Salon que la Reine de France s'est fait peindre en chemise. On sait assez quelles critiques lui furent adressées à ce sujet. On la blâma aussi vivement de cette extrême simplicité que de l'excès de parures des précédentes saisons. C'était le temps où l'impopularité de la Reine était si grande que tous ses actes étaient travestis et ses meilleures intentions tournées contre elle.

Un bon observateur du temps, l'abbé de Véri, a noté certains griefs de l'opinion contre Marie-Antoinette en ce qui regarde les modes. Ce témoignage encore inédit d'un mémorialiste célèbre date du mois d'avril 1783 et s'ajoute à ceux qu'on connaît déjà :

Seul le peuple de Paris est attaché au Roi, parce qu'il rejette sur la Reine les reproches qu'il peut faire à Louis XVI. Les variétés continuelles dans les modes d'ajustements, de coiffures et d'habillements, jointes à quelques légères dépenses d'éclat, sont la vraie cause de l'indisposition populaire contre la Reine. Le petit bourgeois se dit ruiné par les fantaisies de ses femmes et de ses filles, qui veulent imiter les variétés de la Reine. Le marchand et le fabricant n'ont plus de base fixe pour prévoir ce qui se débitera. Comme le même peuple sait que le Roi n'a aucun de ces goûts et qu'il est simple dans ses manières, on l'aime pour les contrastes de ses goûts avec ceux de la Reine.

Quelle que fût la simplicité des nouveaux ajustements, ces **variétés continuelles** et la façon de Rose Bertin ne laissaient pas de les rendre aussi coûteux que les anciens. Il n'y eut pas, en tout cas, d'économie apportée aux dépenses de la garde-robe pour la première année de Mme d'Ossun. La dame d'atours dut s'en excuser elle-même auprès du contrôleur général par cette lettre écrite de Versailles, le 16 mai 1783 :

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, l'état général des dépenses de la garde-robe de la Reine pendant l'année 1782. Ces dépenses montent beaucoup plus haut que je l'aurais voulu ; mais les fêtes pour Monsieur le comte du Nord et les dispositions que j'avais faites pour le voyage de

Marly, qui devait avoir lieu l'automne dernier m'ont nécessairement fait passer les bornes que je m'étais prescrites. J'ai lieu d'espérer que l'année actuelle sera moins chère par l'avance que j'ai des objets choisis pour Marly et qui, n'ayant pas servi, ont été réservés pour le printemps. Je vous prie de vouloir bien rendre compte de ces circonstances au Roi, en passant les ordres de Sa Majesté pour le supplément de 509 livres que je demande, et dont j'ai besoin pour achever de purger les dépenses de cette année.

Ces efforts de compression devaient-ils aboutir à une économie sérieuse ? Mme d'Ossun put le croire un instant, puisqu'en 1783 le supplément qu'elle eut à réclamer était ramené à 79 957 livres 8 sols. Mais dès l'année suivante les chiffres recommencent à monter et ne s'arrêteront plus. Un document comptable doit être inséré ici, pour donner au lecteur quelque idée des différents articles des dépenses royales :

*Pièces des dépenses de la garde-robe. Année
1784.*

Ces dépenses montent en total à	217.652	7
Les fonds ordinaires sont de	120.000	
L'excédent en supplément est de	97.652	7

Les objets qui composent la somme totale des dépenses, soit :

Les étoffes	43.857	12
Les modes	100.651	
Les toiles et dentelles	24.022	
Les parfumeries et merceries	10.026	16
Les fourrures, chaussures, bas et chapeaux	4.078	
Les ouvriers et ouvrières	16.373	6
Les dépenses courantes de la garde-robe	35.515	
Les traitements des employés	15.128	

L'article le plus considérable, qui est celui des modes, est composé :

1° Des garnitures d'habits et de robes de toute espèce, montant ensemble à 41.806

2° Des différentes parures particulières, manteaux, rubans, fleurs, bonnets, gazes, blondes pour 58.845

Détail de ce qui est composé dans ce dernier article des parures :

51 manteaux et mantelets	5.934		
78 bonnets, pouds, etc.	3.965	6	
74 chapeaux	4.556	5	6
278 fichus, palatines, colinettes, garnis et non garnis, et 159 anglais	8.892	12	
Fleurs artificielles, détachées	4.488		

Rubans anglais et rubans numéros	11.520	19	
Parures, nœuds, plumes, etc.	3.181	8	
Jabots, tours de robe et de gorge, manchettes, barbes	4.471	13	
Gazes, crêpes, étoffes pour coiffes et pour quelques robes	9.744		46
Blondes	1.371		
Autres menus objets, comme ceintures, chemises de gaze, sac, pelotes, jarretières, etc.	719	11	6

L'année suivante, ces dépenses montèrent encore. *L'Etat général des dépenses de la garde-robe en 1785*, fourni par Mme d'Ossun au 16 juillet 1786, s'élève au chiffre total de 258.002 livres. Ce fut l'année la plus coûteuse du règne ; c'est aussi celle que marque tristement l'Affaire du Collier.

On aimerait trouver, dans les pièces d'archives que nous feuilletons des traces de cet assagissement de la Reine manifesté ailleurs de plusieurs manières, à partir des épreuves que lui inflige le douloureux scandale. La désaffection générale qu'elle sent autour d'elle et qui lui semble d'une si complète injustice, elle cherche à la désarmer par tous les moyens et à ramener à elle le cœur de la nation. Mais parmi tant de preuves de bonne volonté qu'elle s'efforce de donner, elle oublie ou veut oublier le chapitre sur lequel la coquetterie d'une femme s'accorde aisément de l'indulgence. Rose Bertin a gardé l'oreille de son auguste cliente et lui démontre sans cesse, par mille raisons convaincantes, qu'une reine de France se doit d'entretenir et d'enrichir le commerce des modes de Paris. Au reste, M. de Calonne reste au contrôle général des finances jusqu'en 1787, et c'est un ministre trop courtisan pour ne pas ouvrir largement ses coffres aux fantaisies de sa belle souveraine. Mal conseillée, grisée de complaisances intéressées, enchaînée par les servilités qui l'entourent, comment Marie-Antoinette, qui sait le prestige de sa beauté royale, hésiterait-elle à la parer davantage à mesure qu'en diminue la jeunesse, afin d'en conserver tout l'éclat ?

Il faut avoir ces excuses dans l'esprit pour lire sans tristesse ce dernier rapport, le plus curieux sans doute et le plus instructif :

Les dépenses de cette année 1786 ont été moins fortes que celles de l'année précédente d'une somme de 45.000 livres, en diminuant sur cette année 1786 les 14.000 livres qui y ont été rejetées de 1785 pour en diminuer le trop grand excédent et reportant les mêmes 14.000 livres sur cette année 1785 à laquelle ils appartiennent.

Mais la diminution de ces 45.000 livres n'en est une véritable que par rapport à cette année 1785, qui a été la plus haute de toutes, car en elle-même, et par rapport aux autres années, cette année 1786 a été plutôt en augmentation qu'en diminution de dépenses.

Ces dépenses y ont augmenté par la plus grande quantité de petits vêtements qui y ont été fournis en nombres démesurés, sans que les prix de ces étoffes aient été plus chers qu'ils ne devaient l'être, et par la plus grande cherté

des modes, sans que les quantités de ces modes aient été même aussi nombreuses qu'à l'ordinaire. Les dentelles, linons et percales, et les parfumeries et merceries y ont aussi été plus considérables, ce qui a achevé de porter cette année aux 226.500 livres à quoi elle a encore monté, sans y comprendre les 14.000 livres du rejet de 1785, dont on a parlé ci-dessus.

Il n'a pas été possible de réduire ces dépenses de plus qu'elles ne l'ont été. Les fournitures ayant été faites, acceptées et employées, on ne pouvait plus en diminuer le montant que par des réductions sur leurs prix et ces prix, exceptés ceux des modes, n'étaient susceptibles d'aucunes réductions.

Les étoffes et la plupart des autres fournitures ont des prix courants et connus que les marchands n'osent pas passer, parce qu'il serait trop aisé de les en reprendre et qu'ils s'exposeraient par là à perdre la confiance ; et l'on ne pourrait souvent réduire leur prix qu'en prenant sur le bénéfice légitime qui leur appartient. H n'en est pas de même des prix des modes, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi connus et qui, étant aussi variés que les différents objets qui les composent, en sont d'autant plus difficiles à apprécier, surtout pour ceux qui ne sont pas par état au courant actuel de ce commerce. C'est ce qui donne tant d'avantages aux marchandes de modes pour hausser leurs prix aussi arbitrairement et aussi excessivement que quelques-unes d'entre elles le font. Et c'est aussi ce qui donne tant de matière aux réductions qui sont à faire sur leurs mémoires.

Celles qui y ont été faites cette année montent à 9.000 livres. On est bien persuadé, par la connaissance détaillée qu'on a prise de plusieurs objets, qu'elles sont fort au-dessous de ce qu'elles auraient dû être ; mais on a mieux aimé rester en deçà que de risquer d'aller au delà du terme où l'on devait s'arrêter pour laisser à ces marchandes le bénéfice légitime qui leur appartient.

La réduction de ces 9.000 livres a laissé encore les dépenses de cette année à la somme de 226 500 livres, c'est-à-dire à 106.500 livres de plus que le montant de l'ancien fonds ordinaire de 120.000 livres qui en font presque le double.

En convenant de l'insuffisance de cet ancien fonds de 120.000 livres pour les dépenses actuelles de la garde-robe, on ne peut s'empêcher de convenir en même temps que le double de ce fonds est aussi une somme bien considérable pour les dépenses de cette seule partie. Et l'on en conviendra encore plus facilement, quand on fera attention que ces dépenses ne montent si haut que parce que les quantités des fournitures n'y sont contenues dans aucune borne, et les prix de la plus grande partie de ces mêmes fournitures par aucun frein, et que des dépenses faites de

cette manière doivent nécessairement monter toujours plus haut qu'elles ne le doivent, même plus haut qu'on ne peut le dire, parce que des fournitures et des prix désordonnés ne peuvent produire que des dépenses désordonnées, pour lesquelles aucune somme quelconque ne peut être regardée comme suffisante.

Le projet de les restreindre ne peut donc s'exécuter que par une diminution effective et une fixation des quantités de fournitures au plus approchant qu'il sera possible pour un service ample et aisé, et par des réductions plus réelles et plus complètes sur les prix des fournitures de modes. On se flatterait inutilement de trouver cette diminution de dépense dans la seule réduction des prix, sans réduire en même temps les quantités. Ces réductions de prix ne peuvent pas avoir lieu sur les étoffes et sur la plupart des autres fournitures, comme on l'a dit ci-dessus. Elles ne peuvent avoir lieu que sur les modes. Et ces réductions sur les seules modes, quand par un règlement plus rigoureux on les porterait au quart de ce qu'elles seraient comptées, au lieu du 20e, du 15e ou du 10e, dont on s'est en général contenté jusqu'à présent, ce serait, sur 200.000 livres à quoi l'on suppose que les modes monteraient, un objet de 25.000 livres de diminué sur la totalité des dépenses. Or que serait-ce qu'une diminution de cette somme sur les 226.500 livres à quoi les dépenses ont monté cette année, ou sur celle de 272.000 de l'année précédente ? Et, d'ailleurs, les quantités de fournitures n'étant pas fixées, de combien ces 25.000 livres de réduction sur les prix ne seraient-ils pas diminués par les plus grandes quantités de fournitures qui pourraient se faire et dont les prix entiers absorberaient une grande partie de ces réductions sur les prix.

La diminution des quantités de fournitures produirait un tout autre effet. La seule diminution d'un habit supprime non seulement le prix entier de l'étoffe, mais encore celui de la façon et des menues fournitures de la couturière, et celui de la garniture entière et des fournitures accessoires de la marchande de modes. On aurait retranché peut-être un quart sur le prix de cette garniture ; mais les trois autres quarts en auraient été dus avec la totalité du prix de l'étoffe et des façons et menues fournitures qui se trouvent entièrement retranchées par la suppression de cet habit.

Cette diminution des quantités étendue aux autres espèces de fourniture produirait une diminution totale des objets retranchés qui serait bien plus considérable que la simple réduction sur les prix qui en laisse toujours subsister en dépense la plus grande partie. Ces diminutions de quantités ne porteraient pas sur ce qui est indispensablement nécessaire, mais sur le superflu ou ce qui peut être regardé comme tel, comme quantité d'objets, qui ne servent ou ne paraissent même pas, et ceux dont on pourrait se passer sans que le service s'en trouve embarrassé ou gêné.

La fixation des quantités des fournitures en tous genres étant faite d'après la connaissance de tout ce qui peut être nécessaire pour un service ample et aisé, il ne faudrait pas que ces quantités puissent être passées sans que la dame d'atours en ait été prévenue. Et, afin que la demoiselle de la garde-robe soit plus exactement au courant de ces quantités de fournitures, il faudrait qu'elle tînt journallement une note de tout ce qu'elle recevrait, pour en être mieux instruite et savoir quand elle devrait s'arrêter et prendre les ordres de la dame d'atours pour de nouvelles fournitures.

Ces arrangements étant faits et suivis, il ne resterait plus que le règlement des prix des modes qui auraient été fournies. Ce règlement fait comme il l'a été jusqu'à présent, c'est-à-dire à peu près et sans toutes les connaissances nécessaires pour le faire comme il faut, connaissances qu'on ne peut avoir sans être actuellement dans le courant de tous les prix de ce commerce ; ce règlement serait bien imparfait et bien peu fructueux pour les diminutions qu'on voudrait faire sur la garde-robe. Il serait tout autrement utile, s'il était fait par une marchande de modes, seule en état de connaître tous les prix des objets qui composent ces modes et de les mettre à leur juste valeur.

C'est ce qui fait penser qu'il pourrait être extrêmement avantageux pour la garde-robe de s'en attacher une qui serait chargée de ce règlement des prix des modes. En la prenant à Paris dans le nombre de celles qui sont les mieux accréditées et les mieux famées, ou la demandant même à la communauté de ces marchandes, on donnerait plus de fonds à ses règlements. Il suffirait qu'elle vînt à Versailles, quatre fois par an, passer deux ou trois jours après chaque saison révolue pour régler les prix des mémoires sur les objets mêmes.

En sacrifiant pour cela 25 louis par an, qui feraient 150 livres par voyage et 50 lms par jour, on regagnerait amplement cette somme, soit par les réductions plus exactes qui seraient faites, soit même sans aucune réduction, par la circonspection que cette inspectrice inspirerait aux marchandes de modes de leurs prix, circonspection qui produirait également la diminution réelle de ces dépenses au profit de la garde-robe.

Ce parti serait encore fort utile pour apprécier les garnitures des robes, que Mlle Bertin porte à une somme totale sans aucun détail des prix des fournitures qui y sont entrées, comme elle vient encore de le faire pour le dernier habit du Jour de l'An, qu'elle porte d'un seul mot à 6.000 livres. Une somme aussi forte aurait bien mérité quelque détail. Si un joaillier fournissait pour une pareille somme de diamants, il ne se permettrait pas de faire de même. Il dirait le nombre de grains ou de carats, et les prix de ces grains ou de ces carats, et le prix de sa façon, et n'exigerait pas qu'on lui

donnât une confiance si aveugle que de l'en croire sur le seul prix total qu'il y aurait mis.

Mlle Bertin croit apparemment qu'elle mérite, et pour elle ou au moins pour ses prix, une plus grande confiance. Quoi qu'il en soit, il est toujours très difficile, pour ne pas dire impossible, d'apprécier des objets pareils dont on n'a donné aucun détail. Et il faut, au moins pour ceux-là, être véritablement marchande de modes pour les apprécier, soit à la simple vue, soit en les démontant pour en compter, auner, peser et évaluer toutes les parties qui doivent donner le prix total. Mais il paraîtrait bien plus convenable d'obliger Mlle Bertin à donner elle-même ces détails dans ses mémoires, sous peine de se voir rayer les articles qu'elle compterait ainsi sans détail. On le lui demande depuis longtemps et on ne peut pas l'y assujettir.

Les fournitures étant réglées à des quantités plus modérées et qui ne seraient passées que le moins possible, et les prix des modes étant réduits et contenus autant qu'ils peuvent l'être, il semble que, par ces deux moyens réunis, l'on pourrait se flatter de procurer une diminution considérable dans les dépenses de la garde-robe ; que si, ce qu'on croit impossible, on ne peut pas les ramener au taux des 120.000 livres de l'ancien fonds, on peut du moins les en rapprocher davantage ; que, par exemple, une somme de 40.000 livres ajoutée à l'ancien fonds de 120.000 et formant une somme de 160.000 livres pourrait suffire pour pouvoir faire aller la garde-robe sans demander de supplément ; ou que, s'il se trouvait encore de l'excédent à ces 160.000 livres, il serait assez peu considérable pour pouvoir être repris sur l'année suivante sans y causer d'embarras ; que même, toujours avec de l'ordre et quelques légères économies, on peut parvenir dans certaines années à ne pas dépenser la totalité de ces 160.000 livres, ce qui produirait des revenants bons qui, étant mis en réserve, serviraient dans les occasions à subvenir aux excédents plus forts de quelques-unes des années suivantes ou à des approvisionnements qui en ménageraient d'autant les dépenses, et que par là on se mettrait de plus en plus dans le cas de n'avoir plus besoin de recourir à des demandes de suppléments.

Pouvait-on mieux dire, mieux expliquer et mieux prévoir ? Quelle solution plus heureuse aux difficultés renaissantes de la garde-robe que cette adjonction au service de la Reine d'une marchande de modes, désignée par la communauté de Paris, et exerçant à Versailles un contrôle désintéressé ? Cette inspectrice eût exigé d'abord la régularité dans les mémoires des fournitures, à laquelle Rose Bertin se refusait avec obstination. Un énorme chiffre en bloc, sans nul détail, pour chaque habit ou chaque ensemble de toilette, voilà tout ce qui parvenait de la rue Saint-Honoré aux comptables de Versailles, indignés d'un tel sans-gêne, autant que des voleries qu'il dissimulait.

Il faudrait bien mal connaître la force des habitudes en telles matières et l'indulgence dont Marie-Antoinette couvrait volontiers les faiblesses de son entourage pour penser que ces sages propositions pouvaient être aisément ratifiées. Aucune réforme essentielle ne paraît introduite dans un service où le gaspillage s'est montré aussi évident. On doit cependant noter que les rapports de Mme d'Ossun accompagnant l'*Etat général des dépenses de la garde-robe en 1787*, fourni par elle le 15 juin 1788, accusent un chiffre, légèrement diminué, de 217.181 livres, et que le même état pour l'année 1788, fourni le 21 août 1789, descend à 190.721 livres. Faut-il voir en cette amélioration la preuve que l'on s'était enfin décidé, à la veille de la Révolution, à tenir compte des réclamations persistantes d'un fidèle défenseur des deniers du Roi ?

Après les journées d'octobre, Mme d'Ossun suivit la Reine aux Tuileries. Elle habita l'hôtel de Caumont, rue de Grenelle. C'est là qu'elle reçut de sa maîtresse, par un domestique du Château, dans la matinée du 21 juin 1791, un billet écrit la veille au soir et non signé, dont le texte est aussi affectueux qu'émouvant. Marie-Antoinette s'excuse presque auprès de sa chère dame d'atours de l'avoir tenue à l'écart du secret et des préparatifs de départ de la famille royale :

Tous les devoirs réunis m'ont empêchée, Madame, de vous avertir de notre départ. J'ai pourtant risqué de vous engager à faire une course, ne fût-ce que pour vous savoir hors d'ici. J'ai bien peu de moments et beaucoup d'affaires, je me borne donc à vous assurer de mon éternelle et inviolable amitié. Dieu veuille que nous puissions être promptement réunies ! Je vous embrasse.

Arrêtée au château de Noisy, où elle s'était réfugiée aussitôt chez la comtesse de Gramont, sa mère, Mme d'Ossun était appelée à s'expliquer devant l'assemblée de la Commune de Versailles sur le rôle qu'elle avait pu prendre dans l'événement. Elle était suspecte aux administrateurs du district, pour avoir fait brûler précipitamment ses papiers au domicile qu'elle possédait dans la ville. On a de grands détails sur cette affaire, où la comtesse se servit du billet de la Reine pour démontrer qu'elle avait tout ignoré des projets de fuite. On voit, par son interrogatoire, qu'elle le regrettait assez fièrement : [La lettre que je vous ai envoyée hier, répondait-elle à une question du président, annonce bien que je n'étais pas dans le secret. Si j'y avais été, je ne serais plus ici ; j'aurais précédé la Reine. Si quelque chose me fâche, c'est que la Reine ne m'ait pas prévenue. Je n'ai donc reçu la nouvelle qu'hier en recevant cette lettre....](#)

Quelques jours plus tard, Mme d'Ossun trouvait la Reine aux Tuileries, où une captivité déguisée allait se resserrer de jour en jour. Elle put remplir les devoirs de sa charge jusqu'au 10 août : le dernier mémoire de Rose Bertin arrêté par elle et remis à l'intendant de la liste civile mentionne les fournitures du 1er janvier 1791 au 10 août 1792. On y voit les dernières robes élégantes portées par la Reine et par Madame Royale et, cette fois, le détail, d'ailleurs bien modeste, des garnitures et des ajustements. Au Temple, il n'y a plus de service pour la dame d'atours. Elle n'émigre point cependant, comme s'est hâtée de faire la marchande de modes ; il semble qu'elle attende qu'on ait besoin d'elle et de son dévouement toujours prêt. On peut deviner sa douleur aux dates tragiques de 1793.

Le 8 thermidor an II, qui était le 26 juillet 1794, la femme Gramont-d'Ossun, ex-comtesse et femme d'atours de la Capet, arrêtée à son domicile, rue de Varenne, comparait devant le Tribunal révolutionnaire. Elle était accusée d'avoir participé à tous les complots infâmes qui se sont ourdis dans cette cour aussi perfide que corrompue.... De telles accusations conduisaient à la mort ; la fidèle amie de la Reine l'affronta courageusement.



MARIE-ANTOINETTE en grand costume (gravure par Gautier-d'Agély)

FIN DE L'OUVRAGE